

2022
Rapport
Financier
Semestriel

EssilorLuxottica

Leonardo Del Vecchio

1935-2022



EssilorLuxottica

Sommaire

- Rapport d'activité semestriel 2022
- États financiers semestriels consolidés résumés
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
- Informations financières consolidées semestrielles pro forma non auditées
- Déclaration du responsable du Rapport financier semestriel 2022

Rapport d'activité semestriel 2022

Table des matières

| | |
|---|--|
| Faits marquants | |
| Chiffre d'affaires consolidé | |
| Compte de résultat et Indicateurs Alternatifs de Performance..... | |
| Bilan, endettement financier net, flux de trésorerie et autres mesures « non-GAAP » | |
| Acquisitions et partenariats | |
| Mission et développement durable | |
| Événements postérieurs à la clôture..... | |
| Perspectives | |
| Notes | |
| Annexe 1 - Extraits des États financiers semestriels consolidés résumés..... | |
| Compte de résultat consolidé | |
| État de la situation financière consolidée..... | |
| Tableau des flux de trésorerie consolidés..... | |
| Annexe 2 - Chiffre d'affaires comparable 2021 | |
| Annexe 3 - Informations semestrielles <i>pro forma</i> | |

Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Faits marquants

Hommage à Leonardo Del Vecchio et désignation d'un nouveau Président

Le 28 juin 2022, le Conseil d'administration d'EssilorLuxottica s'est réuni et a rendu hommage à son Président, Leonardo Del Vecchio, qui s'est éteint paisiblement le 27 juin 2022. Il restera dans les mémoires comme un homme de valeurs et de passion, un dirigeant hors pair au caractère exceptionnel, reconnu pour son dévouement envers l'entreprise et ses salariés.

Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a désigné Francesco Milleri en tant que nouveau Président, jusqu'à la fin de son mandat actuel. Francesco Milleri continuera d'assurer également son mandat de Directeur Général d'EssilorLuxottica.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a pris la décision d'évaluer la pertinence de nommer un Administrateur référent parmi ses membres indépendants. Une décision finale sera prise à ce sujet d'ici la fin de l'année.

Le Conseil d'administration a confirmé Paul du Saillant dans ses fonctions de Directeur Général Délégué d'EssilorLuxottica.

Nouveaux membres du Conseil d'Administration d'EssilorLuxottica

Le 20 janvier 2022, le Conseil d'administration d'EssilorLuxottica a coopté Virginie Mercier Pitre comme nouvelle administratrice. Cela fait suite à sa récente nomination comme Présidente de Valoptec Association, l'association indépendante des salariés actionnaires d'EssilorLuxottica. Sa nomination au Conseil d'administration a été ratifiée lors de l'Assemblée générale annuelle d'EssilorLuxottica le 25 mai 2022. En rejoignant le Conseil d'administration, Virginie Mercier Pitre devient également membre du Comité de Responsabilité Sociale d'Entreprise.

Virginie Mercier Pitre remplace Juliette Favre au Conseil d'administration. Cette dernière a assuré la présidence de Valoptec Association de 2015 à 2021, avec trois mandats à son Conseil d'administration, ce qui est le maximum permis par les statuts de l'association.

Le 28 juin 2022, le Conseil d'administration a coopté Mario Notari en tant que nouvel administrateur. Mario Notari est Professeur titulaire en droit des sociétés à l'Université Bocconi de Milan et membre du Conseil du doctorat de droit des sociétés de l'Université Bocconi. Il est également fondateur et associé de "ZNR notai", notaires et avocats à Milan. Il a été administrateur de Luxottica Group S.p.A. de 2015 à 2018 et est administrateur de Delfin S.à.r.l..

Mario Notari sera considéré comme un administrateur non indépendant du Conseil d'administration d'EssilorLuxottica. Sa nomination sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine Assemblée générale de la Société.

Programmes de rachat d'actions

Le 1^{er} février 2022, EssilorLuxottica a annoncé le lancement d'un programme de rachat d'actions. Afin de mettre en œuvre ce programme, EssilorLuxottica a confié à un prestataire de services d'investissement un mandat portant sur l'acquisition d'un nombre maximum de 1 500 000 actions EssilorLuxottica, en fonction des conditions de marché, sur une période débutant le 1^{er} février 2022 et pouvant s'étendre jusqu'au 31 mars 2022 inclus. Entre le 1^{er} et le 8 février, 1 500 000 actions EssilorLuxottica ont été acquises à un prix moyen de 174,14 euros par action. EssilorLuxottica a lancé ce programme de rachat d'actions conformément à la dixième résolution approuvée par l'Assemblée Générale du 21 mai 2021.

Le 17 juin 2022, EssilorLuxottica a annoncé le lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions. Afin de mettre en œuvre ce programme, EssilorLuxottica a confié à un prestataire de services d'investissement un mandat portant sur l'acquisition d'un nombre maximum de 2 500 000 actions EssilorLuxottica, en fonction des conditions de marché, sur une période pouvant aller du 17 juin au 31 août 2022 inclus. Au 30 juin 2022, 544 723 actions EssilorLuxottica ont été acquises à un prix moyen de 138,85 euros par action. EssilorLuxottica a lancé ce programme de rachat d'actions conformément à la quatorzième résolution approuvée par l'Assemblée Générale du 25 mai 2022.

Le lancement de ces programmes de rachat d'actions traduit la confiance du Groupe dans son potentiel de création de valeur et dans ses perspectives à long terme. Les actions ainsi rachetées sont destinées à être attribuées ou cédées aux salariés et mandataires sociaux d'EssilorLuxottica et des sociétés affiliées, principalement dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, des attributions d'actions de performance, d'actions gratuites ou d'options d'achat d'actions et de la participation aux plans d'actionnariat des salariés.

EssilorLuxottica finalise l'acquisition de Walman

Le 1^{er} mars 2022, EssilorLuxottica a annoncé la finalisation de l'acquisition du réseau de laboratoires Walman Optical aux États-Unis, un partenaire de premier plan de nombreux acteurs locaux de la santé visuelle. Annoncée en mars 2021, l'acquisition permettra à Walman Optical de bénéficier de la capacité d'innovation d'EssilorLuxottica en matière de produits et services pour créer des opportunités de croissance.

Cessions d'activités en Europe

Le 2 mars 2022, EssilorLuxottica, GrandVision et Vision Group, un des plus importants réseaux de distribution pour les opticiens italiens, qui opère également la chaîne de magasins VisionOptica, ont annoncé avoir finalisé la transaction permettant à Vision Group d'acquérir la marque « VistaSi » et les 99 magasins de ce réseau en Italie ainsi que 75 magasins GrandVision dans le pays.

Le 4 avril 2022, EssilorLuxottica, GrandVision et Optic Retail International Group BENE, une entité de MPG Austria ("ORIG/MPG"), ont annoncé avoir finalisé l'acquisition par ORIG/MPG des 142 magasins EyeWish aux Pays-Bas et des 35 magasins GrandOptical en Belgique.

Ces deux transactions font suite aux engagements pris auprès de la Commission européenne le 23 mars 2021, dans le cadre de l'acquisition de GrandVision par EssilorLuxottica. Toutes les parties ont confirmé l'approbation de ces transactions par la Commission européenne.

La joint-venture SightGlass Vision

Le 17 mars 2022, EssilorLuxottica et CooperCompanies ont annoncé la finalisation de leur accord de joint-venture pour SightGlass Vision. Cette collaboration entre deux acteurs de premier plan de l'optique va permettre d'accélérer la mise sur le marché de technologies innovantes de verres optiques et de continuer à faire croître la catégorie des solutions de contrôle de la myopie.

Avec la technologie Diffusion Optics Technology de SightGlass Vision, le verre optique inclut des milliers de micro-points qui diffusent légèrement la lumière parvenant à la rétine, diminuant ainsi le contraste des images perçues, ce qui vise à réduire la progression de la myopie chez les enfants (l'autorisation de mise sur le marché aux États-Unis des lunettes bénéficiant de la technologie Diffusion Optics Technology est en attente d'obtention).

Acquisition de Fedon

Le 11 avril 2022, Luxottica Group S.p.A. (« Luxottica »), société gérée par EssilorLuxottica S.A., a annoncé avoir conclu un accord préliminaire de vente et d'achat pour l'acquisition d'un total de 1 727 141 actions de la Société Giorgio Fedon & Figli S.p.A. (« Fedon ») correspondant à 90,9 % du capital social de Fedon, cotée sur Euronext Growth Milan, le marché organisé et géré par Borsa Italiana S.p.A..

L'accord a été conclu avec les actionnaires principaux de la Société (CL & GP S.r.l., Piergiorgio Fedon, Sylt S.r.l., Italo Fedon, Laura Corte Metto, Francesca Fedon, Roberto Fedon, Flora Fedon et Rossella Fedon), ainsi qu'avec d'autres actionnaires (nommés collectivement les "Vendeurs" ci-après).

La transaction représente une avancée dans la stratégie d'intégration verticale d'EssilorLuxottica, qui vise à atteindre les meilleurs standards de qualité sur l'ensemble de la chaîne de valeur et à optimiser le service fourni, pour le bénéfice de tous les acteurs de l'industrie. Grâce à des technologies de pointe et à des innovations dédiées, cette acquisition permettra de mieux adapter les étuis et emballages aux lunettes, afin d'assurer la meilleure protection possible des produits, pour le bénéfice du consommateur.

De plus, EssilorLuxottica pourra aussi tirer parti de l'activité de Fedon pour poursuivre sa stratégie en matière de développement durable, en investissant dans le recyclage et la circularité des matériaux utilisés dans les packagings des produits de la Société.

Le prix d'achat convenu, à verser à la date de la clôture aux Vendeurs, en proportion de leur participations respectives est égal à 17,03 euros pour chaque action et correspond à un total de 29,4 millions d'euros. Le prix d'achat convenu inclut une prime de 135 % par rapport au prix officiel de cotation des actions de Fedon enregistré le 8 avril 2022 (dernier jour de cotation précédant la date d'entrée en vigueur de l'accord), ainsi qu'une prime de 114 % par rapport à la moyenne pondérée du prix officiel des actions de Fedon dans les 12 mois précédant la date du 8 avril 2022.

Cette transaction, qui était soumise à certaines conditions préalables, habituelles dans ce type de transactions, a été finalisée le 31 mai 2022. En conséquence, en application des dispositions légales et réglementaires, Luxottica a initié une Offre Publique d'Achat obligatoire (l'« OPA ») sur les actions ordinaires de Fedon en circulation, au prix de 17,03 euros par action. L'OPA s'est terminée pendant le mois de juillet et les actions ordinaires de Fedon ont été retirées de la cotation le 20 juillet 2022.

Finalisation de l'offre de retrait obligatoire des actionnaires de GrandVision

Le 14 avril 2022, EssilorLuxottica et GrandVision ont annoncé la finalisation de la procédure de retrait obligatoire auprès des actionnaires restants de GrandVision. Cette procédure avait été initiée le 22 décembre 2021 dans le but d'acquiescer 100% du capital social de GrandVision. Le prix de rachat proposé correspondait au prix de l'offre initiale soit 28,42 € par action, majoré d'intérêts financiers en application de la réglementation en vigueur.

EssilorLuxottica détient ainsi désormais 100% des actions émises de GrandVision qui ont été retirées de la cotation d'Euronext Amsterdam le 10 janvier 2022 (dernier jour de cotation le 7 janvier 2022).

EssilorLuxottica accélère les activités liées à sa Mission avec le lancement de OneSight EssilorLuxottica Foundation

Le 25 mai 2022, EssilorLuxottica a annoncé le lancement de OneSight EssilorLuxottica Foundation et ouvre ainsi un nouveau chapitre dans la poursuite de sa Mission visant à aider chacun à « mieux voir et mieux être ». Ce pilier majeur de la stratégie de développement durable d'EssilorLuxottica vient renforcer son engagement à défendre la bonne vision comme droit humain fondamental.

OneSight EssilorLuxottica Foundation regroupe la plupart des actions de sensibilisation et de philanthropie du Groupe et jouera un rôle clé dans la lutte contre la mauvaise vision. En informant le public de l'importance d'une bonne vision et en soutenant la création d'un accès durable à la santé visuelle dans le cadre de programmes humanitaires, OneSight EssilorLuxottica Foundation s'associera avec d'autres organismes d'intérêt général contribuant ainsi à la réalisation de la résolution des Nations Unies, « Vision pour toutes et tous », et à l'élimination de la mauvaise vision non corrigée en une génération.

Cette nouvelle étape dans l'intégration des activités liées à la Mission d'EssilorLuxottica est un signe fort de son engagement à améliorer l'accès à une bonne vision pour les populations défavorisées. OneSight EssilorLuxottica Foundation bénéficiera du support et de l'engagement d'EssilorLuxottica, de ses employés et partenaires, afin de progresser dans ce domaine.

OneSight EssilorLuxottica Foundation supervisera les organisations suivantes : Vision for Life, les Essilor Vision Foundations d'Amérique du Nord, d'Inde, d'Asie du Sud-Est et de Chine, la Fondazione Salmoiraghi & Viganò en Italie, ainsi que OneSight et Vision Impact Institute, deux partenaires mondiaux de longue date du Groupe.

Distribution du dividende

L'Assemblée Générale des actionnaires d'EssilorLuxottica qui s'est tenue le 25 mai 2022 a approuvé la distribution d'un dividende de 2,51 euros par action ordinaire au titre de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale d'EssilorLuxottica a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de recevoir ce dividende final en actions nouvellement émises au prix de 135,60 € par action. Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action EssilorLuxottica sur le marché réglementé d'Euronext Paris, lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le tout arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option pour le paiement du dividende en actions nouvellement émises a été ouverte du 1^{er} au 15 juin 2022 inclus. A l'issue de cette période, 258 731 714 options ont été exercées en faveur du paiement du dividende en actions. Ainsi, le 21 juin 2022, 4 789 194 nouvelles actions ont été émises, livrées et admises sur le marché Euronext Paris. Ces nouvelles actions confèrent les mêmes droits que les actions existantes et portent droit à dividendes conférant ainsi le droit à toute distribution mise en paiement à compter de la date d'émission.

Le montant total du dividende distribué en numéraire aux actionnaires qui n'ont pas exercé l'option s'élève à 454 millions d'euros et a été versé également le 21 juin 2022.

Conflit Russie - Ukraine

La réaction immédiate d'EssilorLuxottica au conflit Russie - Ukraine fut de protéger ses collaborateurs et leurs familles en Ukraine par le maintien des salaires et le paiement des bonus, ainsi que par la fourniture d'un soutien logistique et d'un hébergement pour ceux ayant dû se réfugier en dehors du pays.

De plus, en raison des incertitudes et des graves perturbations, EssilorLuxottica a décidé de restreindre ses opérations en Russie à la fourniture des services optiques essentiels.

L'amplitude des impacts financiers liés à ce conflit sur les actifs et passifs consolidés du Groupe ainsi que sur son compte de résultat pour le premier semestre 2022 reste non matérielle, l'Ukraine et la Russie représentant en 2021 approximativement 1% du chiffre d'affaires du Groupe.

Le Groupe continue d'opérer en Ukraine à travers ses chaînes de magasins, tandis qu'en Russie, l'offre de produits et de services distribués dans ses activités de vente en gros et de vente au détail a été restreinte, comme annoncé par le Groupe en mars 2022.

EssilorLuxottica surveille attentivement l'évolution du conflit et ses conséquences macro-économiques afin d'adapter sa réponse en conséquence.

Chiffre d'affaires consolidé

Chiffre d'affaires EssilorLuxottica

Suite à l'acquisition de GrandVision (ci-après appelée « Acquisition GV » ou « Regroupement GV »), le chiffre d'affaires de GrandVision est consolidé dans les comptes d'EssilorLuxottica depuis le 1^{er} juillet 2021, soit sur le second semestre seulement. La comparabilité de l'information financière présentée pour le premier semestre 2022 et 2021 s'en trouve ainsi affectée.

| En millions d'euros | S1 2022 | S1 2021 | Variation à taux de change constants ¹ | Variation à taux de change courants |
|---------------------------|---------------|--------------|---|-------------------------------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 11 994 | 8 768 | 30,1% | 36,8% |

| En millions d'euros | T2 2022 | T2 2021 | Variation à taux de change constants ¹ | Variation à taux de change courants |
|---------------------------|--------------|--------------|---|-------------------------------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 6 387 | 4 709 | 27,5% | 35,7% |

Chiffre d'affaires comparable³ d'EssilorLuxottica

Afin d'apprécier pleinement la performance de la Société résultant de l'Acquisition GV, un chiffre d'affaires comparable³ a été préparé à des fins d'illustration uniquement et dans le but de présenter une information comparative pertinente. Le chiffre d'affaires comparable³ comprend, pour 2021, la contribution de GrandVision au chiffre d'affaires EssilorLuxottica comme si le rapprochement entre EssilorLuxottica et GrandVision, ainsi que les cessions d'activités requises par les autorités de la concurrence dans le cadre de l'Acquisition GV, étaient intervenus au 1^{er} janvier 2021.

Chiffre d'affaires par secteur opérationnel

EssilorLuxottica est un acteur verticalement intégré dont la performance est analysée sur la base de son approche de marché, à savoir par *canal de distribution*. D'un côté, l'approvisionnement de produits et de services à tous les professionnels tiers de l'industrie de l'optique et, de l'autre, le segment comportant un contact direct avec le consommateur final.

Les segments d'activité du Groupe sont :

- le segment des solutions professionnelles ou **Professional Solutions (PS)**, qui regroupe les activités de commerce de gros du Groupe, c'est-à-dire les produits et les services que le Groupe fournit à tous les professionnels de l'industrie de l'optique (distributeurs, opticiens, indépendants, plateformes tierces d'e-commerce, etc.) et
- le segment de la distribution directe ou **Direct to Consumer (DTC)**, qui regroupe les activités de vente de détail du Groupe, à savoir les produits et les services que le Groupe vend directement au consommateur final, que ce soit par le biais de son réseau de magasins traditionnels ou des canaux de distribution en ligne (e-commerce).

| En millions d'euros | S1 2022 | S1 2021 | Variation à taux de change constants ¹ | Variation à taux de change courants |
|--|---------------|---------------|---|-------------------------------------|
| Professional Solutions | 5 837 | 5 144 | 7,4% | 13,5% |
| Direct to Consumer | 6 157 | 5 310 | 10,8% | 16,0% |
| CHIFFRE D'AFFAIRES COMPARABLE³ | 11 994 | 10 453 | 9,1% | 14,7% |

En millions d'euros

| | T2 2022 | T2 2021 | Variation à taux de change constants¹ | Variation à taux de change courants |
|--|----------------|----------------|---|--|
| Professional Solutions | 3 057 | 2 705 | 5,5% | 13,0% |
| Direct to Consumer | 3 330 | 2 903 | 8,5% | 14,7% |
| CHIFFRE D'AFFAIRES COMPARABLE³ | 6 387 | 5 607 | 7,0% | 13,9% |

Chiffre d'affaires du deuxième trimestre par activité

Professional Solutions

Au deuxième trimestre, la division a enregistré un chiffre d'affaires comparable³ de 3 057 millions d'euros, en hausse de 5,5 % à taux de change constants¹ par rapport à 2021 sur la même période (+13,0 % à taux de change courants).

La dynamique de croissance de la division a décéléré par rapport au premier trimestre, en Amérique du Nord en raison de tendances baissières (et d'une base de comparaison élevée), en Chine en raison des conséquences sur l'activité de la reprise de COVID-19, mais dans l'ensemble, est conforme à la performance du deuxième trimestre 2021 par rapport à 2019.

L'Amérique du Nord a connu une légère croissance à taux de change constants¹ après une hausse proche des 10 % en 2021 par rapport à 2019, grâce à une croissance solide des marques de luxe alors que le segment de l'entrée de gamme du marché des verres est davantage sous pression. La croissance de la région EMEA est toujours aussi solide et tous les principaux pays y contribuent (sauf la France qui connaît un ralentissement), grâce aux performances positives des verres et des montures. La région Asie-Pacifique a connu une croissance en légère hausse sur la période malgré l'impact de la Chine continentale, nettement négatif jusqu'à mai, en raison des confinements prolongés. L'Amérique latine est la région la plus performante du trimestre, en croissance à deux chiffres, porté par un Brésil fort.

Direct to Consumer

Au deuxième trimestre, la division affiche un chiffre d'affaires comparable³ de 3 330 millions d'euros, en hausse de 8,5 % à taux de change constants¹ par rapport à 2021 sur la même période (+14,7 % à taux de change courants).

La division s'est développée dans toutes les régions, à taux de change constants¹, sauf en Asie-Pacifique. Les ventes à magasins comparables⁵ ont augmenté de 7 % (grâce à des contributions égales de GrandVision et des autres bannières d'EssilorLuxottica) et le segment du solaire reste toujours plus dynamique que celui de l'optique. L'activité e-commerce est stable à taux de change constants¹ après avoir augmenté de deux tiers au deuxième trimestre de 2021 par rapport aux niveaux pré-pandémiques, avec EyeBuyDirect.com, SunglassHut.com et Vision Direct parmi les plateformes les plus performantes.

L'Amérique du Nord a continué sur sa légère dynamique de croissance, à taux de change constants¹, malgré une baisse de la performance conduisant à des ventes stables à magasins comparables⁵, à cause d'une légère baisse des bannières du segment de l'optique, et une stagnation de l'activité e-commerce par rapport au deuxième trimestre de l'année précédente, lorsque l'activité de vente en ligne avait presque doublé. La région EMEA a repris sa marche en avant avec une augmentation supérieure à 10 % des ventes à magasins comparables⁵ stimulée par la reprise du solaire combinée à une solide performance des bannières de l'optique. En Asie-Pacifique, le segment du solaire a connu une augmentation considérable des ventes à magasins comparables⁵, qui a plus que compensé la croissance toujours négative du segment de l'optique en raison de la performance de l'activité de détail en Chine. Le chiffre d'affaires comparable³ en Amérique latine a augmenté au deuxième trimestre grâce à une hausse des ventes à magasins comparables⁵ de l'ordre de 10 % des bannières de détail du solaire et de l'optique.

Chiffre d'affaires du premier semestre par activité

Professional Solutions

Au cours du premier semestre de 2022, la division a affiché un chiffre d'affaires comparable³ de 5 837 millions d'euros, traduisant une hausse de 7,4 % à taux de change constants¹ par rapport à 2021 sur la même période (+13,5 % à taux de change courants).

Toutes les régions ont affiché une performance positive, avec la région EMEA enregistrant une croissance à un chiffre élevé à taux de change constants¹, portant ainsi la croissance du segment avec l'Amérique latine, la région la plus performante qui affiche une croissance à deux chiffres sur cette période. L'Amérique du Nord et la région Asie-Pacifique sont en croissance de l'ordre de 5 %, les deux régions connaissant un ralentissement sur la dernière partie du semestre. Une base de comparaison élevée en Amérique du Nord a impacté la performance à partir du mois de mars alors que les confinements prolongés en Chine continentale ont pesé sur les résultats de la région Asie-Pacifique. Le solaire a été plus dynamique que l'optique au cours du semestre, soutenu par la forte croissance des marques du luxe. La catégorie de l'optique a connu une progression régulière grâce au portefeuille des verres de marque.

Direct to Consumer

Au cours du premier semestre 2022, la division a affiché un chiffre d'affaires comparable³ de 6 157 millions d'euros, traduisant une hausse de 10,8 % à taux de change constants¹ par rapport à 2021 sur la même période (+16,0 % à taux de change courants).

Les ventes à magasins comparables⁵ ont connu une croissance à deux chiffres portée par les régions EMEA et Amérique latine qui affichent chacune, des progressions s'approchant des 20%, avec un rebond considérable par rapport à la même période de l'année dernière lorsque les deux régions étaient impactées par d'importantes restrictions, en particulier au début du semestre. L'Amérique du Nord et la région Asie-Pacifique ont affiché des performances légèrement à la hausse. La catégorie de l'optique a affiché une progression régulière alors que l'activité du solaire a connu une forte reprise grâce à l'excellente performance de Sunglass Hut parmi les principales bannières du Groupe. L'e-commerce a progressé de l'ordre de 5 % à taux de change constants¹ grâce à SunglassHut.com et EyeBuyDirect.com.

Chiffre d'affaires du premier semestre par zone géographique

Les zones géographiques comportent l'**Amérique du Nord**, **EMEA** (c'est à dire l'Europe, dont la Turquie et la Russie, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique), l'**Asie-Pacifique**, et l'**Amérique latine**.

| <i>En millions d'euros</i> | S1 2022 | S1 2021 | Variation à taux de change constants¹ | Variation à taux de change courants |
|--|----------------|----------------|---|--|
| Amérique du Nord | 5 591 | 4 843 | 4,9% | 15,4% |
| EMEA | 4 401 | 3 864 | 14,9% | 13,9% |
| Asie-Pacifique | 1 351 | 1 258 | 2,4% | 7,4% |
| Amérique latine | 650 | 487 | 22,6% | 33,4% |
| CHIFFRE D'AFFAIRES COMPARABLE³ | 11 994 | 10 453 | 9,1% | 14,7% |

En millions d'euros

| | T2 2022 | T2 2021 | Variation à taux de change constants¹ | Variation à taux de change courants |
|--|----------------|----------------|---|--|
| Amérique du Nord | 3 026 | 2 627 | 2,4% | 15,2% |
| EMEA | 2 347 | 2 110 | 12,4% | 11,2% |
| Asie-Pacifique | 666 | 620 | 1,7% | 7,5% |
| Amérique latine | 348 | 251 | 23,9% | 38,8% |
| CHIFFRE D'AFFAIRES COMPARABLE³ | 6 387 | 5 607 | 7,0% | 13,9% |

Chiffre d'affaires du deuxième trimestre par zone géographique

Amérique du Nord

La région Amérique du Nord a enregistré un chiffre d'affaires comparable³ de 3 026 millions d'euros, traduisant une hausse de 2,4 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre de 2021 (+15,2 % à taux de change courants), un ralentissement qui s'explique par une base de comparaison 2021 élevée, lorsque le marché avait connu un fort rebond de la confiance des consommateurs et un retour à des conditions économiques rétablies.

La division Professional Solutions a connu une légère croissance à un chiffre à taux de change constants¹. L'activité des verres a fait face à une concurrence par les prix plus soutenue sur le segment d'entrée de gamme des verres sans marque, ce qui a pesé sur la performance. Les verres phares d'EssilorLuxottica ont affiché de meilleurs résultats grâce au succès du programme EssilorLuxottica 360, lequel a doublé de taille par rapport à l'année dernière et comprend désormais 4 300 membres. L'activité des montures a consolidé sa dynamique de croissance notamment grâce à un effet prix / mix favorable, porté par la performance des marques de luxe, alors que Ray-Ban et Oakley ont été impactés négativement en raison de la base de comparaison élevée. Les lentilles de contact ont connu une forte reprise sur le trimestre. Les grands comptes et les grands magasins ont été plus dynamiques que les autres canaux de distribution, alors que les professionnels de la vue indépendants et les plateformes tierces de e-commerce, les moteurs de croissance en 2021, sont entrés en territoire négatifs. La performance du programme EssilorLuxottica 360 a continué de démontrer la force intrinsèque de ce partenariat.

La division Direct to Consumer affiche un taux de croissance à un chiffre bas à taux de change constants¹. LensCrafters enregistrant une légère baisse des ventes à magasins comparables⁵ par rapport à la plus haute des bases de comparaison de l'année dernière (augmentation supérieure à 10 % au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 2019). L'effet prix / mix a continué à être favorable aussi bien sur le segment des verres que des montures mais la fréquentation des magasins et les taux de conversion ont commencé à décliner, particulièrement à la fin du trimestre. Les ventes à magasins comparables⁵ de Sunglass Hut sont stables malgré l'effet défavorable de l'accélération des ventes de l'année dernière. La reprise de la fréquentation et le redémarrage des sites exposés au tourisme international ont contribué à cette performance. Le positionnement réussi de la bannière comme véritable distributeur omnicanal a accentué la performance avec une augmentation des ventes associées de plus de 10% par rapport à l'année dernière. Les ventes au détail d'Oakley ont été plus dynamiques que les autres bannières avec une croissance des ventes à magasins comparables⁵ supérieure à 10 % grâce à de solides résultats sur les lunettes. Globalement, l'e-commerce s'est stabilisé en comparaison au deuxième trimestre de l'année dernière, le meilleur trimestre de 2021, lorsque l'activité en ligne avait connu une forte accélération, avec une activité qui avait presque doublé. EyeBuyDirect.com et SunglassHut.com ont affiché les meilleures performances parmi les principaux sites Internet. Naturellement adaptée à la vente en ligne, SunglassHut.com a plus que triplé ses ventes par rapport aux niveaux pré-pandémiques. EyeMed a continué sur sa dynamique de croissance à deux chiffres à taux de change constants¹.

EMEA

La région EMEA a enregistré un chiffre d'affaires comparable³ de 2 347 millions d'euros, traduisant une hausse de 12,4 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre de 2021 (+11,2 % à taux de change courants), avec le maintien d'un niveau de croissance soutenu dans les deux divisions Professional Solutions et Direct to Consumer.

La division Professional Solutions a connu une forte augmentation, en enregistrant une augmentation des ventes comparables³ de l'ordre de 5 % par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière. Presque tous les pays ont contribué à ces résultats, avec le Royaume-Uni, l'Europe de l'Est, l'Espagne et la Turquie qui présentent les meilleures performances alors que le marché français s'est infléchi sur cette période. La croissance des verres a été soutenue par Transitions et Eyezen, ainsi que par le déploiement des solutions de gestion de la myopie. Les lunettes de soleil ont continué de rebondir grâce à la performance des marques de luxe, soutenues par une reprise du tourisme et des conditions climatiques favorables.

Les ventes à magasins comparables⁵ ont augmenté de l'ordre de 15 % grâce à l'activité solaire depuis la fin des restrictions liées au COVID-19. L'activité de Sunglass Hut a augmenté de plus de 80 % par rapport à l'année dernière lorsque près d'un quart des magasins étaient toujours impactés par les fermetures et la faiblesse du tourisme. L'enseigne a dépassé les niveaux pré-pandémiques dans tous les pays et a même connu une reprise progressive dans les aéroports. Le segment de l'optique a continué son développement avec une augmentation des ventes à magasins comparables⁵ de l'ordre de 5 %. Salmoiraghi & Viganò et GrandOptical ont été les moteurs de cette performance avec une forte croissance de près de 25 % toutes les deux, avec Générale d'Optique dans le sillage avec une croissance de près de 10 %. La performance a légèrement ralenti vers la fin du trimestre, lorsque le retrait des restrictions de l'année dernière avait entraîné une reprise progressive. Le canal de l'e-commerce a contribué de manière positive aux résultats du trimestre dans la région, avec les lentilles de contact réalisant les meilleures performances.

Asie-Pacifique

La région Asie-Pacifique a enregistré un chiffre d'affaires comparable³ de 666 millions d'euros, traduisant une hausse de 1,7 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre de 2021 (+7,5 % à taux de change courants), subissant le fort impact des confinements liés au COVID-19 en Chine continentale, sélectifs mais prolongés, avec des effets compensés, pourtant, par la solide performance des autres pays.

La division Professional Solutions a connu une légère croissance sur le trimestre. La Chine continentale a enregistré des ventes très décevantes jusqu'à mai à cause de la recrudescence de cas de COVID-19 et des confinements en résultant. Les résultats en Chine sont redevenus positifs en juin grâce à la forte reprise de la catégorie de l'optique portée par les solutions de gestion de la myopie, notamment grâce au développement de Stellest à partir de mai. Les autres principaux marchés de la région ont connu une forte croissance avec une belle performance de la catégorie de l'optique au Japon et en Inde, et une levée progressive des restrictions en Asie du Sud.

Les ventes à magasins comparables⁵ ont connu une croissance de l'ordre de 5 % sur le trimestre. La croissance de l'activité de l'optique a ralenti et est de l'ordre de 5 %, en raison de l'impact des restrictions liées au COVID-19 en Chine continentale. La performance du pays est restée négative sur tout le trimestre, malgré des améliorations liées à la phase de réouvertures qui a débuté en juin. En Australie, OPSM a connu une reprise progressive, terminant avec des ventes à magasins comparables⁵ stables. La bannière a tiré profit d'un effet prix / mix favorable grâce à une meilleure exposition aux verres de marque ainsi qu'aux tendances positives du luxe pour les montures. Sunglass Hut et Oakley affichent une croissance à deux chiffres dans la région. En Australie, la performance d'Oakley a bénéficié d'une reprise des vêtements, chaussures et accessoires ainsi que d'une accélération des rénovations de magasins alors que Sunglass Hut a été principalement soutenue par la croissance des marques de luxe. Cette dernière est montée en puissance dans les autres pays ainsi qu'en Asie du Sud-Est soutenue par les réouvertures progressives et la reprise des flux touristiques.

Amérique latine

L'Amérique latine est la région la plus performante avec un chiffre d'affaires comparable³ de 348 millions d'euros, traduisant une hausse de 23,9 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre de 2021 (+38,8 % à taux de change courants), grâce à une croissance identique des divisions Professional Solutions et Direct to Consumer par rapport à l'année dernière, où des restrictions liées au COVID-19 étaient toujours en place, particulièrement sur les deux premiers mois du trimestre.

Dans la division Professional Solutions, le Brésil affiche une croissance qui s'approche des 20% à taux de change constants¹, affichant de très bons résultats sur toutes les catégories de produits. Sur le segment des verres, Transitions et Kodak ont affiché les meilleures performances alors que le luxe et Oakley ont été les moteurs de la croissance des montures. Le Mexique a affiché de solides résultats, alors que l'Argentine et la Colombie ont été plus dynamiques que les autres pays avec respectivement des croissances à deux et trois chiffres, à taux de change constants¹.

Le chiffre d'affaires comparable³ des magasins physiques a accéléré à partir du premier trimestre en augmentant de près de 25 % à taux de change constants¹. Au Brésil, Sunglass Hut a affiché la meilleure performance par rapport à l'année dernière grâce à une augmentation de la fréquentation et à un l'effet prix / mix. La forte croissance du Mexique a été soutenue par les ouvertures réussies des magasins de Palacio de Hierro. Les ventes à magasins comparables⁵ de Sunglass Hut dans toute la région sont en croissance de plus de 33 %. Sur le segment de l'optique, les bannières GMO et GrandVision ont affiché de bonnes performances identiques grâce à des ventes à magasins comparables⁵ en croissance de l'ordre de 10 à 15 %.

Chiffre d'affaires du premier semestre par zone géographique

Amérique du Nord

L'Amérique du Nord a affiché un chiffre d'affaires comparable³ de 5 591 millions d'euros, traduisant une hausse de 4,9 % à taux de change constants¹ par rapport au premier semestre de 2021 (+15,4 % à taux de change courants).

La croissance des deux segments a évolué de la même manière. Les montures solaires ont été plus dynamiques que la catégorie de l'optique grâce aux marques du luxe. Les grands comptes ont été les moteurs de la performance alors que les professionnels de la vue indépendants ont subi un ralentissement. Sur la division Direct to Consumer, les magasins physiques et l'e-commerce sont en croissance grâce notamment à l'excellente performance de Sunglass Hut au cours du semestre.

EMEA

La région EMEA a affiché un chiffre d'affaires comparable³ de 4 401 millions d'euros, traduisant une hausse de 14,9 % à taux de change constants¹ par rapport au premier semestre de 2021 (+13,9 % à taux de change courants).

Avec la levée des restrictions, la région a continué sa reprise progressive grâce aux bonnes performances de tous les pays. La division Professional Solutions a connu une croissance significative grâce à la reprise de l'activité des lunettes de soleil et des verres de marque pour la catégorie de l'optique. La division Direct to Consumer a stimulé la croissance de la région, Sunglass Hut réalisant la meilleure performance, suivi par Salmoiraghi & Viganò et les enseignes GrandVision.

Asie-Pacifique

La région Asie-Pacifique affiche un chiffre d'affaires comparable³ de 1 351 millions d'euros, traduisant une hausse de 2,4 % à taux de change constants¹ par rapport au premier semestre de 2021 (+7,4 % à taux de change courants).

La région a été impactée par une performance contrastée entre les différents pays. La Chine continentale a été impactée négativement par les nouvelles vagues de la pandémie mais a démarré sa reprise en juin grâce à une croissance positive du segment Professional Solutions portée par la catégorie de l'optique et l'excellente performance de Stellest. Les autres principaux marchés de la région ont tous affiché de solides résultats. Du côté du segment Direct to Consumer, l'Australie a accéléré au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre grâce à une amélioration de la performance de l'optique et du solaire.

Amérique latine

La région Amérique latine a affiché un chiffre d'affaires comparable³ de 650 millions d'euros, traduisant une hausse de 22,6 % à taux de change constants¹ par rapport au premier semestre de 2021 (+33,4 % à taux de change courants).

Cette année, la performance de la région qui n'a pas connu de restrictions liées au COVID-19, a connu un fort rebond avec une croissance à deux chiffres de tous les pays et une contribution identique des divisions Professional Solutions et Direct to Consumer. Le Brésil a affiché de solides résultats soutenus par la reprise du segment du commerce de gros et l'excellente performance de Sunglass Hut, l'enseigne la plus performante pour le commerce de détail. Des croissances vigoureuses ont été également affichées par les enseignes de l'optique de la région y compris celles de GrandVision.

Compte de résultat et Indicateurs Alternatifs de Performance

Compte de résultat consolidé condensé d'EssilorLuxottica

| En millions d'euros | S1 2022 | S1 2021 | Variation |
|------------------------------------|----------------|----------------|--------------|
| Chiffre d'affaires | 11 994 | 8 768 | 36,8% |
| Coût des ventes | (4 278) | (3 423) | 25,0% |
| MARGE BRUTE | 7 716 | 5 345 | 44,4% |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 64,3% | 61,0% | |
| Charges opérationnelles | (6 006) | (4 074) | 47,4% |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | 1 711 | 1 271 | 34,6% |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 14,3% | 14,5% | |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | 1 661 | 1 214 | 36,8% |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 13,9% | 13,9% | |
| Impôts sur le résultat | (424) | (302) | 40,4% |
| <i>Taux effectif d'impôt</i> | 25,5% | 24,9% | |
| RÉSULTAT NET | 1 237 | 912 | 35,6% |
| RÉSULTAT NET PART DU GROUPE | 1 174 | 854 | 37,5% |

Le tableau ci-dessus présente les performances des activités d'EssilorLuxottica aux premiers semestres 2022 et 2021. En conséquence du regroupement entre EssilorLuxottica et GrandVision (effectif au 1^{er} juillet 2021), la performance du Groupe présentée sur le premier semestre 2021 n'inclut pas les résultats de GrandVision ni aucun des effets liés à la comptabilisation du regroupement. La comparabilité de l'information financière présentée s'en trouve ainsi affectée.

- Le *Chiffre d'affaires* a augmenté de 36,8 % par rapport au premier semestre 2021. Cependant, comme la contribution du chiffre d'affaires de GrandVision n'est consolidée que depuis le 1^{er} juillet 2021, la comparaison avec le premier semestre 2021 n'est pas pertinente ; par conséquent, la performance du *Chiffre d'affaires* du Groupe sur le semestre est commentée sur une base comparable³ dans le paragraphe précédent *Chiffre d'affaires consolidé*.
- Le *Coût des ventes* est en augmentation, conséquence directe de la consolidation de GrandVision et affiche ainsi une variation de +25 % comparé au premier semestre 2021.
- Les *Charges opérationnelles* sont toujours significativement impactées par les amortissements résultant de la comptabilisation des actifs corporels et incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition liée au Rapprochement entre Essilor et Luxottica (environ 366 millions d'euros au premier semestre 2022 contre environ 350 millions d'euros comptabilisés sur la même période l'année dernière). GrandVision a contribué aux charges opérationnelles du Groupe pour environ 1,4 milliards d'euros, dont 112 millions d'euros relatifs à l'amortissement des nouveaux actifs incorporels reconnus dans le cadre du Regroupement GV. Par ailleurs, les charges opérationnelles pour le premier semestre 2021 comprenaient un produit significatif d'environ 62 millions d'euros constaté suite au recouvrement des fonds détournés dans le cadre de la fraude EMTC – i.e. les activités financières frauduleuses découvertes dans une usine Essilor en Thaïlande fin 2019, qui ne se retrouve pas en 2022.
- Le *Résultat net* a significativement augmenté pour atteindre 1 237 millions d'euros à comparer au résultat net de 912 millions d'euros réalisé sur le premier semestre 2021, en raison de la croissance réalisée par le Groupe ainsi que de la contribution des activités de GrandVision.

Les Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP) d'EssilorLuxottica

Indicateurs ajustés

Dans ce document, la Direction présente certains indicateurs de performance qui ne sont pas prévus par les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB, Bureau international des normes comptables) et approuvées par l'Union européenne. Ces agrégats ne sont pas destinés à être utilisés isolément ou à remplacer les agrégats figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica établis conformément aux normes IFRS. En effet, ces agrégats doivent être utilisés et analysés conjointement aux états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica pour une meilleure compréhension des performances opérationnelles du Groupe. Ces agrégats ne sont pas définis par les normes IFRS et les investisseurs sont invités à examiner avec attention leurs définitions.

Le rapprochement entre Essilor et Luxottica (« Rapprochement EL »), l'acquisition de GrandVision (« Acquisition GV » ou « Regroupement GV ») ainsi que les événements inhabituels, occasionnels ou sans rapport avec les activités normales ont un impact significatif sur les résultats consolidés. Par conséquent, certains agrégats ont été ajustés (« indicateurs ajustés »), dans le but de fournir des informations supplémentaires en base comparable par rapport aux exercices précédents, de refléter les performances économiques réelles d'EssilorLuxottica et de permettre leur suivi et leur comparabilité avec ceux de ses concurrents. En particulier, la Direction a ajusté les indicateurs suivants : le *Coût des ventes*, la *Marge brute*, les *Charges opérationnelles*, le *Résultat opérationnel*, le *Résultat avant impôt* et le *Résultat net*. Ces mesures ajustées sont rapprochées de leurs mesures les plus comparables présentées dans les états financiers semestriels consolidés résumés pour la période de six mois close le 30 juin 2022.

En continuité avec les périodes précédentes, pour le premier semestre 2022 les indicateurs ajustés ne tiennent pas compte : (i) des impacts supplémentaires liés à l'allocation du coût d'acquisition relatif au Rapprochement EL et à l'Acquisition GV (*Ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition*) ; et (ii) des autres ajustements relatifs aux transactions inhabituelles, occasionnelles, ou sans rapport avec les activités normales, l'impact de ces événements pouvant altérer la compréhension (*Autres ajustements « non-GAAP »*).

| <i>En millions d'euros</i> | S1 2022 | Ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition | Autres ajustements « non-GAAP » | S1 2022 Ajusté² |
|--|----------------|--|--|---------------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 11 994 | — | — | 11 994 |
| Coût des ventes | (4 278) | 4 | 9 | (4 265) |
| MARGE BRUTE | 7 716 | 4 | 9 | 7 729 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | <i>64,3%</i> | | | <i>64,4%</i> |
| Charges opérationnelles | (6 006) | 431 | 47 | (5 528) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | 1 711 | 435 | 56 | 2 202 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | <i>14,3%</i> | | | <i>18,4%</i> |
| Coût de l'endettement financier net et autres* | (49) | (0) | (3) | (52) |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | 1 661 | 434 | 54 | 2 150 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | <i>13,9%</i> | | | <i>17,9%</i> |
| Impôts sur le résultat | (424) | (87) | (16) | (527) |
| RÉSULTAT NET | 1 237 | 348 | 38 | 1 623 |
| RÉSULTAT NET PART DU GROUPE | 1 174 | 339 | 35 | 1 548 |

* Incluant la *Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence*.

Les Autres ajustements « non-GAAP » sont décrits ci-dessus.

- Une charge non récurrente du *Coût des ventes* pour 9 millions d'euros presque entièrement relative à des restructurations et des réorganisations effectuées dans le cadre de projets visant à rationaliser l'implantation des laboratoires de verres et le réseau de distribution afin d'accroître l'efficacité opérationnelle et organisationnelle du Groupe. Ces coûts non récurrents correspondent principalement à des indemnités de départ, des amortissements accélérés et à des mises au rebut.
- Des *Frais de commercialisation* non récurrents de 15 millions d'euros relatifs à des projets de restructuration dans la région EMEA et aux États-Unis.
- Des *Frais de publicité et de marketing* non récurrents de 9 millions, principalement liés à des pertes de valeurs sur des immobilisations incorporelles.
- Des *Frais généraux et administratifs* non récurrents de 37 millions d'euros, principalement relatifs aux éléments suivants :
 - des charges non récurrentes liées aux projets de Fusions et Acquisitions pour 10 millions d'euros, engagées dans le cadre des regroupements d'entreprises significatifs finalisés au premier semestre ;
 - des projets de restructuration et de réorganisation dans la région EMEA ainsi qu'aux États-Unis pour près de 16 millions d'euros, ces coûts étant essentiellement constitués par des indemnités de départ, y compris celles liées aux dirigeants clés.
- Les *Autres produits / (charges)* sont ajustés d'un effet net positif de 13 millions d'euros principalement lié à un produit d'environ 7 millions d'euros résultant de cessions d'activités européennes telles que convenues avec la Commission européenne dans le cadre de l'acquisition de GrandVision.
- Les *Impôts sur le résultat* ont été ajustés à hauteur de (16) millions d'euros en raison des impacts fiscaux induits par l'ensemble des ajustements décrits ci-dessus.

Compte de résultat consolidé ajusté²

Du fait de la structure du compte de résultat consolidé du premier semestre 2021, qui n'intègre pas la contribution de GrandVision ni aucun des effets résultant de la comptabilisation du regroupement GV, la Direction a considéré pertinent de commenter la performance du Groupe pour le premier semestre 2022 par rapport à l'information semestrielle 2021 *pro forma*⁴. Cette information semestrielle *pro forma*⁴ a été préparée à des seules fins illustratives afin de présenter des informations utiles et comparables.

| En millions d'euros | S1 2022 Ajusté ² | S1 2021 Ajusté ² Pro Forma ⁴ | Variation à taux de change constants ¹ | Variation à taux de change courants |
|--|--------------------------------|--|--|--|
| Chiffre d'affaires | 11 994 | 10 453 | 9,1% | 14,7% |
| Coût des ventes | (4 265) | (3 752) | 7,9% | 13,7% |
| MARGE BRUTE | 7 729 | 6 701 | 9,8% | 15,3% |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 64,4% | 64,1% | | |
| Frais de recherche et développement | (158) | (162) | -5,3% | -2,1% |
| Frais de commercialisation | (3 461) | (2 916) | 13,5% | 18,7% |
| Redevances | (109) | (87) | 20,6% | 25,4% |
| Frais de publicité et de marketing | (812) | (750) | 2,9% | 8,3% |
| Frais généraux et administratifs | (985) | (967) | -2,6% | 1,9% |
| Autres produits / (charges) opérationnels | (3) | (6) | -59,3% | -53,3% |
| Total des charges opérationnelles | (5 528) | (4 887) | 8,1% | 13,1% |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | 2 202 | 1 814 | 14,3% | 21,4% |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 18,4% | 17,4% | | |
| Coût de l'endettement financier net et autres* | (52) | (75) | -37,1% | -30,8% |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | 2 150 | 1 739 | 16,6% | 23,6% |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 17,9% | 16,6% | | |
| Impôts sur le résultat | (527) | (429) | 15,8% | 22,8% |
| <i>Taux effectif d'impôt</i> | 24,5% | 24,7% | | |
| RÉSULTAT NET | 1 623 | 1 310 | 16,8% | 23,9% |
| RÉSULTAT NET PART DU GROUPE | 1 548 | 1 230 | 18,6% | 25,8% |

* Incluant la Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le **Chiffre d'affaires** du premier semestre s'est élevé à 11 994 millions d'euros, en augmentation de 9,1% à taux de change constants¹ (+14,7 % à taux de change courant).

Marge brute ajustée² : +9,8 % à taux de change constants¹ (15,3 % à taux de change courants)

La **Marge brute ajustée²** s'est élevée à 7 729 millions d'euros au premier semestre 2022, représentant 64,4% du chiffre d'affaires, versus 64,1 % en 2021. S'appuyant sur un effet prix-mix favorable et sur l'efficacité de ses opérations industrielles, le Groupe a pu améliorer sa marge brute malgré la pression des coûts portée par les tendances inflationnistes sur le semestre.

Charges opérationnelles ajustées² : +8,1 % à taux de change constants¹ (+13,1 % à taux de change courants)

Les *Charges opérationnelles* ajustées² se sont élevées à 5 528 millions d'euros au premier semestre 2022, représentant 46,1 % du chiffre d'affaires (46,8% sur le premier semestre 2021). Le Groupe a tiré un certain bénéfice du contrôle serré et continu des dépenses discrétionnaires qui a partiellement compensé la hausse des frais de commercialisation et des investissements en marketing.

Les principales variations relatives aux *Charges opérationnelles* portent sur :

- Des *Frais de commercialisation* de 3 461 millions d'euros, en augmentation de 13,5 % à taux de change constants par rapport au premier semestre 2021, Cette augmentation est le reflet de la croissance du chiffre d'affaires sur le semestre ainsi que de la hausse des investissements pour renforcer l'organisation commerciale, alors que le premier semestre 2021 inclut des impacts significatifs liés aux allègements de loyers et aux subventions pour COVID-19.
- Des *Frais de publicité et de marketing* de 812 millions d'euros, en hausse de près de 3 % à taux de change constants; compte tenu d'investissements ciblés dans les marques propres du Groupe et des opérations publicitaires contractuellement convenues en faveur des marques sous licence du Groupe, lesquelles réalisent une meilleure performance que sur le premier semestre 2021.
- Des *Frais généraux et administratifs* de 985 millions d'euros, en baisse de 2,6 % à taux de change constants, par rapport à la même période en 2021 grâce aux économies réalisées sur les dépenses discrétionnaires et à la simplification de l'organisation partiellement compensées par l'augmentation des investissements dans les infrastructures informatiques du Groupe.

Résultat opérationnel ajusté² : +14,3 % à taux de change constants¹ (+21,4 % à taux de change courants)

Le Groupe a présenté un *Résultat opérationnel* ajusté² de 2 202 millions d'euros, représentant 18,4 % du chiffre d'affaires comparé aux 17,4 % sur la même période en 2021 (18,2% à taux de change constants, soit une amélioration d'environ 80 points de base comparé au premier semestre 2021).

Coût de l'endettement financier net ajusté² et autres

Le *Coût de l'endettement financier net* ajusté² a diminué de 66 millions d'euros au premier semestre 2022 principalement en raison d'une structure financière plus efficace. La *Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence* a dégagé un bénéfice de 6 millions d'euros.

Impôts sur le résultat ajusté²

La charge d'impôt ajustée² s'est élevée à 527 millions d'euros, reflétant un taux d'impôt ajusté² de 24,5% pour le premier semestre 2022, globalement en ligne avec le taux d'impôt ajusté du premier semestre 2021 (24,7 %).

Résultat net part du Groupe ajusté² : en augmentation significative de +18,6 % à taux de change constants¹ (+25,8 % à taux de change courants)

Bilan, endettement financier net, flux de trésorerie et autres mesures « non-GAAP »

État de la situation financière consolidée d'EssilorLuxottica reclassé

L'état reclassé de la situation financière consolidée d'EssilorLuxottica agrège les montants des actifs et des passifs de l'état de la situation financière consolidée conformément aux critères fonctionnels qui considèrent le Groupe classiquement divisé en trois domaines fondamentaux axés sur les investissements, l'exploitation et le financement.

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | Retraité (a) 31 décembre 2021 |
|---|---------------------|--|
| Goodwill | 31 468 | 29 104 |
| Immobilisations incorporelles | 12 425 | 12 599 |
| Immobilisations corporelles | 4 588 | 4 211 |
| Droit d'utilisation | 3 022 | 2 930 |
| Titres mis en équivalence | 90 | 91 |
| Autres actifs non courants | 746 | 718 |
| Actifs immobilisés | 52 338 | 49 653 |
| Besoin en fonds de roulement commercial | 3 270 | 2 582 |
| Avantages au personnel et provisions | 1 013 | (1 152) |
| Créances d'impôts / (dettes) | (716) | (509) |
| Impôts différés actifs / (passifs) | (2 090) | (2 049) |
| Impôts actifs / (passifs) | (2 806) | (2 558) |
| Autres actifs opérationnels courants / (passifs) | (2 767) | (3 020) |
| Actifs / (passifs) destinés à la vente | — | 69 |
| CAPITAL NET INVESTI | 49 022 | 45 573 |
| CAPITAUX PROPRES | 38 606 | 35 875 |
| ENDETTEMENT FINANCIER NET | 10 415 | 9 698 |

(a) Les données comparatives ont été retraitées pour refléter la finalisation de la comptabilisation de l'acquisition des actifs identifiables et des passifs repris de GrandVision qui avait été comptabilisés sur une base provisoire dans les états financiers consolidés d'EssilorLuxottica au 31 décembre 2021.

Les *Actifs immobilisés*, d'une valeur de 52 338 millions d'euros ont augmentés de 2 685 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Les principales catégories d'actifs contribuant à cette augmentation sont précisés ci-dessous.

- i. *Goodwill* : le goodwill a augmenté de 2 363 millions d'euros, dont 753 millions d'euros en raison des regroupements d'entreprise intervenus sur la période (et comptabilisés sur une base provisoire comme permis par les IFRS), et qui sont décrits dans le paragraphe *Faits marquants*, et près de 1 610 millions d'euros en raison des variations des taux de change.
- ii. Les *Immobilisations corporelles* et les *Droits d'utilisation* : l'augmentation d'ensemble sur la période s'élève à 468 millions d'euros, et provient essentiellement des effets de variation des taux de change. Les nouvelles immobilisations de la période ainsi que les nouveaux droits d'utilisation (dépenses d'investissement pour près de 500 millions d'euros et nouveaux contrats de location signés sur le premier semestre 2022 pour 356 millions d'euros) ont été compensés par les charges d'amortissement et de dépréciation de la période pour un montant de 795 millions d'euros.

Le *Besoin en fonds de roulement commercial* (i.e. la somme des stocks, des créances clients et des dettes fournisseurs) a augmenté de 688 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021 principalement en raison d'une part, de la croissance de la division Professional Solutions et, d'autre part, des effets des variations des taux de change.

Les *Actifs / (passifs) destinés à la vente*, qui représentaient 69 millions d'euros au 31 décembre 2021, ont été décomptabilisés sur le semestre en raison de la finalisation des cessions d'activités en Europe dans le cadre des remèdes convenus avec la Commission européenne pour l'acquisition de GrandVision.

Les *Capitaux propres* ont augmenté principalement en raison des fluctuations de change (pour environ 2 206 millions d'euros) et du résultat net de la période (1 237 millions d'euros) ; son solde a également été impacté à la baisse par les distributions de dividendes de la période pour 516 millions d'euros dont 454 millions d'euros versés aux actionnaires d'EssilorLuxottica n'ayant pas opté pour le dividende en actions (voir paragraphe *Faits marquants*) et 62 millions d'euros distribués aux actionnaires minoritaires des filiales du Groupe. Les charges de rémunération en action ont également impacté les capitaux propres (hausse de 70 millions d'euros) ainsi que les programmes de rachat d'actions propres (diminution de 338 millions d'euros).

L'*Endettement financier net* a augmenté de 717 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021, comme illustré dans le paragraphe dédié.

Autres mesures « non-GAAP »

D'autres mesures « non-GAAP » telles que l'Endettement financier net, le Cash-flow libre, l'EBITDA et le ratio d'Endettement financier net sur EBITDA sont également incluses dans ce document en vue de :

- renforcer la transparence pour les investisseurs ;
- aider les investisseurs à évaluer la performance opérationnelle du Groupe et de sa capacité à refinancer sa dette à mesure qu'elle arrive à échéance et à contracter des dettes supplémentaires pour investir dans de nouvelles opportunités opérationnelles ;
- aider les investisseurs à évaluer le coût de la dette du Groupe ;
- veiller à ce que ces mesures soient pleinement comprises à la lumière de la manière dont le Groupe évalue ses résultats opérationnels et son effet de levier ;
- définir correctement les paramètres utilisés et confirmer leur calcul ; et
- partager simultanément ces mesures avec tous les investisseurs.

Ces autres mesures « non-GAAP » ne sont pas destinées à être utilisées isolément ou à remplacer les agrégats figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica établis conformément aux normes IFRS, mais devraient plutôt être utilisées en complément des résultats IFRS afin d'aider le lecteur à mieux comprendre la performance opérationnelle du Groupe. En outre, les investisseurs doivent être conscients que la méthode de calcul de ces mesures « non-GAAP » peut différer de celle employée par d'autres sociétés.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre ces mesures « non-GAAP » et les mesures financières IFRS les plus directement comparables.

| <i>En millions d'euros</i> | S1 2022 | S1 2021 |
|--|----------------|----------------|
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ^(a) | 2 144 | 1 905 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^(a) | (768) | (418) |
| Remboursements du principal des dettes de loyers ^(a) | (469) | (276) |
| CASH-FLOW LIBRE | 906 | 1 211 |
| Résultat opérationnel ^(b) | 1 711 | 1 271 |
| Amortissements, dépréciations et pertes de valeur ^(a) | 1 433 | 1 011 |
| EBITDA | 3 144 | 2 282 |
| ENDETTEMENT FINANCIER NET ^(c) | 10 415 | 1 945 |
| ENDETTEMENT FINANCIER NET / EBITDA LTM ^(d) | 1,8 | 0,5 |

(a) Tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(b) Tel que présenté dans le compte de résultat consolidé.

(c) L'Endettement financier net est présenté dans la Note 16 – *Dettes financières, incluant les dettes de loyer* des Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés. Ses composantes sont aussi présentées dans le paragraphe *Endettement financier net* ci-dessous

(d) EBITDA LTM = 12 mois glissants, 5 649 millions d'euros sur la période de 12 mois close au 30 juin 2022 et 4 135 millions d'euros sur la période de 12 mois close au 30 juin 2021.

Endettement financier net

L'*Endettement financier net (hors dettes de loyer)* du Groupe a atteint 10 415 millions d'euros à fin juin 2022, soit une hausse de 717 millions d'euros par rapport au même indicateur à la fin décembre 2021.

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Dettes financières non courantes | 7 925 | 8 913 |
| Dettes financières courantes | 3 077 | 1 036 |
| TOTAL PASSIFS | 11 001 | 9 950 |
| Investissements court terme | (13) | — |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (3 745) | (3 293) |
| TOTAL ACTIFS | (3 758) | (3 293) |
| Instruments dérivés de taux d'intérêt (couverture de juste valeur) | (4) | (21) |
| Instruments dérivés de change à la juste valeur | (10) | (4) |
| ENDETTEMENT FINANCIER NET hors dettes de loyer | 7 230 | 6 630 |
| Dettes de loyer (courantes et non courantes) | 3 185 | 3 068 |
| ENDETTEMENT FINANCIER NET | 10 415 | 9 698 |

Les dettes financières non courantes ont diminué par rapport au 31 décembre 2021, essentiellement du fait du reclassement à dettes financières courantes d'un Eurobond pour 1 milliard d'euros (valeur nominale) qui arrivera à maturité en mai 2023. Les dettes financières courantes ont également augmentées suite à l'émissions de *Commercial Paper*, principalement dans le cadre du programme USCP (US Commercial Paper).

Tableau des flux de trésorerie consolidés reclassé

Le tableau des flux de trésorerie consolidés reclassé réconcilie l'EBITDA avec le flux net de trésorerie généré par le Groupe en mettant en évidence le flux de trésorerie provenant de l'exploitation (*Cash-flow libre*).

Comme le rapprochement entre EssilorLuxottica et GrandVision est intervenu le 1^{er} juillet 2021, la performance de la société affichée pour le premier semestre 2021 n'inclut pas les résultats de GrandVision.

| <i>En millions d'euros</i> | S1 2022 | S1 2021 |
|---|----------------|----------------|
| EBITDA | 3 144 | 2 282 |
| Variation du besoin en fonds de roulement commercial ^(a) | (355) | (299) |
| Dépenses d'investissements | (768) | (418) |
| Paieement des loyers (hors intérêts) ^(b) | (469) | (276) |
| Autres flux de trésorerie d'exploitation | (646) | (78) |
| CASH-FLOW LIBRE | 906 | 1 211 |
| Dividendes versés | (519) | (191) |
| Acquisitions de filiales, net de la trésorerie acquise | (800) | (38) |
| Autres variations des capitaux propres | (340) | (24) |
| Autres variations d'actifs financiers et non financiers | 16 | 113 |
| Variation des dettes financières (hors écarts de change) | 997 | (394) |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE | 260 | 677 |

(a) *Besoin en fonds de roulement commercial*: stocks, créances clients et dettes fournisseurs.

(b) *Remboursements du principal des dettes de loyers* tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les *Dépenses d'investissements* décaissées s'élèvent à 768 millions d'euros, soit environ 6% du chiffre d'affaires du Groupe.

La ligne *Acquisitions de filiales, net de la trésorerie acquise*, représente les sorties nettes de trésorerie relatives aux regroupements d'entreprises finalisés sur la période, et dans un effet moindre, les compléments de prix et/ou paiements différés portant sur des acquisitions finalisées les années passées. Au premier semestre 2022, le montant présenté est principalement relatif aux regroupements d'entreprises présentés dans le paragraphe *Faits marquants*.

La ligne *Autres variations des capitaux propres* intègre entre autres, les effets des opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle (5 millions d'euros en 2022; 28 millions d'euros en 2021) et les sorties de trésorerie relatifs aux programmes de rachat d'actions (338 millions d'euros pour le premier semestre 2022 contre aucun rachat au premier semestre 2021) partiellement compensés par les augmentations de capital en numéraire.

Les flux reportés dans la ligne *Autres variations d'actifs financiers et non financiers* au premier semestre 2022 comprennent principalement les encaissements des ventes des activités européennes cédées dans le cadre des engagements pris auprès de la Commission européenne dans le cadre de l'acquisition de GrandVision, et presque entièrement compensés par des prises de participation financières dans des sociétés non consolidées. Au premier semestre 2021, ces flux incluaient principalement un investissement à hauteur de 75 millions d'euros dans Mazzucchelli 1842 SpA (entreprise associée) contrebalancé par le réinvestissement d'un dépôt de trésorerie à court terme en équivalents de trésorerie (200 millions d'euros).

Enfin, la ligne *Variation des dettes financières (hors écarts de change)* a été principalement impactée par les mouvements dans le paragraphe *Endettement financier net*.

Acquisitions et partenariats

Au cours du premier semestre 2022, EssilorLuxottica a poursuivi sa stratégie de fusions et acquisitions dans certaines activités et zones géographiques.

Le 31 mai 2022, Luxottica a annoncé la finalisation de l'acquisition de 90,9% du capital social de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et, en conséquence, a émis une Offre Publique d'Achat obligatoire (« OPA ») sur les actions ordinaires de Fedon restant en circulation. Cette opération représente une avancée dans la stratégie d'intégration verticale d'EssilorLuxottica et permettra de mieux adapter les étuis et emballages aux lunettes (voir détails dans le paragraphe *Faits marquants*).

De plus, EssilorLuxottica a annoncé, le 1^{er} mars 2022, la finalisation de l'acquisition du réseau de laboratoires Walman Optical aux États-Unis, et, le 17 mars 2022, la finalisation de l'accord de joint-venture avec la Société CooperCompanies pour l'acquisition de SightGlass Vision. Enfin, dans le cadre de l'acquisition de GrandVision, EssilorLuxottica a annoncé la finalisation de l'offre de retrait obligatoire des actionnaires restants de GrandVision et détenir désormais 100 % du capital social de GrandVision.

Mission et développement durable

Mission

Au cours du second trimestre 2022, le Groupe a franchi une étape décisive dans la poursuite de sa Mission d'aider chacun à « mieux voir et mieux être » avec le lancement de OneSight EssilorLuxottica Foundation en mai 2022. Il s'agit du fonds de dotation le plus important au monde à œuvrer pour un large accès à la santé visuelle auprès des plus populations les plus défavorisées. Il regroupe toutes les actions de sensibilisation et de philanthropie du Groupe afin de véritablement tirer parti de la puissance et de l'engagement d'EssilorLuxottica et de ses salariés et partenaires. OneSight EssilorLuxottica Foundation vise à étendre et intensifier significativement les actions philanthropiques menées à l'échelle mondiale. Celles-ci incluent notamment la création de points d'accès durables, l'innovation pour proposer des solutions abordables, le financement de services subventionnés et gratuits, la conduite d'actions de plaidoyer et de sensibilisation, la mobilisation des parties prenantes et la création de partenariats. Les équipes dédiées à la Mission collaboreront étroitement avec les équipes commerciales et de développement durable afin d'aider les pays à travers le monde à concrétiser la résolution des Nations Unies, « Vision pour toutes et tous » et à éliminer la mauvaise vision non corrigée en une génération.

Dans le cadre des autres actions du Groupe pour éliminer la mauvaise vision non corrigée, 6 nouveaux centres de vision ont été ouverts et plus de 1 500 nouveaux micro-entrepreneurs de santé visuelle ont été formés depuis le début de l'année, permettant à plus de 30 millions de personnes dans le monde d'accéder à des services de santé visuelle et équipant près de 5 millions de nouveaux porteurs de lunettes. En outre, 100 % de la population du Rwanda a désormais accès à des prestations de santé visuelle grâce aux centres de vision caritatifs.

Depuis 2013, le Groupe a permis à près de 500 millions d'habitants de communautés défavorisées d'accéder à ces prestations, formé plus de 20 500 micro-entrepreneurs apportant des solutions de santé visuelle de première nécessité, et équipé près de 51 millions de nouveaux porteurs de lunettes.

Internationalement reconnu pour son impact positif sur les communautés qui l'entourent, EssilorLuxottica a remporté des distinctions majeures au cours du premier semestre, notamment en Chine où les prix de « Marque responsable 2021 », « Excellent projet RSE 2021 », « Responsable Développement Durable 2022 » et « Service exceptionnel de santé publique apporté aux communautés 2022 » lui ont été décernés.

Développement durable

La fin du premier semestre 2022 marque le premier anniversaire du programme de développement durable d'EssilorLuxottica « Eyes on the Planet ». Depuis son lancement, la Société et ses filiales ont mis en œuvre des projets et des initiatives associés à chaque pilier stratégique « Eyes on » du programme : Carbon, Circularity, World sight, Inclusion et Ethics – afin d'intégrer davantage la durabilité dans le modèle économique. En travaillant les thèmes clés du développement durable tout au long de la chaîne de valeur du Groupe, les piliers confirment à quel point la mission, le développement durable et la stratégie d'affaires sont étroitement liés chez EssilorLuxottica.

Cinq piliers et engagements répondant à des problématiques stratégiques de durabilité

| Piliers | Thème | Engagement |
|---------------------|--|---|
| EYES ON CARBON | Changement climatique | Atteindre la neutralité carbone dans nos opérations directes d'ici 2025, en commençant par l'Europe en 2023. |
| EYES ON CIRCULARITY | Produits et offres durables | Délaisser les matériaux d'origine fossile au profit de matériaux biosourcés et intégrer l'éco-conception dans tous nos développements de produits d'ici 2025. |
| EYES ON WORLD SIGHT | Responsabilité envers la société | S'appuyer sur notre expertise de la vision et de l'innovation de rupture pour éliminer la mauvaise vision d'ici 2050 et impliquer les communautés locales |
| EYES ON INCLUSION | Bien être des collaborateurs | Créer une culture du travail inclusive et un environnement sûr, où chacun peut s'épanouir, se sentir valorisé et continuer à apprendre |
| EYES ON ETHICS | Pratiques éthiques et équitables au sein de notre chaîne de valeur | Garantir des conditions d'affaires et de collaboration éthiques et équitables afin de créer une valeur partagée avec nos parties prenantes |

Dans le cadre du déploiement du programme « Eyes on the Planet », EssilorLuxottica a réalisé, lors du premier semestre 2022, la première évaluation de son empreinte carbone à l'échelle mondiale, apportant une compréhension des impacts directs et indirects de l'entreprise à chaque étape de sa chaîne de valeur. Ce travail a également produit un aperçu clair des émissions indirectes, dites de « scope 3 ». Le résultat reflète pleinement le modèle d'entreprise verticalement intégré d'EssilorLuxottica, comprenant tous les aspects de ses activités de santé visuelle et de lunetterie : les biens et services achetés, la consommation d'électricité et le transport des produits sont les trois principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Elles constituent également les domaines prioritaires pour les initiatives de décarbonation et contribuent au progrès de l'agenda climat du Groupe. Déjà au premier semestre, des progrès ont été réalisés pour faire du « vert » la nouvelle norme de la logistique : de l'augmentation du contenu recyclé dans les emballages à l'ajout de « l'expédition verte » comme option par défaut dans son activité de e-commerce.

Développer une approche des meilleures pratiques en matière de décarbonation est un élément clé du programme Eyes on the Planet et s'appuie sur les initiatives mises en place depuis son lancement. Le Groupe a déjà franchi une étape clé fin 2021 : il a atteint la neutralité carbone en France et en Italie, ses deux pays d'origine historiques, dans le cadre de sa feuille de route neutralité carbone 2025 (Scope 1 et 2) pour ses opérations directes. Cette réalisation est due à une stratégie dédiée reposant sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations, l'augmentation de l'autoproduction ou de l'utilisation d'énergies renouvelables, le soutien aux projets de réduction de carbone au-delà de sa chaîne de valeur, tels que la protection et la restauration des écosystèmes naturels, et enfin le développement d'innovation « bas carbone ».

Tout en progressant vers son objectif à 2025 de neutralité carbone de ses opérations directes (scopes 1 et 2), le Groupe souhaite également élargir ses efforts et préparer une feuille de route climatique plus complète et à long terme pour contribuer à atteindre l'ambition mondiale d'assurer un avenir durable pour notre planète.

Développement durable et innovation vont de pair chez EssilorLuxottica, avec le produit naturellement placé au centre de sa démarche d'économie circulaire afin de minimiser son impact sur l'environnement tout en valorisant son excellence et sa qualité. Ceci est bien illustré par les résultats de l'évaluation du cycle de vie du bio-acétate fabriqué par la société partenaire Mazzucchelli, qui a démontré une meilleure performance environnementale par rapport à l'acétate standard. Aussi, en janvier 2021, EssilorLuxottica a été la première entreprise de lunetterie à recevoir la certification ISCC Plus (International Sustainability & Carbon Certification) pour l'économie circulaire dans le cadre du processus interne de recyclage du nylon mis en place dans l'usine d'Agordo (Italie). L'application de cette norme garantit la traçabilité du matériau à travers toutes les phases de production : de la collecte des déchets jusqu'au processus de moulage par injection, ceci tout en garantissant un granulé recyclé aux mêmes normes élevées de qualité et de performance que l'original. Au cours du premier semestre de cette année, la Société a pu recycler environ 15 tonnes de nylon uniquement dans cette usine. De plus, au cours des 18 derniers mois, le Groupe a étendu l'adoption du programme de recyclage du nylon et de l'acétate dans six usines, en Italie et en Chine. C'est une nouvelle reconnaissance de son engagement à réduire son empreinte environnementale et à mettre fin au gaspillage en suivant l'approche des 4R : « Rechercher-Réduire-Réutiliser-Recycler ».

Les progrès d'EssilorLuxottica en matière de développement durable ont une fois de plus reçu une reconnaissance externe, les notations Vigeo Eiris et Sustainalytics confirmant que l'entreprise est sur la bonne trajectoire avec sa stratégie. Le Groupe a également renforcé son engagement en matière de transparence environnementale en complétant pour la première fois le questionnaire « climat » du CDP.

En exécutant et en faisant progresser son programme « Eyes on the Planet », EssilorLuxottica continuera à contribuer à sa Mission et à impliquer l'ensemble de l'organisation pour la protection de l'environnement, le bien-être des salariés et le progrès économique et social des communautés locales qu'elle sert.

Événements postérieurs à la clôture

Accord pour la création du premier laboratoire commun Smart Eyewear en partenariat avec l'Institut Polytechnique de Milan

Le 19 juillet 2022, EssilorLuxottica et l'Institut Polytechnique de Milan ont annoncé la création du laboratoire EssilorLuxottica Smart Eyewear, le tout premier centre de recherche commun dont l'objectif est de concevoir les lunettes intelligentes du futur.

Ce projet prévoit un investissement de plus de 50 millions d'euros et associe la recherche industrielle et le développement expérimental autour de la nouvelle génération de dispositifs portables et connectés au réseau en pleine autonomie. C'est un projet concret et innovant, qui permettra le développement de technologies et de services au travers des équipements largement diffusés comme les lunettes.

D'une durée initiale de 5 ans, le laboratoire EssilorLuxottica Smart Eyewear emploiera à terme plus de 100 professionnels dont des chercheurs et des scientifiques qui collaboreront étroitement dans un espace dédié au sein du quartier de l'Innovation que l'Institut polytechnique de Milan développe dans le parc Gasometri, dans le quartier de Bovisa.

De plus, EssilorLuxottica et l'Institut polytechnique de Milan ont vocation à créer ensemble un parcours d'études dédié favorisant de nouvelles compétences de plus en plus pointues dans le domaine des dispositifs portables et des lunettes connectées, complétant ainsi les activités de recherche du laboratoire.

Perspectives

La Société confirme son objectif de croissance annuelle du chiffre d'affaires de l'ordre de 5 % entre 2022 et 2026 (à taux de change constants¹) et anticipe l'atteinte d'un résultat opérationnel ajusté² de l'ordre de 19 à 20 % du chiffre d'affaires à l'issue de cette période.

Notes

1 Chiffres à taux de change constants : les chiffres à taux de change constants ont été calculés sur la base des taux de change moyens de la même période de l'année de comparaison.

2 Mesures ou indicateurs ajustés : ajustés des produits et charges liés au rapprochement entre Essilor et Luxottica («Rapprochement EL»), l'acquisition de GrandVision (« Acquisition GV » ou « Regroupement GV ») et d'autres transactions inhabituelles, occasionnelles ou sans rapport avec les activités normales, l'impact de ces événements pouvant altérer la compréhension des performances du Groupe.

3 (Chiffre d'affaires) Comparable: le chiffre d'affaires comparable inclut, en 2021, la contribution de GrandVision comme si le regroupement entre EssilorLuxottica et GrandVision (« Acquisition GV » ou « Regroupement GV »), ainsi que les cessions d'actifs requises par les autorités de la concurrence dans le contexte du Regroupement GV, avaient eu lieu à la date du 1^{er} janvier 2021. Le chiffre d'affaires comparable a été préparé à titre illustratif dans le seul but de fournir des informations comparables. Aucune adaptation n'a été nécessaire concernant le chiffre d'affaires 2022.

4 Pro forma: information *pro forma* tel quelle présentée dans les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées. Les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées ont été préparées à titre illustratif seulement en prenant comme hypothèse que l'acquisition de GrandVision est intervenue le 1^{er} janvier 2021. Ces informations ne tiennent pas compte des résultats d'exploitation ni de la situation financière qu'EssilorLuxottica aurait obtenus si l'acquisition de GrandVision s'était effectivement réalisée le 1^{er} janvier 2021. Rien ne garantit que les hypothèses retenues pour préparer ces informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées soient exactes, ni que les résultats présentés dans ces informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées soient représentatifs de la performance d'EssilorLuxottica pour l'avenir. Par conséquent, les résultats et la situation financière d'EssilorLuxottica pour l'avenir peuvent différer considérablement de ceux présentés ou suggérés dans ces informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées. La réconciliation entre les mesures *pro forma* et leurs mesures les plus comparables présentées dans les états financiers consolidés IFRS est présentée dans le tableau en Annexe 3.

5 Ventés à magasins comparables : reflètent, à fins de comparaison, l'évolution des ventes des seuls magasins de la période récente qui étaient également ouverts sur la période comparable de l'année précédente. Pour chaque zone géographique, le calcul applique à l'ensemble des périodes le taux de change moyen de l'année.

6 Cash-flow libre : Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, moins la somme des Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et des Remboursements du principal des dettes de loyers conformément au tableau IFRS des flux de trésorerie consolidés.

7 Endettement financier net : somme des Dettes financières courantes et non-courantes, Dettes de loyer courantes et non-courantes, moins les Investissements court-terme, la Trésorerie et équivalents de trésorerie et les Instruments dérivés de taux d'intérêt (couverture de juste valeur) comme présentés dans les états financiers consolidés IFRS.

Annexe 1 - Extraits des États financiers semestriels consolidés résumés

Compte de résultat consolidé

| <i>En millions d'euros</i> | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 11 994 | 8 768 |
| Coût des ventes | (4 278) | (3 423) |
| MARGE BRUTE | 7 716 | 5 345 |
| Frais de recherche et développement | (286) | (290) |
| Frais de commercialization | (3 731) | (2 210) |
| Redevances | (109) | (87) |
| Frais de publicité et de marketing | (867) | (677) |
| Frais généraux et administratifs | (1 022) | (859) |
| Autres produits / (charges) opérationnels | 10 | 48 |
| Total des charges opérationnelles | (6 006) | (4 074) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | 1 711 | 1 271 |
| Coût de l'endettement financier net | (65) | (58) |
| Autres produits / (charges) financiers | 10 | (0) |
| Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence | 6 | 2 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | 1 661 | 1 214 |
| Impôts sur le résultat | (424) | (302) |
| RÉSULTAT NET | 1 237 | 912 |
| dont : | | |
| • part du Groupe | 1 174 | 854 |
| • part des participations ne donnant pas le contrôle | 64 | 59 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation : | | |
| • de base | 440 101 686 | 437 427 874 |
| • dilué | 444 107 551 | 443 087 053 |
| Résultat net, part du Groupe par action (<i>en euros</i>) : | | |
| • de base | 2,67 | 1,95 |
| • dilué | 2,64 | 1,93 |

État de la situation financière consolidée

Actif

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | Retraité (a) 31 décembre 2021 |
|---|---------------------|--|
| Goodwill | 31 468 | 29 104 |
| Immobilisations incorporelles | 12 425 | 12 599 |
| Immobilisations corporelles | 4 588 | 4 211 |
| Droit d'utilisation | 3 022 | 2 930 |
| Titres mis en équivalence | 90 | 91 |
| Autres actifs non courants | 746 | 718 |
| Impôts différés actifs | 413 | 487 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | 52 752 | 50 140 |
| Stocks et en cours | 2 872 | 2 445 |
| Créances clients | 2 818 | 2 355 |
| Créances d'impôt | 271 | 296 |
| Autres actifs courants | 932 | 804 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 3 745 | 3 293 |
| TOTAL ACTIFS COURANTS | 10 638 | 9 193 |
| Actifs destinés à être cédés | — | 82 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 63 390 | 59 415 |

(a) Les données comparatives ont été retraitées pour refléter la finalisation de la comptabilisation de l'acquisition des actifs identifiables et des passifs repris de GrandVision qui avait été comptabilisé sur une base provisoire dans les états financiers consolidés de EssilorLuxottica au 31 décembre 2021.

État de la situation financière consolidée

Passif

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | Retraité (a) 31 décembre 2021 |
|---|---------------------|--|
| Capital | 81 | 80 |
| Primes d'émission | 23 031 | 22 381 |
| Actions propres | (567) | (231) |
| Autres réserves | 14 100 | 11 387 |
| Résultat net part du Groupe | 1 174 | 1 448 |
| CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE | 37 819 | 35 064 |
| Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | 788 | 811 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | 38 606 | 35 875 |
| Dettes financières non courantes | 7 925 | 8 913 |
| Dettes de loyers non courantes | 2 324 | 2 230 |
| Avantages au personnel | 409 | 537 |
| Provisions non courantes | 284 | 243 |
| Autres passifs non courants | 101 | 143 |
| Impôts différés passifs | 2 503 | 2 536 |
| TOTAL PASSIFS NON COURANTS | 13 547 | 14 602 |
| Dettes financières courantes | 3 077 | 1 036 |
| Dettes de loyers courantes | 861 | 837 |
| Dettes fournisseurs | 2 420 | 2 218 |
| Dettes d'impôt | 987 | 805 |
| Provisions courantes | 320 | 373 |
| Autres passifs courants | 3 572 | 3 655 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS | 11 236 | 8 925 |
| Passifs destinés à être cédés | — | 13 |
| TOTAL DU PASSIF | 63 390 | 59 415 |

(a) Les données comparatives ont été retraitées pour refléter la finalisation de la comptabilisation de l'acquisition des actif identifiables et des passifs repris de GrandVision qui avait été comptabilisés sur une base provisoire dans les états financiers consolidés EssilorLuxottica au 31 décembre 2021.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| <i>En millions d'euros</i> | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|--|----------------------------------|----------------------------------|
| RÉSULTAT NET | 1 237 | 912 |
| Amortissements, dépréciations et pertes de valeur | 1 433 | 1 011 |
| Résultat des cessions d'actifs | 1 | 6 |
| Charges relatives aux paiements fondés sur des actions | 71 | 57 |
| Impôts sur le résultat | 424 | 302 |
| Résultat financier, net | 55 | 58 |
| Autres éléments sans incidence sur la trésorerie | (17) | (6) |
| Dotations (reprise) nette aux provisions | (29) | 36 |
| Variation du besoin en fonds de roulement commercial | (355) | (299) |
| Variation des autres créances et dettes opérationnelles | (336) | 191 |
| Impôts payés, net | (250) | (283) |
| Frais financiers payés, net | (90) | (79) |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | 2 144 | 1 905 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | (768) | (418) |
| Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | 9 | 5 |
| Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise | (800) | (38) |
| Variation des autres actifs non financiers | 69 | (75) |
| Variation des autres actifs financiers | (63) | 183 |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | (1 553) | (343) |
| Augmentation de capital | 3 | 4 |
| Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres | (338) | — |
| Dividendes versés : | (519) | (191) |
| • aux actionnaires du Groupe | (454) | (138) |
| • aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | (64) | (53) |
| Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle | (5) | (28) |
| Remboursements du principal des dettes de loyers | (469) | (276) |
| Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme | — | — |
| Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme | (453) | (503) |
| Variations des autres dettes financières (à court et long terme) | 1 451 | 109 |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | (330) | (886) |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 260 | 677 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 3 293 | 8 683 |
| Incidence des variations des taux de change | 192 | 64 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE | 3 745 | 9 424 |

Annexe 2 - Chiffre d'affaires comparable 2021

Le chiffre d'affaires comparable³ inclut la contribution du chiffre d'affaires de GrandVision comme si l'acquisition de GrandVision par EssilorLuxottica (l'« Acquisition GV » ou le « Regroupement GV »), ainsi que les cessions d'activités requises par les autorités de la concurrence dans le cadre de l'Acquisition GV, étaient intervenues au début de l'année. Le chiffre d'affaires comparable³ a été préparé à des fins illustratives. Les variations présentées ci-dessous sont par rapport à 2019.

Par activité

| En millions d'euros | Professional Solutions | Variation à TC constants ¹ | Variation à TC courants | Direct to Consumer | Variation à TC constants ¹ | Variation à TC courants | 2021 | Variation à TC constants ¹ | Variation à TC courants |
|--|------------------------|---------------------------------------|-------------------------|--------------------|---------------------------------------|-------------------------|---------------|---------------------------------------|-------------------------|
| Chiffre d'affaires comparable T1 | 2 439 | 0,3 % | (5,2)% | 2 407 | 1,3 % | (3,0)% | 4 846 | 0,8 % | (4,1)% |
| Chiffre d'affaires comparable T2 | 2 705 | 5,2 % | (0,9)% | 2 903 | 11,4 % | 6,4 % | 5 607 | 8,3 % | 2,8 % |
| Chiffre d'affaires comparable S1 | 5 144 | 2,8 % | (3,0)% | 5 310 | 6,6 % | 1,9 % | 10 453 | 4,7 % | (0,5)% |
| Chiffre d'affaires comparable T3 | 2 577 | 7,4 % | 1,8 % | 2 888 | 11,0 % | 6,5 % | 5 465 | 9,3 % | 4,2 % |
| Chiffre d'affaires comparable T4 | 2 678 | 6,8 % | 2,0 % | 2 901 | 15,2 % | 11,6 % | 5 579 | 11,0 % | 6,8 % |
| Chiffre d'affaires comparable S2 | 5 255 | 7,1 % | 1,9 % | 5 790 | 13,0 % | 9,0 % | 11 044 | 10,1 % | 5,5 % |
| Chiffre d'affaires comparable 12M | 10 399 | 4,9 % | (0,6)% | 11 099 | 9,8 % | 5,5 % | 21 498 | 7,4 % | 2,5 % |

Par zone géographique

| En millions d'euros | Amérique du Nord | Variation à TC constants ¹ | Variation à TC courants | EMEA | Variation à TC constants ¹ | Variation à TC courants | Asie-Pacifique | Variation à TC constants ¹ | Variation à TC courants | Amérique latine | Variation à TC constants ¹ | Variation à TC courants | 2021 |
|--|------------------|---------------------------------------|-------------------------|--------------|---------------------------------------|-------------------------|----------------|---------------------------------------|-------------------------|-----------------|---------------------------------------|-------------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires comparable T1 | 2 216 | 6,2 % | 0,4 % | 1 755 | (5,9)% | (7,8)% | 639 | 2,4 % | 0,7 % | 236 | 0,1 % | (23,6)% | 4 846 |
| Chiffre d'affaires comparable T2 | 2 627 | 16,2 % | 8,9 % | 2 110 | 3,8 % | 1,8 % | 620 | (3,7)% | (6,0)% | 251 | 3,1 % | (19,9)% | 5 607 |
| Chiffre d'affaires comparable S1 | 4 843 | 11,4 % | 4,8 % | 3 864 | (0,9)% | (2,8)% | 1 258 | (0,7)% | (2,7)% | 487 | 1,6 % | (21,8)% | 10 453 |
| Chiffre d'affaires comparable T3 | 2 497 | 14,0 % | 7,9 % | 2 101 | 8,7 % | 6,8 % | 577 | (6,9)% | (8,6)% | 289 | 10,9 % | (12,4)% | 5 465 |
| Chiffre d'affaires comparable T4 | 2 528 | 13,9 % | 10,6 % | 1 987 | 8,2 % | 5,4 % | 706 | 1,4 % | 2,1 % | 359 | 25,1 % | (1,3)% | 5 579 |
| Chiffre d'affaires comparable S2 | 5 025 | 13,9 % | 9,2 % | 4 088 | 8,5 % | 6,1 % | 1 283 | (2,5)% | (3,0)% | 648 | 18,3 % | (6,6)% | 11 044 |
| Chiffre d'affaires comparable 12M | 9 868 | 12,7 % | 7,0 % | 7 953 | 3,7 % | 1,6 % | 2 542 | (1,6)% | (2,8)% | 1 136 | 10,4 % | (13,8)% | 21 498 |

Annexe 3 - Informations semestrielles pro forma

Les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées ont été préparées à des fins illustratives seulement, comme si l'acquisition de GrandVision était intervenue au 1^{er} janvier 2021. Ces informations ne tiennent pas compte de résultats d'opérations et de conditions financières qu'EssilorLuxottica aurait atteints si l'acquisition de GrandVision avait effectivement eu lieu le 1^{er} janvier 2021; il ne peut y avoir de certitude que les hypothèses utilisées afin de préparer les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées soient exactes dans tous leurs aspects, ou que les résultats affichés dans les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées constituent des indicateurs de la performance future d'EssilorLuxottica. En conséquence, la performance d'EssilorLuxottica pourrait différer matériellement de celle présentée dans les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées.

La réconciliation entre les mesures ajustées² *pro forma* et les mesures les plus comparables reportées dans les états financiers consolidés IFRS est présentée ci-après.

| € millions | EssilorLuxottica S1 2021 | GrandVision S1 2021 | Éliminations* | Autres ajustements <i>pro forma</i> | EssilorLuxottica <i>pro forma</i> ⁴ S1 2021 | Ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition | Autres ajustements « non-GAAP » | EssilorLuxottica <i>pro forma</i> ⁴ S1 2021 Ajusté ² |
|--|-----------------------------|------------------------|---------------|---|--|---|---------------------------------------|---|
| Chiffre d'affaires | 8 768 | 1 891 | (206) | — | 10 453 | — | — | 10 453 |
| Coût des ventes | 3 423 | (529) | 161 | (36) | (3 826) | 37 | 37 | (3 752) |
| MARGE BRUTE | 5 345 | 1 363 | (45) | (36) | 6 627 | 37 | 37 | 6 701 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 61,0% | 72,0% | | | 63,4% | | | 64,1% |
| Charges opérationnelles | 4 074 | (1 074) | 39 | (196) | (5 304) | 427 | (9) | (4 887) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | 1 271 | 289 | (5) | (232) | 1 323 | 464 | 28 | 1 814 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 14,5% | 15,3% | | | 12,7% | | | 17,4% |
| Coût de l'endettement financier net et | (57) | (15) | (3) | — | (74) | (1) | — | (75) |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | 1 214 | 274 | (8) | (232) | 1 249 | 462 | 28 | 1 739 |
| <i>En % du chiffre d'affaires</i> | 13,9% | 14,5% | | | 11,9% | | | 16,6% |
| Impôts sur le résultat | (302) | (43) | 1 | 35 | (310) | (94) | (25) | (429) |
| RÉSULTAT NET | 912 | 231 | (7) | (197) | 939 | 368 | 2 | 1 310 |
| RÉSULTAT NET PART DU GROUPE | 854 | 215 | (7) | (193) | 868 | 360 | 2 | 1 230 |

* Élimination de la contribution des activités cédées / destinées à être cédées conformément aux accords de cessions avec les autorités de la concurrence dans le contexte de l'Acquisition GV, ainsi que des effets des transactions intragroupe entre EssilorLuxottica et GrandVision.

** Incluant la Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

États financiers semestriels consolidés résumés

Table des matières

| | |
|---|--|
| Compte de résultat consolidé | |
| État du résultat global consolidé..... | |
| État de la situation financière consolidée..... | |
| Tableau de variation des capitaux propres consolidés..... | |
| Tableau des flux de trésorerie consolidés | |
| Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés | |
| Informations générales | |
| Base de préparation des états financiers..... | |
| Événements significatifs de la période | |
| Note 1 Nouvelles normes comptables..... | |
| Note 2 Regroupements d'entreprises..... | |
| Note 3 Information par secteurs opérationnels | |
| Note 4 Chiffre d'affaires | |
| Note 5 Produits et charges opérationnels..... | |
| Note 6 Produits et charges financiers..... | |
| Note 7 Résultat par action..... | |
| Note 8 Goodwill et autres immobilisations incorporelles | |
| Note 9 Immobilisations corporelles et droit d'utilisation | |
| Note 10 Stocks | |
| Note 11 Créances clients | |
| Note 12 Autres actifs courants et non courants | |
| Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie..... | |
| Note 14 Actifs et Passifs destinés à la vente..... | |
| Note 15 Capitaux propres | |
| Note 16 Dettes financières, incluant les dettes de loyer..... | |
| Note 17 Provisions (courantes et non courantes)..... | |
| Note 18 Autres passifs courants et non courants | |
| Note 19 Instruments financiers et gestion des risques | |
| Note 20 Engagements et passifs éventuels | |
| Note 21 Transactions avec des parties liées..... | |
| Note 22 Événements postérieurs à la clôture | |
| Annexe 1..... | |

Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Compte de résultat consolidé

| <i>En millions d'euros</i> | Notes | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---|-------|--------------------------|--------------------------|
| Chiffre d'affaires | 4 | 11 994 | 8 768 |
| Coût des ventes | | (4 278) | (3 423) |
| MARGE BRUTE | | 7 716 | 5 345 |
| Frais de recherche et développement | | (286) | (290) |
| Frais de commercialisation | | (3 731) | (2 210) |
| Redevances | | (109) | (87) |
| Frais de publicité et de marketing | | (867) | (677) |
| Frais généraux et administratifs | | (1 022) | (859) |
| Autres produits / (charges) opérationnels | 5 | 10 | 48 |
| Total des charges opérationnelles | | (6 006) | (4 074) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | 1 711 | 1 271 |
| Coût de l'endettement financier net | 6 | (65) | (58) |
| Autres produits / (charges) financiers | 6 | 10 | (0) |
| Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence | | 6 | 2 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | | 1 661 | 1 214 |
| Impôts sur le résultat | | (424) | (302) |
| RÉSULTAT NET | | 1 237 | 912 |
| dont : | | | |
| • part du Groupe | | 1 174 | 854 |
| • part des participations ne donnant pas le contrôle | | 64 | 59 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation : | 7 | | |
| • de base | | 440 101 686 | 437 427 874 |
| • dilué | | 444 107 551 | 443 087 053 |
| Résultat net, part du Groupe par action (<i>en euros</i>) : | 7 | | |
| • de base | | 2,67 | 1,95 |
| • dilué | | 2,64 | 1,93 |

État du résultat global consolidé

| <i>En millions d'euros</i> | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|--|----------------------------------|----------------------------------|
| RÉSULTAT NET | 1 237 | 912 |
| Éléments recyclables en résultat | | |
| Couvertures de flux de trésorerie | 6 | 0 |
| Couvertures d'investissement net | — | — |
| Écarts de conversion | 2 218 | 836 |
| Impôts sur les éléments recyclables | (2) | (0) |
| TOTAL ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT | 2 222 | 836 |
| Éléments du résultat global non recyclables en résultat | | |
| Écarts actuariels sur engagements de retraite | 105 | 78 |
| Participations à la juste valeur par OCI – variation nette à la juste valeur | (36) | 1 |
| Impôts sur les éléments non recyclables | (21) | (18) |
| TOTAL ÉLÉMENTS NON RECYLABLES EN RÉSULTAT | 49 | 61 |
| TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NET D'IMPÔTS | 2 271 | 897 |
| RÉSULTAT GLOBAL | 3 509 | 1 810 |
| dont : | | |
| • part du Groupe | 3 432 | 1 739 |
| • part des participations ne donnant pas le contrôle | 77 | 71 |

État de la situation financière consolidée

Actif

| <i>En millions d'euros</i> | Notes | 30 juin 2022 | Retraité ^(a) 31 décembre 2021 |
|---|-------|---------------|---|
| Goodwill | 8 | 31 468 | 29 104 |
| Immobilisations incorporelles | 8 | 12 425 | 12 599 |
| Immobilisations corporelles | 9 | 4 588 | 4 211 |
| Droit d'utilisation | 9 | 3 022 | 2 930 |
| Titres mis en équivalence | | 90 | 91 |
| Autres actifs non courants | 12 | 746 | 718 |
| Impôts différés actifs | | 413 | 487 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | | 52 752 | 50 140 |
| Stocks et en cours | 10 | 2 872 | 2 445 |
| Créances clients | 11 | 2 818 | 2 355 |
| Créances d'impôt | | 271 | 296 |
| Autres actifs courants | 12 | 932 | 804 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 13 | 3 745 | 3 293 |
| TOTAL ACTIFS COURANTS | | 10 638 | 9 193 |
| Actifs destinés à être cédés | 14 | — | 82 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 63 390 | 59 415 |

(a) Les données comparatives ont été retraitées pour refléter la finalisation de la comptabilisation de l'allocation du prix d'acquisition de GrandVision (telle que définie dans la note *Base de préparation* des états financiers semestriels consolidés résumés), qui était comptabilisée sur une base provisoire dans les comptes consolidés 2021 d'EssilorLuxottica.

État de la situation financière consolidée

Passif

| <i>En millions d'euros</i> | Notes | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 retraité (a) |
|---|-------|---------------|----------------------------------|
| Capital | 15 | 81 | 80 |
| Primes d'émission | 15 | 23 031 | 22 381 |
| Actions propres | 15 | (567) | (231) |
| Autres réserves | 15 | 14 100 | 11 387 |
| Résultat net part du Groupe | | 1 174 | 1 448 |
| CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE | | 37 819 | 35 064 |
| Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | 15 | 788 | 811 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | | 38 606 | 35 875 |
| Dettes financières non courantes | 16 | 7 925 | 8 913 |
| Dettes de loyers non courantes | 16 | 2 324 | 2 230 |
| Avantages au personnel | | 409 | 537 |
| Provisions non courantes | 17 | 284 | 243 |
| Autres passifs non courants | 18 | 101 | 143 |
| Impôts différés passifs | | 2 503 | 2 536 |
| TOTAL PASSIFS NON COURANTS | | 13 547 | 14 602 |
| Dettes financières courantes | 16 | 3 077 | 1 036 |
| Dettes de loyers courantes | 16 | 861 | 837 |
| Dettes fournisseurs | | 2 420 | 2 218 |
| Dettes d'impôt | | 987 | 805 |
| Provisions courantes | 17 | 320 | 373 |
| Autres passifs courants | 18 | 3 572 | 3 655 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS | | 11 236 | 8 925 |
| Passifs destinés à être cédés | 14 | — | 13 |
| TOTAL DU PASSIF | | 63 390 | 59 415 |

(a) Les données comparatives ont été retraitées pour refléter la finalisation de la comptabilisation de l'allocation du prix d'acquisition de GrandVision (telle que définie dans la note *Base de préparation des états financiers consolidés résumés*), qui était comptabilisée sur une base provisoire dans les comptes consolidés 2021 d'EssilorLuxottica.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Premier semestre 2021

| <i>En millions d'euros</i> | Capital | Primes d'émission | Actions propres | Ecarts de conversion | Report à nouveau et autres réserves | Résultat net part du Groupe | Capitaux propres part du Groupe | Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | Total capitaux propres |
|---|-----------|----------------------|--------------------|-------------------------|--|-----------------------------------|--|---|------------------------------|
| CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2021 | 79 | 22 012 | (201) | (1 576) | 11 870 | 85 | 32 268 | 530 | 32 798 |
| Résultat global de la période | — | — | — | 812 | 74 | 854 | 1 739 | 71 | 1 810 |
| Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle | — | — | — | — | (89) | — | (89) | (11) | (100) |
| <i>Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle</i> | — | — | — | — | — | — | — | (1) | (1) |
| <i>Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle</i> | — | — | — | — | (7) | — | (7) | 0 | (7) |
| <i>Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle</i> | — | — | — | — | (82) | — | (82) | (10) | (92) |
| Actions émises / livrées aux salariés et exercice d'options de souscription | 0 | 4 | 75 | — | (75) | — | 4 | — | 4 |
| Paiements fondés sur des actions | — | — | — | — | 57 | — | 57 | — | 57 |
| Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Affectation du résultat net | — | — | — | — | 85 | (85) | — | — | — |
| Dividendes distribués | 0 | 335 | — | — | (473) | — | (138) | (51) | (189) |
| CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2021 | 80 | 22 350 | (126) | (765) | 11 448 | 854 | 33 841 | 539 | 34 380 |

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Premier semestre 2022

| En millions d'euros | Capital | Primes d'émission | Actions propres | Écarts de conversion | Report à nouveau et autres réserves | Résultat net part du Groupe | Capitaux propres part du Groupe | Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | Total capitaux propres |
|---|-----------|-------------------|-----------------|----------------------|-------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|---|------------------------|
| CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2022 ^(a) | 80 | 22 381 | (231) | 139 | 11 248 | 1 448 | 35 064 | 811 | 35 875 |
| Résultat global de la période | — | — | — | 2 206 | 51 | 1 174 | 3 432 | 77 | 3 509 |
| Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle | — | — | — | — | 43 | — | 43 | (38) | 5 |
| <i>Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle</i> | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 1 |
| <i>Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle</i> | — | — | — | — | 1 | — | 1 | (3) | (1) |
| <i>Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle</i> | — | — | — | — | 42 | — | 42 | (37) | 5 |
| Actions émises / livrées aux salariés et exercice d'options de souscription | 0 | 2 | 3 | — | (1) | — | 3 | — | 3 |
| Paiements fondés sur des actions | — | — | — | — | 70 | — | 70 | — | 70 |
| Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres | — | — | (338) | — | — | — | (338) | — | (338) |
| Affectation du résultat net | — | — | — | — | 1 448 | (1 448) | — | — | — |
| Dividendes distribués | 1 | 648 | — | — | (1 104) | — | (454) | (62) | (516) |
| CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022 | 81 | 23 031 | (567) | 2 345 | 11 755 | 1 174 | 37 819 | 788 | 38 606 |

(a) La valeur au 1^{er} janvier 2022 reflète la finalisation de la comptabilisation de l'allocation du prix d'acquisition de GrandVision (telle que définie dans la note *Base de préparation des états financiers consolidés résumés*), présentée dans la Note 2 - Regroupements d'entreprises.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| <i>En millions d'euros</i> | Notes | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|--|-----------|-----------------------|-----------------------|
| RÉSULTAT NET | | 1 237 | 912 |
| Amortissements, dépréciations et pertes de valeur | | 1 433 | 1 011 |
| Résultat des cessions d'actifs | | 1 | 6 |
| Charges relatives aux paiements fondés sur des actions | | 71 | 57 |
| Impôts sur le résultat | | 424 | 302 |
| Résultat financier, net | 6 | 55 | 58 |
| Autres éléments sans incidence sur la trésorerie | | (17) | (6) |
| Dotations (reprise) nette aux provisions | | (29) | 36 |
| Variation du besoin en fonds de roulement commercial | | (355) | (299) |
| Variation des autres créances et dettes opérationnelles | | (336) | 191 |
| Impôts payés, net | | (250) | (283) |
| Frais financiers payés, net | | (90) | (79) |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | 2 144 | 1 905 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | | (768) | (418) |
| Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | | 9 | 5 |
| Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise | 2 | (800) | (38) |
| Variation des autres actifs non financiers | | 69 | (75) |
| Variation des autres actifs financiers | | (63) | 183 |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | (1 553) | (343) |
| Augmentation de capital | | 3 | 4 |
| Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres | | (338) | — |
| Dividendes versés : | | (519) | (191) |
| • aux actionnaires du Groupe | 15 | (454) | (138) |
| • aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | 15 | (64) | (53) |
| Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle | | (5) | (28) |
| Remboursements du principal des dettes de loyers | 16 | (469) | (276) |
| Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme | 16 | — | — |
| Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme | 16 | (453) | (503) |
| Variations des autres dettes financières (à court et long terme) | 16 | 1 451 | 109 |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | (330) | (886) |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | | 260 | 677 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 13 | 3 293 | 8 683 |
| Incidence des variations des taux de change | | 192 | 64 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE | 13 | 3 745 | 9 424 |

Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés

Informations générales

EssilorLuxottica SA (ci-après la « Société », « EssilorLuxottica » ou, avec ses filiales le « Groupe ») est une société anonyme de droit français. La Direction Générale de la Société est située à Paris 8^e, 1-5 rue Paul Cézanne, et son siège social à Charenton-le-Pont, 147 rue de Paris. EssilorLuxottica est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 712 049 618, et est cotée à la bourse d'Euronext Paris.

Le Groupe est consolidé dans les comptes de Delfin S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois.

Le Groupe est un acteur mondial de premier plan dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques, de montures et de lunettes de soleil, présent dans le monde entier, à toutes les étapes de la chaîne de valeur.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'administration. Ils ont été arrêtés et leur publication autorisée par le Conseil d'administration le [28] juillet 2022.

Base de préparation des états financiers consolidés résumés

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, ces états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés dans le respect des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« l'IASB ») et adoptées par l'Union européenne, et en particulier, en conformité avec la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les principes et normes comptables retenus pour établir les présents états financiers semestriels consolidés résumés sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2021, à l'exception du principe retenu pour la comptabilisation de la charge d'impôt (comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif du Groupe attendu pour l'ensemble de l'exercice) et de l'application des nouvelles normes et interprétations en vigueur pour les exercices comptables ouverts à partir du 1^{er} janvier 2022, (décrits dans la Note 1 – Nouvelles normes comptables).

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro. Les montants indiqués sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Certains chiffres figurant dans le présent document, y compris des informations financières et certaines données opérationnelles, ont été arrondis.

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers.

Ces estimations s'appuient sur les faits passés et sur divers facteurs. Les estimations comptables qui en résultent peuvent différer des résultats effectivement obtenus. Les estimations sont révisées périodiquement et les impacts de ces révisions sont reflétés dans le compte de résultat consolidé ou dans l'état du résultat global de la période concernée.

Les estimations et hypothèses significatives formulées par la direction dans le cadre de l'application des principes comptables du Groupe et les sources majeures d'incertitudes sont similaires à celles décrites dans les derniers états financiers consolidés.

Les principales estimations et hypothèses concernent, en particulier :

- les justes valeurs des actifs et passifs acquis lors de regroupements d'entreprises ;
- la valeur recouvrable du goodwill et des autres immobilisations incorporelles ;
- la durée d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie ;
- les options relatives aux participations ne donnant pas le contrôle ;
- les provisions ;
- les engagements de retraites et autres avantages du personnel ;
- les différentes hypothèses relatives à l'application d'IFRS 16 chez le preneur d'un contrat de location telles que l'analyse de la durée des contrats incluant des options de renouvellement ou la détermination des taux d'actualisation ; et
- la détermination des impôts concernant des transactions dont les conséquences fiscales ne sont pas encore certaines à la date de clôture.

Ces états financiers semestriels consolidés résumés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Au 1^{er} juillet 2021, le Groupe a réalisé l'acquisition de GrandVision N.V. (« GrandVision » ou, avec ses filiales, le « Groupe GrandVision »), un leader mondial dans le commerce de détail pour les produits et services d'optique ophtalmique et de lunetterie et disposant d'une forte présence en Europe (« Acquisition GV » ou « Regroupement GV »). En conséquence, les informations présentées pour le premier semestre 2021 n'intègrent pas la contribution de GrandVision ni aucun autre impact résultant de la comptabilisation de ce regroupement.

La comparabilité de l'information financière présentée dans ces états financiers semestriels consolidés résumés en est donc affectée.

Hyperinflation en Turquie

La Turquie est considérée comme un pays hyper-inflationniste depuis le 1^{er} avril 2022. Les impacts résultants de l'application de la norme IAS 29 - *Information financière dans les économies hyper-inflationnistes* pour ses opérations en Turquie ne sont pas matériels pour le Groupe.

Risques climatiques et environnementaux

Du fait de la nature de ses activités, l'exposition du Groupe aux conséquences du changement climatique est considérée comme limitée. En juillet 2021, le Groupe a annoncé son approche de la durabilité, intitulée *Eyes on the Planet*, construite, entre autres, autour des piliers suivants.

- *Eyes on Carbon* : EssilorLuxottica s'est donné pour ambition de rendre ses sites d'opérations directes neutres en carbone (scopes d'émissions 1 et 2) à horizon 2025, à commencer par l'Europe en 2023.
- *Eyes on Circularity* : EssilorLuxottica réévalue l'ensemble de son cycle de production, en délaissant notamment les matériaux d'origine fossile au profit de matériaux renouvelables qui produisent moins d'émissions polluantes et qui sont biodégradables et plus faciles à recycler.

Le déploiement de ces programmes a continué à se traduire dans les comptes du Groupe à travers les charges et les investissements opérationnels effectués au cours de la période et a été pris en compte, le cas échéant, dans les estimations comptables formulées par la Direction dans la préparation de ces états financiers semestriels consolidés résumés.

Événements significatifs de la période

Finalisation de l'acquisition de GrandVision

Au cours du premier semestre 2022, EssilorLuxottica a finalisé les cessions prévues d'activités en Italie, Belgique et Pays-Bas suite aux engagements pris auprès de la Commission européenne le 23 mars 2021 dans le cadre de l'Acquisition GV. Ainsi :

- le 2 mars 2022, Vision Group, un des plus importants réseaux de distribution pour les opticiens italiens qui opère également la chaîne de magasins VisionOttica, a acquis la marque « VistaSi » et les 99 magasins de ce réseau en Italie, ainsi que 75 magasins GrandVision situés également dans le pays ; et
- le 4 avril 2022, Optic Retail International Group BENE, une entité de MPG Austria (« ORIG/MPG »), a finalisé l'acquisition des 142 magasins EyeWish aux Pays-Bas et des 35 magasins GrandOptical en Belgique.

Tous les actifs et passifs relatifs à ces activités ont été décomptabilisés au cours du premier semestre 2022. Les valeurs comptables de ces actifs et passifs avaient déjà été isolées et classées en *Actifs et Passifs destinés à être cédés* dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2021.

De plus, le 14 avril 2022, EssilorLuxottica et GrandVision ont annoncé la finalisation de la procédure de retrait obligatoire auprès des détenteurs d'action de GrandVision. Cette procédure avait été initiée le 22 décembre 2021 dans le but d'acquérir 100% du capital de GrandVision. Le prix de rachat proposé correspondait au prix de l'offre initiale soit 28,42 € par action, majoré d'intérêts financiers en application de la réglementation en vigueur.

La finalisation de la procédure de retrait obligatoire est sans impact sur la comptabilisation du Regroupement GV, étant donné que cette opération avait été comptabilisée comme si le Groupe avait acquis 100% du capital de GrandVision au 1^{er} juillet 2021, date de prise de contrôle (aussi appelée *linked-transaction accounting*).

EssilorLuxottica détient ainsi désormais 100% des actions émises de GrandVision qui ont été retirées de la cotation d'Euronext Amsterdam le 10 janvier 2022 (dernier jour de cotation le 7 janvier 2022).

Acquisitions significatives

Au cours du premier semestre 2022, les deux acquisitions suivantes, annoncées en 2021, ont été finalisées :

- **Walman Optical** : le 1^{er} mars 2022, EssilorLuxottica a annoncé la finalisation de l'acquisition du réseau de laboratoires implanté aux États-Unis, Walman Optical, qui est un partenaire de premier plan de nombreux acteurs de la santé visuelle aux États-Unis depuis plus de 100 ans. Annoncée en mars 2021, cette acquisition, permettra à Walman Optical de bénéficier de la capacité d'innovation d'EssilorLuxottica en matière de produits et services pour créer des opportunités de croissance.
- **SightGlass Vision** : le 17 mars 2022, EssilorLuxottica et CooperCompanies ont finalisé leur accord de joint-venture pour SightGlass Vision. Cette collaboration entre deux acteurs de premier plan de l'optique va permettre d'accélérer la mise sur le marché de technologies innovantes de verres ophtalmiques et de continuer à faire croître la catégorie des solutions de contrôle de la myopie.

De plus, le 31 mai 2022, EssilorLuxottica a finalisé l'acquisition de 90,9% du capital de **Giorgio Fedon & Figli S.p.A.** (« Fedon »), une société cotée sur Euronext Growth Milan spécialisée dans le secteur du packaging et des étuis à lunettes. Cette opération représente une avancée dans la stratégie d'intégration verticale d'EssilorLuxottica, qui vise à atteindre les meilleurs standards de qualité sur l'ensemble de la chaîne de valeur et à optimiser le service fourni, pour le bénéfice de tous les acteurs de l'industrie. Grâce à des technologies de pointe et à des innovations dédiées, cette acquisition permettra de mieux adapter les étuis et emballages aux lunettes, afin d'assurer la meilleure protection possible des produits, pour le bénéfice du consommateur. De plus, EssilorLuxottica pourra aussi tirer parti de l'activité de Fedon pour poursuivre sa stratégie en matière de développement durable, en investissant dans le recyclage et la circularité des matériaux utilisés pour les packagings des produits de Fedon.

Suite à la réalisation de cette opération, dont le projet avait été annoncé le 11 avril 2022, EssilorLuxottica était dans l'obligation de lancer une offre publique d'achat obligatoire sur l'ensemble des actions émises restantes de Fedon dans le but de retirer la société de la cotation. L'OPA s'est terminée en juillet et les actions ordinaires de Fedon ont été retirées de la cotation le 20 juillet 2022.

Des informations complémentaires sur ces acquisitions ainsi que leurs impacts sur les comptes consolidés résumés d'EssilorLuxottica sont présentés en Note 2 - Regroupements d'entreprises.

Conflit Russie - Ukraine

La réaction immédiate d'EssilorLuxottica au conflit Russie - Ukraine fut de protéger ses collaborateurs et leurs familles en Ukraine par le maintien des salaires et le paiement des bonus, ainsi que par la fourniture d'un soutien logistique et d'un hébergement pour ceux ayant dû se réfugier en dehors du pays.

De plus, en raison des incertitudes et des graves perturbations, EssilorLuxottica a décidé de restreindre ses opérations en Russie à la fourniture des services optiques essentiels.

L'amplitude des impacts financiers liée à ce conflit sur les actifs et passifs consolidés du Groupe ainsi que sur son compte de résultat pour le premier semestre 2022 reste non matérielle, l'Ukraine et la Russie représentant en 2021 approximativement 1% du chiffre d'affaires du Groupe.

Le Groupe continue d'opérer en Ukraine à travers ses chaînes de magasins, tandis qu'en Russie, l'offre de produits et de services distribués dans ses activités de vente en gros et de vente au détail a été restreinte, comme annoncé par la Société en mars 2022.

EssilorLuxottica surveille attentivement l'évolution du conflit et ses impacts macro-économiques afin d'adapter sa réponse en conséquence.

Note 1 Nouvelles normes comptables

1.1. Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022

Le Groupe a adopté les amendements suivants, adoptés par l'Union européenne et applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2022. L'adoption de ces amendements par le Groupe n'a pas eu d'incidence matérielle.

- Amendements à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* (mise à jour des références au cadre conceptuel), IAS 16 *Immobilisations corporelles* (produit de la vente avant l'utilisation prévue) et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (contrats déficitaires), tous ayant été publiés le 14 mai 2020 et adoptés le 28 juin 2021.
- *Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020*, émises le 14 mai 2020 et adoptées le 28 juin 2021.

Quant aux clarifications incluses dans l'Agenda des Décisions publié par l'IFRIC en avril 2021 au sujet de la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé en mode « SaaS » *Software as a Service* (précisions sur les critères de reconnaissance en immobilisations incorporelles ou en charge), les analyses finalisées au cours du semestre confirment que les impacts liés sont non significatifs.

1.2. Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés, applicables aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2022 et non encore adoptés par le Groupe

Les nouvelles normes et amendements suivants, applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2022 ont déjà été adoptés par l'Union européenne :

- IFRS 17 *Contrats d'assurance* (publiée le 18 mai 2017), y compris les amendements à IFRS 17 (publiés le 25 juin 2020), tous deux adoptés le 19 novembre 2021 et applicables à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Le Groupe mène actuellement des analyses sur ses contrats d'assurance entrant dans le champ d'application de cette nouvelle norme. Sur la base de premières analyses déjà réalisées, l'application d'IFRS 17 ne devrait pas avoir d'impact matériel sur la performance du Groupe ni sur ses actifs et passifs, à l'exception du classement de certains actifs et passifs relatifs à des contrats d'assurances (présentation en valeur brute versus valeur nette dans l'état de la situation financière consolidée).
- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers*, IFRS Practice Statement 2 (informations à fournir sur les principes comptables) et amendements à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (définition des estimations comptables), publiés le 12 février 2021, adoptés le 2 mars 2022 et d'application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Leurs impacts potentiels sur les comptes consolidés du Groupe sont en cours d'analyse.

Note 2 Regroupements d'entreprises

2.1. GrandVision - Finalisation de l'allocation du prix d'acquisition

Comme le permet la norme IFRS 3, l'Acquisition GV a été comptabilisée sur une base provisoire dans les comptes consolidés 2021 du Groupe. Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe a obtenu des informations complémentaires sur des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition (le 1^{er} juillet 2021) et a ajusté rétrospectivement les impacts provisoires reconnus à la date de l'opération qui se décomposent comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Notes | 1 ^{er} juillet 2021 impacts provisoires | Ajustements | 1 ^{er} juillet 2021 impacts définitifs |
|---|-------|---|-------------|--|
| Immobilisations incorporelles | | 2 733 | 329 | 3 062 |
| <i>Dont marques</i> | | 1 555 | — | 1 555 |
| <i>Dont relations clients</i> | | 1 001 | — | 1 001 |
| <i>Dont autres immobilisations incorporelles</i> | | 177 | 329 | 506 |
| Immobilisations corporelles | | 455 | — | 455 |
| Droit d'utilisation | | 1 200 | — | 1 200 |
| Participations dans les sociétés mises en équivalence | | 1 | — | 1 |
| Autres actifs non courants | | 91 | — | 91 |
| Impôts différés actifs | | 37 | (11) | 26 |
| Stocks et en cours | | 390 | — | 390 |
| Créances clients | | 169 | — | 169 |
| Créances d'impôt | | 39 | (4) | 35 |
| Autres actifs courants | | 141 | — | 141 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 200 | — | 200 |
| Actifs destinés à être cédés | | 65 | — | 65 |
| TOTAL ACTIFS IDENTIFIABLES | | 5 521 | 314 | 5 835 |
| Dettes financières non courantes | | 277 | — | 277 |
| Dettes de loyers non courantes | | 835 | — | 835 |
| Avantages au personnel | | 133 | — | 133 |
| Provisions non courantes | | 15 | 21 | 36 |
| Autres passifs non courants | | 21 | — | 21 |
| Impôts différés passifs | | 616 | 86 | 702 |
| Dettes financières courantes | | 398 | — | 398 |
| Dettes de loyers courantes | | 331 | — | 331 |
| Dettes fournisseurs | | 226 | — | 226 |
| Dettes d'impôt | | 50 | 0 | 50 |
| Provisions courantes | | 75 | 6 | 81 |
| Autres passifs courants | | 522 | — | 522 |
| TOTAL PASSIFS IDENTIFIABLES | | 3 500 | 113 | 3 613 |
| ACTIFS IDENTIFIABLES NETS | | 2 021 | 201 | 2 222 |

La valeur du Goodwill résultant du Regroupement GV a été mise à jour en conséquence et allouée par devise en application de la norme IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*.

| <i>En million d'euros</i> | 1^{er} juillet 2021 impacts provisoires | Ajustements | 1^{er} juillet 2021 impacts définitifs |
|--|--|--------------------|---|
| Contrepartie transférée | 7 198 | — | 7 198 |
| Participations ne donnant pas le contrôle sur la base de la participation proportionnelle dans les actifs nets comptabilisés des filiales de GrandVision | 227 | — | 227 |
| Actifs identifiables acquis et passifs repris | 2 021 | 201 | 2 222 |
| GOODWILL | 5 404 | 201 | 5 203 |

Conformément aux dispositions d'IFRS 3, ces ajustements ont été comptabilisés comme si l'Acquisition GV avait été finalisée le 1^{er} juillet 2021. Par conséquent, l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2021 présenté dans ces états financiers consolidés semestriels résumés a été retraité comme suit :

- diminution du *Goodwill* de 308 millions d'euros (201 millions d'euros relatifs à la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition au 1^{er} juillet 2021 et 107 millions d'euros d'effets de change du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021) ;
- hausse des *Actifs incorporels* de 310 millions d'euros (net des amortissements additionnels comptabilisés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2021) suite à la valorisation d'un réseau de franchisés GrandVision, la Société exploitant ses magasins directement ou par des contrats de franchise. Cette valeur a été déterminée à l'aide du modèle appelé *multi-period excess earnings method* (prise en considération de la valeur actuelle des flux de trésorerie nets attendus générés par le réseau de franchisés, hors flux de trésorerie des actifs corporels et incorporels de support.) ;
- hausse des *Impôts différés passifs* de 82 millions d'euros, correspondant à des passifs d'impôt différé résultants de la reconnaissance de la valeur du réseau de franchisés et de leurs mouvements sur le second semestre 2021 ; et
- hausse des *Provisions non-courantes* de 21 millions d'euros.

Le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé et le tableau de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice 2021 ont également été retraités pour refléter la charge d'amortissement additionnelle des actifs incorporels de la date d'acquisition jusqu'au 31 décembre 2021 (environ 19 millions d'euros) ainsi que les impacts fiscaux associés.

2.2. Regroupements d'entreprises du semestre

Le tableau ci-dessous présente le total des impacts des regroupements d'entreprises comptabilisés au cours du semestre sur l'état de la situation financière consolidée ainsi que sur le compte de résultat consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés du premier semestre 2022 :

| <i>En millions d'euros</i> | Total |
|---|--------------|
| TOTAL ACTIF ACQUIS ÉVALUÉ À LA JUSTE VALEUR (A) | 320 |
| TOTAL PASSIF REPRIS ÉVALUÉ À LA JUSTE VALEUR (B) | 146 |
| JUSTE VALEUR DES ACTIFS NETS ACQUIS (C = A - B) | 174 |
| Contrepartie des acquisitions (D) | 923 |
| Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle (E) | — |
| Juste valeur des actifs nets acquis (C) | 174 |
| GOODWILL CONSTATÉ (F = D + E - C) | 749 |
| Contrepartie des acquisitions (D) | (923) |
| Paiements différés (G) | 27 |
| Trésorerie acquise (H) | 119 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACQUISITIONS, NET DE TRÉSORERIE ACQUISE (I = D + G + H) | (777) |
| CONTRIBUTION AU CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL CONSOLIDÉ 2022 | 115 |
| CONTRIBUTION AU RESULTAT SEMESTRIEL NET 2022 | 10 |

La juste valeur retenue pour les actifs acquis et les passifs repris des sociétés acquises pendant la période est déterminée de manière provisoire et pourra être revue ultérieurement dans les 12 mois suivant la date d'acquisition. Toute différence matérielle résultant de cette évaluation finale sera comptabilisée comme un ajustement rétrospectif du goodwill si elle est constatée dans les douze mois suivant la date d'acquisition et relatives à des événements existants à la date d'acquisition. Aucune différence matérielle résultant des regroupements d'entreprises ayant eu lieu en 2021 n'a été constatée à l'exception de celles présentées ci-dessus et relatives au Regroupement GV (se référer au paragraphe 2.1 - *GrandVision - Finalisation de l'allocation du prix d'acquisition*).

Le montant comptabilisé en *Goodwill* n'est normalement pas déductible fiscalement (sauf en de rares circonstances) et correspond principalement aux synergies attendues et aux perspectives de croissance des sociétés acquises au sein du Groupe.

Le montant présenté ci-dessus sur la ligne *Flux de trésorerie lié aux acquisitions, net de trésorerie acquise* n'inclut pas les flux de trésorerie liés aux compléments de prix sur les regroupements d'entreprises intervenus au cours des périodes précédentes ni les flux de trésorerie liés à l'exercice des options de vente sur les intérêts minoritaires.

Sur une base *pro forma* non auditée, si ces autres regroupements d'entreprises étaient intervenus en début d'exercice, leurs contributions au chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés au 30 juin 2022 se seraient élevées à 194 millions d'euros.

Les principaux regroupements d'entreprises réalisés sur le premier semestre 2022 sont décrits ci-dessous. EssilorLuxottica mène actuellement des travaux de valorisation des actifs acquis avec l'assistance d'évaluateurs indépendants. Au 30 juin 2022, les valeurs de ces actifs ont été comptabilisées sur une base provisoire et pourront être ajustées sur la base des conclusions définitives des évaluateurs.

Walman Optical

Le 1^{er} mars 2022, EssilorLuxottica a finalisé l'acquisition de Walman Optical (« Walman »), un réseau de laboratoire partenaire de premier plan de nombreux acteurs de la santé visuelle aux États-Unis. Le Groupe détient 100% du capital social de Walman (le Groupe ne détenait aucune participation dans Walman avant cette acquisition).

La contrepartie transférée identifiée par le Groupe dans le cadre de l'acquisition, évaluée selon les principes d'IFRS 3, s'élève approximativement à 710 millions d'euros, tandis que le goodwill provisoire constaté résultant de cette acquisition s'élève à 535 millions d'euros. Compte tenu de l'activité de Walman, le goodwill a été affecté à l'UGT Professional Solutions.

SightGlass Vision

Le 17 mars 2022, la joint-venture nouvellement créée entre EssilorLuxottica (50%) et CooperCompanies (50%) a finalisé l'acquisition de SightGlass Vision auprès de CooperCompanies. Depuis cette date, SightGlass Vision est consolidée en intégration globale dans les comptes consolidés EssilorLuxottica. SightGlass Vision est spécialisée dans le développement de verres ophtalmiques innovants visant à réduire la progression de la myopie chez l'enfant.

La contrepartie transférée identifiée par le Groupe dans le cadre de l'acquisition s'élève approximativement à 72 millions d'euros, incluant un montant de paiement conditionnel lié à l'obtention des autorisations nécessaires relatives à la technologie de la société. Le goodwill provisoire constaté sur le premier semestre s'élève à 72 millions d'euros, et sa valeur devrait diminuer dans le cadre de la finalisation de l'évaluation des actifs incorporels de la société (essentiellement des technologies). Compte tenu de l'activité de SightGlass Vision, le goodwill a été affecté à l'UGT Professional Solutions.

Fedon

Le 31 mai 2022, EssilorLuxottica a acquis 1 727 141 actions de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A. (« Fedon ») représentant 90,9% du capital social de la société. Cette acquisition correspond à l'exécution de l'accord préliminaire de vente et d'achat signé et annoncé le 11 avril 2022.

Le prix d'achat convenu, et versé à la date de réalisation de l'acquisition aux vendeurs en proportion de leurs participations respectives est de 17,03 euros pour chaque action et correspond à un total de 29,4 millions d'euros. Suite à la finalisation de cette opération, EssilorLuxottica était dans l'obligation de lancer une offre publique d'achat obligatoire sur les actions Fedon restant en circulation (« OPA »), au même prix de 17,03 euros par action. Par conséquent, la Direction a décidé de comptabiliser cette acquisition comme si 100% des actions de la société Fedon avait été acquies à la date d'acquisition (le 31 mai 2022) dans le cadre de la transaction visant à prendre le contrôle de la société (aussi appelée *linked-transaction accounting*).

La contrepartie transférée identifiée par le Groupe dans le cadre de l'acquisition s'élève approximativement à 32 millions d'euros (incluant la dette relative à la finalisation de l'Offre d'Achat Obligatoire portant sur l'intégralité des actions restantes de Fedon au 30 juin 2022). Le goodwill provisoire s'élève quant à lui à 24 millions d'euros. Compte tenu de la nature de l'activité de Fedon, le goodwill a été affecté à l'UGT Professional Solutions.

Note 3 Secteurs opérationnels

3.1. Information par secteurs opérationnels

Conformément aux dispositions d'IFRS 8 – *Secteurs opérationnels*, les informations par secteurs opérationnels sur les activités du Groupe sont présentées d'une manière cohérente avec les informations communiquées en interne au Directeur Général qui est considéré comme le Principal Décideur Opérationnel (PDO) du Groupe aux fins de pilotage des opérations, de prise de décision et d'analyse de la performance opérationnelle.

Ces informations sont préparées conformément aux normes IFRS appliquées par le Groupe dans ses états financiers consolidés. Les actifs et passifs par secteur opérationnel ne sont pas inclus dans les données revues par le PDO et cette information n'est donc pas présentée.

Le Groupe opère sur les deux segments suivants :

- le segment des solutions pour les professionnels ou **Professional Solutions (PS)**, qui regroupe les activités de commerce de gros du Groupe, c'est-à-dire les produits et les services que le Groupe fournit à tous les professionnels de l'optique (distributeurs, opticiens, indépendants, plateformes tierces d'e-commerce, etc.) ; et
- le segment de la vente directe aux consommateurs ou **Direct to Consumer (DTC)**, qui regroupe les activités de vente de détail du Groupe, à savoir les produits et les services que le Groupe vend directement au consommateur final, que ce soit par le biais de son réseau de magasins traditionnels ou des canaux de distribution en ligne (e-commerce).

Les informations relatives aux autres activités du Groupe qui ne peuvent être présentées dans l'un ou l'autre de ces segments ont été présentées dans la catégorie « *Coûts centraux et autres* ». Il s'agit principalement des frais de siège ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises lors de regroupements d'entreprises car l'impact de ces coûts n'est pas pris en compte dans les indicateurs de rentabilité utilisés par le Directeur général, dans son rôle de PDO, pour prendre des décisions sur l'allocation des ressources aux secteurs opérationnels et pour évaluer la performance de ces derniers.

Les informations par secteur opérationnel pour le premier semestre 2022 ainsi que pour le premier semestre 2021 sont présentées comme suit :

Premier semestre 2022

En millions d'euros

| | Professional Solutions | Direct to Consumer | Coûts centraux et autres | Premier semestre 2022 |
|---|------------------------|--------------------|--------------------------|-----------------------|
| Chiffre d'affaires | 5 837 | 6 157 | — | 11 994 |
| Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises ^(a) | 1 290 | 1 091 | (156) | 2 225 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises | | | | (514) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | | | 1 711 |
| Coût de l'endettement financier net | | | | (65) |
| Autres produits / (charges) financiers | | | | 10 |
| Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence | | | | 6 |
| Impôts sur le résultat | | | | (424) |
| RÉSULTAT NET | | | | 1 237 |
| Acquisitions des immobilisations incorporelles et corporelles | 338 | 262 | 8 | 609 |
| Amortissements, dépréciations et pertes de valeur des immobilisations incorporelles, corporelles et du droit d'utilisation | (270) | (619) | (544) | (1 433) |

(a) Le résultat du secteur opérationnel *Professional Solutions* provient du chiffre d'affaires réalisé avec des clients tiers uniquement, c'est-à-dire hors « marge de fabrication » dégagée sur le chiffre d'affaires intragroupe avec le secteur opérationnel *Direct to Consumer*. Le résultat du secteur opérationnel *Direct to Consumer* provient du produit des ventes, compte tenu du coût des biens achetés au secteur opérationnel *Professional Solutions* évalué au coût de fabrication, qui englobe la « marge de fabrication » correspondante à ces produits.

Premier semestre 2021

En millions d'euros

| | Professional Solutions | Direct to Consumer | Coûts centraux et autres | Premier semestre 2021 |
|---|------------------------|--------------------|--------------------------|-----------------------|
| Chiffre d'affaires | 5 196 | 3 572 | — | 8 768 |
| Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises ^(a) | 1 155 | 675 | (173) | 1 657 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises | | | | (386) |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | | | 1 271 |
| Coût de l'endettement financier net | | | | (58) |
| Autres produits / (charges) financiers | | | | (0) |
| Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence | | | | 2 |
| Impôts sur le résultat | | | | (302) |
| RÉSULTAT NET | | | | 912 |
| Acquisitions des immobilisations incorporelles et corporelles | 220 | 115 | — | 335 |
| Amortissements, dépréciations et pertes de valeur des immobilisations incorporelles, corporelles et du droit d'utilisation | (258) | (351) | (403) | (1 011) |

(a) Le résultat du secteur opérationnel *Professional Solutions* provient du chiffre d'affaires réalisé avec des clients tiers uniquement, c'est-à-dire hors « marge de fabrication » dégagée sur le chiffre d'affaires intragroupe avec le secteur opérationnel *Direct to Consumer*. Le résultat du secteur opérationnel *Direct to Consumer* provient du produit des ventes, compte tenu du coût des biens achetés au secteur opérationnel *Professional Solutions* au coût de fabrication, qui englobe la « marge de fabrication » correspondante à ces produits.

3.2. Informations par zone géographique

Les zones géographiques comportent l'**Amérique du Nord**, **EMEA** (c'est à dire l'Europe, dont la Turquie et la Russie, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique), l'**Asie-Pacifique**, et l'**Amérique latine**.

Le chiffre d'affaires est affecté aux zones géographiques en fonction du pays de résidence des clients.

Les informations par zone géographique se décomposent comme suit :

| En millions d'euros | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|
| Amérique du Nord | 5 591 | 4 810 |
| EMEA | 4 401 | 2 290 |
| Asie-Pacifique | 1 351 | 1 258 |
| Amérique latine | 650 | 410 |
| TOTAL | 11 994 | 8 768 |

Les principaux pays dans lesquels le Groupe opère sont les États-Unis pour l'Amérique du Nord (chiffre d'affaires de 5 229 millions d'euros pour le premier semestre 2022, 4 509 millions d'euros pour le premier semestre 2021) et la France, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Irlande pour la zone EMEA (chiffre d'affaires cumulé de 2 003 millions d'euros pour le premier semestre 2022, 1 186 millions d'euros au premier semestre 2021).

La hausse significative du chiffre d'affaires dans la zone EMEA est principalement due à la consolidation de la contribution de GrandVision, qui opère au travers de son réseau de magasins situés essentiellement en Europe.

Note 4 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Produits vendus | 11 128 | 8 126 |
| Soins de la vue (vision care) | 653 | 531 |
| Examens de la vue et honoraires afférents | 123 | 63 |
| Produits de redevances | 75 | 33 |
| Sous-location | 16 | 15 |
| TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES | 11 994 | 8 768 |

La ventilation du chiffre d'affaires au premier semestre 2022 par catégorie et selon les deux secteurs opérationnels du Groupe se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Professional Solutions | Direct to Consumer | Premier semestre 2022 |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| Produits vendus | 5 837 | 5 292 | 11 128 |
| Soins de la vue (vision care) | — | 653 | 653 |
| Examens de la vue et honoraires afférents | — | 123 | 123 |
| Produits des redevances | — | 75 | 75 |
| Sous-location | — | 16 | 16 |
| TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES | 5 837 | 6 157 | 11 994 |

La ventilation du chiffre d'affaires au premier semestre 2021 par catégorie et selon les deux secteurs opérationnels du Groupe se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Professional Solutions | Direct to Consumer | Premier semestre 2021 |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| Produits vendus | 5 196 | 2 930 | 8 126 |
| Soins de la vue (vision care) | — | 531 | 531 |
| Examens de la vue et honoraires afférents | — | 63 | 63 |
| Produits des redevances | — | 33 | 33 |
| Sous-location | — | 15 | 15 |
| TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES | 5 196 | 3 572 | 8 768 |

Note 5 Produits et charges opérationnels

5.1. Amortissements et pertes de valeur

Sur les six premiers mois de l'année 2022, les amortissements et pertes de valeur comptabilisés pour les immobilisations incorporelles, corporelles et pour le droit d'utilisation s'élèvent à 1 433 millions d'euros (contre 1 011 millions d'euros pour le premier semestre 2021).

5.2. Loyers

Les charges liées aux contrats de location, comptabilisées au niveau du *Résultat opérationnel* se détaillent de la manière suivante :

| <i>En millions d'euros</i> | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Amortissement du droit d'utilisation | (451) | (267) |
| Charges locatives – contrats de courte durée | (7) | (4) |
| Charges locatives – actifs de faible valeur | (13) | (10) |
| Charges locatives – paiements de loyers variables ^(a) | (267) | (156) |
| CHARGE TOTALE COMPTABILISÉE AU NIVEAU DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | (738) | (439) |

(a) Inclus l'impact des loyers variables négatifs obtenus en lien avec la pandémie de COVID-19.

Au cours du premier semestre 2022, le Groupe a continué de négocier avec ses bailleurs, bien que de façon marginale en comparaison avec le premier semestre 2021, des concessions de loyer incluant des périodes de franchise ou des réductions de loyer sur des durées déterminées, lesquelles peuvent ou non être suivies d'augmentations de loyer dans le futur. La forme courante de concession de loyer convenue au sein du Groupe consistait en une annulation partielle des loyers que le Groupe a comptabilisée comme des paiements variables négatifs diminuant par conséquent les dettes de location connexes. Le montant total des concessions locatives résultant de la pandémie de COVID-19 comptabilisées au premier semestre 2022 correspond à une diminution des *Charges locatives – paiements de loyers variables* pour un montant de 5 millions d'euros (24 millions d'euros au premier semestre 2021).

5.3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 3 799 millions d'euros (2 684 millions d'euros au premier semestre 2021) dont 70 millions d'euros de charges de paiement fondé sur des actions (60 millions d'euros au premier semestre 2021).

Les Notes aux états financiers consolidés 2021 précisent le mode d'évaluation des charges de paiement fondé sur des actions. La répartition des charges comptabilisées dans le compte de résultat consolidé est la suivante :

| <i>En millions d'euros</i> | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Actions de performance | (69) | (50) |
| Actions sous conditions de présence | — | (6) |
| Souscription de Stock options | (1) | (1) |
| Émission d'actions réservées aux salariés | — | (4) |
| CHARGES SUR PAIEMENTS EN ACTIONS | (70) | (60) |

L'effectif se décompose comme suit :

| <i>Effectif à la clôture</i> | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 |
|------------------------------|---------------------|-------------------------|
| Amérique du Nord | 43 764 | 42 208 |
| EMEA | 69 510 | 68 765 |
| Asie-Pacifique | 49 362 | 48 449 |
| Amérique Latine | 23 738 | 23 262 |
| EFFECTIF TOTAL | 186 374 | 182 684 |

5.4. Autres produits et charges

Les autres produits et charges se décomposent comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Plus et moins-values sur cessions d'activités ou d'actifs | (1) | (6) |
| Autres | 11 | 55 |
| AUTRES PRODUITS / (CHARGES) | 10 | 48 |

La ligne *Autres* du tableau ci-dessus inclut principalement les éléments suivants :

- un produit d'environ 4 millions d'euros correspondant au montant recouvré sur les comptes bancaires du Groupe au premier semestre 2022 suite aux activités frauduleuses découvertes en décembre 2019 dans une des usines du Groupe en Thaïlande (« Fraude EMTC ») ; l'impact négatif global comptabilisé en 2019 s'élevait à 185 millions d'euros; environ 24 millions d'euros avaient déjà été récupérés au cours de l'année 2020 et environ 62 millions d'euro au cours de l'année 2021, principalement au premier semestre (voir Note 20 – Engagements et passifs éventuels, paragraphe 20.2 *Litiges et passifs éventuels*) ; et
- un produit d'environ 7 millions d'euros résultant de la cession d'activités européennes convenues avec la Commission européenne le 23 mars 2021 dans le cadre de l'acquisition de GrandVision.

Note 6 Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se décomposent comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Intérêts sur dettes financières et dérivés associés | (45) | (46) |
| Intérêts sur dettes de loyer | (32) | (21) |
| Produits d'intérêts | 11 | 9 |
| COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET | (65) | (58) |
| Produits des dividendes | 4 | 0 |
| Écarts de conversion | 7 | (1) |
| Produits d'intérêt sur les créances de location | 0 | — |
| Autres | (2) | 0 |
| AUTRES PRODUITS / (CHARGES) FINANCIERS | 10 | (0) |
| TOTAL RÉSULTAT FINANCIER | (55) | (58) |

Note 7 Résultat par action

Le résultat net servant de base au calcul du résultat par action s'élève à 1 174 millions d'euros (854 millions d'euros au premier semestre 2021), tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat de base par action s'élève à 440 101 686 pour le premier semestre 2022 (437 427 874 pour le premier semestre 2021).

En millions d'euros

| | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Bénéfice net (perte nette) utilisé pour le calcul | 1 174 | 854 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires | 440 101 686 | 437 427 874 |
| RESULTAT NET PAR ACTION DE BASE (en euro) | 2,67 | 1,95 |

Le nombre moyen d'actions servant au calcul du résultat dilué par action se décompose comme suit :

| | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Nombre moyen pondéré d'actions | 440 101 686 | 437 427 874 |
| Effet dilutif des options de souscription | 108 554 | 73 053 |
| Effet dilutif des attributions d'actions de performance | 3 897 310 | 5 586 126 |
| NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTION APRÈS DILUTION | 444 107 551 | 443 087 053 |
| RESULTAT NET PAR ACTION DILUE (en euro) | 2,64 | 1,93 |

Au 30 juin 2022 :

- 3 132 840 actions de performance sont exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires car la condition de performance n'est pas remplie à cette date (1 005 811 au 30 juin 2021);
- 428 797 options de souscription sont exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires car leur valeur moyenne dépasse le cours moyen de l'action au cours de l'exercice, i.e. effet anti-dilutif (427 462 au 30 juin 2021).

Note 8 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La variation du goodwill et des immobilisations incorporelles pour la période s'achevant au 30 juin 2022 se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Goodwill | Marques | Technologies | Relations clients | Autres | Total |
|---|-----------------|----------------|---------------------|--------------------------|---------------|---------------|
| Solde au 1^{er} janvier 2022 | | | | | | |
| Coût d'acquisition | 29 104 | 6 402 | 2 858 | 6 413 | 2 660 | 47 437 |
| Amortissements et pertes de valeur | — | (1 821) | (871) | (1 402) | (1 639) | (5 734) |
| VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2022 ^(a) | 29 104 | 4 581 | 1 987 | 5 010 | 1 020 | 41 703 |
| Acquisitions | — | 0 | — | — | 109 | 109 |
| Regroupements d'entreprises | 753 | 0 | — | 3 | 18 | 774 |
| Amortissements | — | (122) | (135) | (242) | (132) | (631) |
| Pertes de valeur | — | (7) | — | — | (0) | (7) |
| Produits de cessions et actifs détenus en vue de leur vente | — | — | — | — | (0) | (0) |
| Écart de conversion et autres | 1 610 | 119 | 4 | 222 | (11) | 1 945 |
| TOTAL DES VARIATIONS | 2 363 | (10) | (130) | (17) | (16) | 2 189 |
| Solde au 30 juin 2022 | | | | | | |
| Coût d'acquisition | 31 468 | 6 615 | 2 868 | 6 724 | 2 776 | 50 451 |
| Amortissements et pertes de valeur | — | (2 044) | (1 012) | (1 731) | (1 772) | (6 559) |
| VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2022 | 31 468 | 4 571 | 1 856 | 4 993 | 1 004 | 43 892 |

(a) La valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2022 reflète la finalisation de la comptabilisation de l'allocation du prix d'acquisition de GrandVision, telle que présentée dans la Note 2 - Regroupements d'entreprises.

Les immobilisations incorporelles les plus significatives du Groupe sont :

- (i) des marques du Groupe, dont la valeur nette comptable au 30 juin 2022 est de 4 571 millions d'euros (contre 4 581 millions d'euros au 31 décembre 2021) dont celles reconnues dans le cadre du Rapprochement EL pour une valeur nette comptable au 30 juin 2022 de 2 564 millions d'euros (contre 2 535 millions d'euros au 31 décembre 2021) et celles reconnues dans le cadre de l'Acquisition GV pour une valeur nette comptable au 30 juin 2022 de 1 493 millions d'euros (1 526 millions d'euros au 31 décembre 2021) ;
- (ii) des technologies reconnues en 2018 dans le cadre du Rapprochement EL, dont la valeur nette comptable au 30 juin 2022 s'élève à 1 840 millions d'euros (contre 1 969 millions d'euros au 31 décembre 2021) ;
- (iii) des relations clients reconnues en 2018 dans le cadre du Rapprochement EL, dont la valeur nette comptable au 30 juin 2022 s'élève à 3 994 millions d'euros (contre 3 946 millions d'euros au 31 décembre 2021) ainsi que celles reconnues en 2021 dans le cadre de l'Acquisition GV pour une valeur nette comptable au 30 juin 2022 de 877 millions d'euros (943 millions d'euros au 31 décembre 2021).

La valeur nette comptable du réseau de franchisés reconnu dans le cadre de la finalisation de la comptabilisation de l'allocation du prix de l'Acquisition GV a été classée dans la colonne *Autres* (291 millions d'euros au 30 juin 2022, 310 millions d'euro dans le bilan retraité au 31 décembre 2021).

Au premier semestre 2022, le *Goodwill* a augmenté de 2 363 millions d'euros, dont 1 610 millions d'euros résultants des effets de variation des taux de change sur le goodwill (dont 1 339 millions d'euros sur celui relatif au Rapprochement EL), et 753 millions d'euros provenant de la comptabilisation sur une base provisoire des regroupements d'entreprise réalisés sur la période (voir Note 2 - Regroupements d'entreprise).

La principale augmentation des Immobilisations incorporelles sur la période provient également des regroupements d'entreprises du semestre ainsi que des investissements dans les plateformes informatiques du Groupe.

8.1. Tests de dépréciation

8.1.1. Test de dépréciation du Goodwill

Le niveau le plus fin auquel le Goodwill est désormais suivi à des fins de gestion interne est :

- le secteur opérationnel lui-même pour l'activité Professional Solutions (PS) ;
- les activités Retail Sun et Retail Optical au sein du secteur opérationnel Direct to Consumer (DTC).

Le montant du *Goodwill* alloué à chaque groupe d'UGT est présenté dans le tableau suivant :

| <i>En millions d'euros</i> | 1^{er} janvier 2022 ^(a) | Variations | 30 juin 2022 |
|------------------------------|---|-------------------|---------------------|
| Professional Solutions | 20 582 | 2 104 | 22 686 |
| Direct to Consumer - Optical | 7 199 | 163 | 7 363 |
| Direct to Consumer - Sun | 1 323 | 96 | 1 419 |
| TOTAL | 29 104 | 2 363 | 31 468 |

(a) La valeur comptable au 1^{er} janvier 2022 reflète la finalisation de la comptabilisation de l'allocation du prix d'acquisition de GrandVision, telle que présentée dans la Note 2 - Regroupements d'entreprises.

Les variations du premier semestre 2022 sont essentiellement relatives aux regroupements de la période (augmentation de 753 millions principalement sur le groupe d'UGT Professional Solutions) et aux variations des devises étrangères (1 610 millions d'euros).

Selon IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, les entreprises sont tenues de réaliser des tests de dépréciation annuels sur le goodwill et certains actifs intangibles, ainsi que lors de l'existence d'indicateurs de perte de valeur sur ces actifs. Le dernier test de dépréciation sur le goodwill a été réalisé à une date intermédiaire au cours du deuxième semestre 2021. Aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à la suite de ce test.

Au 30 juin 2022, la Direction n'a pas identifié d'indicateurs de perte de valeur. Par conséquent aucun test de dépréciation n'a été réalisé dans le cadre de l'arrêté comptable semestriel. Le test de dépréciation annuel sur le goodwill sera réalisé dans le cadre de l'arrêté comptable annuel.

8.1.2. Test de dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Concernant les autres immobilisations incorporelles, des tests de dépréciation spécifiques sont réalisés dès lors que le Groupe identifie des indicateurs de perte de valeur.

Au cours du premier semestre 2022, les circonstances particulières, liées d'une part au conflit Russie-Ukraine et d'autre part au confinement en Chine du fait de la pandémie de Covid-19, ont conduit le Groupe à tester la valeur des immobilisations incorporelles relatives aux activités impactées.

Les tests réalisés n'ont pas conduit à identifier d'impact significatif, les pertes de valeurs s'élevant sur la période à un total de 7 millions d'euros.

Note 9 Immobilisations corporelles et droit d'utilisation

9.1. Immobilisations corporelles

La variation des *Immobilisations corporelles* au titre du premier semestre 2022 se décompose comme suit :

En millions d'euros

| | Terrains, constructions et aménagements | Installations techniques, matériels et outillages | Autres | Total |
|--|---|--|--------------|--------------|
| Solde au 1^{er} janvier 2022 | | | | |
| Coût d'acquisition | 3 188 | 3 761 | 2 148 | 9 098 |
| Amortissements et pertes de valeur | (1 459) | (2 285) | (1 142) | (4 887) |
| VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2022 | 1 729 | 1 476 | 1 006 | 4 211 |
| Acquisitions | 91 | 96 | 313 | 500 |
| Regroupements d'entreprises | 16 | 25 | 8 | 49 |
| Amortissements | (96) | (152) | (85) | (333) |
| Pertes de valeur | (2) | (4) | (2) | (8) |
| Produits de cessions et actifs détenus en vue de leur vente | (0) | (4) | (4) | (9) |
| Écarts de conversion et autres | 203 | 137 | (162) | 178 |
| TOTAL DES VARIATIONS | 211 | 98 | 69 | 377 |
| Solde au 30 juin 2022 | | | | |
| Coût d'acquisition | 3 563 | 4 106 | 2 259 | 9 928 |
| Amortissements et pertes de valeur | (1 623) | (2 533) | (1 184) | (5 340) |
| VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2022 | 1 940 | 1 573 | 1 075 | 4 588 |

Les principales *Immobilisations corporelles* du Groupe sont :

- des immeubles, essentiellement des usines, laboratoires de prescription et bureaux, dont les implantations reflètent la présence internationale du Groupe ;
- des unités de production et équipements tels que des machines et équipements de production de verres finis et semi-finis, ainsi que des montures.

Les laboratoires de prescription détiennent des machines et équipements destinés au surfaçage, au traitement et au taillage-montage des verres.

La catégorie « Autres » comprend des immobilisations en cours, d'une valeur comptable d'environ 496 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 445 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Des tests de dépréciation spécifiques ont été réalisés dès lors que le Groupe identifiait des indicateurs de perte de valeur. Les pertes de valeur reconnues sur le semestre s'élèvent à 8 millions d'euros.

9. 2. Droit d'utilisation

Le tableau ci-dessous détaille les impacts comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe suite à l'application d'IFRS 16. En particulier, le tableau montre la valeur nette comptable du droit d'utilisation du Groupe ainsi que les mouvements constatés sur le premier semestre 2022.

En millions d'euros

| | Magasins et autres constructions | Installations techniques, matériel et outillage | Autres | Total |
|--|--|--|-----------|--------------|
| VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2022 | 2 904 | 7 | 20 | 2 930 |
| Acquisitions | 335 | 12 | 9 | 356 |
| Regroupements d'entreprises | 25 | — | — | 25 |
| Amortissements | (439) | (4) | (8) | (451) |
| Pertes de valeur | (3) | — | — | (3) |
| Cessions et actifs classés comme destinés à être cédés | (0) | (0) | (0) | (0) |
| Écarts de conversion et autres | 166 | (1) | (1) | 164 |
| VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2022 | 2 987 | 14 | 21 | 3 022 |

Des tests de dépréciation spécifiques ont été réalisés dès lors que le Groupe identifiait des indicateurs de perte de valeur. Les pertes de valeur reconnues sur le semestre s'élèvent à 3 millions d'euros.

Note 10 Stocks

Les stocks se décomposent comme suit :

En millions d'euros

| | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 |
|---|--------------|------------------|
| Matières premières, autres approvisionnements | 782 | 676 |
| Produits en cours | 112 | 101 |
| Produits finis | 2 453 | 2 130 |
| VALEUR BRUTE | 3 347 | 2 907 |
| Provision pour dépréciation | (475) | (462) |
| VALEUR NETTE | 2 872 | 2 445 |

Note 11 Créances clients

Les créances clients se décomposent comme suit :

En millions d'euros

| | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 |
|-----------------------------------|--------------|------------------|
| Créances clients – valeur brute | 3 015 | 2 575 |
| Provision pour créances douteuses | (197) | (220) |
| VALEUR NETTE | 2 818 | 2 355 |

Note 12 Autres actifs courants et non courants

Les soldes des autres actifs courants et non courants au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 se décomposent comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Autres actifs non financiers | 479 | 477 |
| Instruments financiers dérivés | 3 | — |
| Créances sur contrats de location | 61 | 46 |
| Autres actifs financiers | 204 | 194 |
| AUTRES ACTIFS NON COURANTS | 746 | 718 |
| Créances sociales et fiscales | 270 | 259 |
| Avances versées sur commandes | 88 | 82 |
| Charges constatées d'avance | 265 | 195 |
| Autres | 207 | 212 |
| TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS | 830 | 747 |
| Instruments dérivés | 73 | 42 |
| Investissements court-terme | 13 | — |
| Créances sur contrats de location | 16 | 14 |
| Autres | 0 | 0 |
| TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS | 102 | 57 |
| AUTRES ACTIFS COURANTS | 932 | 804 |

Les autres actifs non financiers comprennent le versement de 125 millions d'euros à l'Autorité française de la concurrence dans le contexte de la procédure en cours contre Luxottica, sa filiale Alain Mikli ainsi que contre des concurrents (voir paragraphe 20.2.2. *Pratiques anticoncurrentielles présumées*). Ce paiement a été considéré comme un paiement d'une avance à une autorité administrative dans le cadre de la procédure en cours et a été comptabilisé comme tel depuis décembre 2021 (en tenant compte également du délai attendu pour que la procédure arrive à son terme).

Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Disponibilités et dépôts bancaires | 2 035 | 1 588 |
| Dépôts à terme | 1 710 | 1 705 |
| Fonds monétaire | — | — |
| TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 3 745 | 3 293 |

Note 14 Actifs et passifs destinés à la vente

Le 23 mars 2021, la Commission européenne a approuvé l'Acquisition GV sous réserve de la cession par GrandVision de magasins d'optique en Belgique, aux Pays-Bas et en Italie ainsi que de la cession par EssilorLuxottica des magasins « VistaSi » en Italie. En fin d'année 2021, EssilorLuxottica et GrandVision ont conclu deux accords prévoyant l'acquisition par des tiers de ces activités. En conséquence, les valeurs nettes comptables de ces actifs et passifs ont été isolées sur les lignes dédiées au sein de l'état de la situation financière (*Actifs destinés à être cédés* et *Passifs destinés à être cédés*) et évaluées à leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Comme indiqué dans la note *Événements significatifs de la période*, ces activités ont été cédées au cours du semestre. En conséquence, tous les actifs et passifs liés ont été décomptabilisés de l'état de la situation financière consolidée d'EssilorLuxottica sans impact significatif sur le compte de résultat (un produit d'environ 7 millions d'euros).

Note 15 Capitaux propres

15.1. Nombre d'actions

La variation du nombre d'actions entre le 1^{er} janvier et le 30 juin des années 2022 et 2021 se décompose comme suit :

| <i>En nombre d'actions</i> | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
|--|------------------------------|------------------------------|
| NOMBRE D' ACTIONS AU 1^{ER} JANVIER | 442 442 920 | 439 005 894 |
| Dividende en actions | 4 789 194 | 2 687 685 |
| Attribution d'actions de performance | 167 947 | 30 782 |
| Exercice d'options de souscription ^(a) | 16 447 | 36 541 |
| NOMBRE D' ACTIONS AU 30 JUIN | 447 416 508 | 441 760 902 |

(a) Incluant 2 046 actions livrées mais non encore constatées au 30 juin 2022 (13 732 actions au 30 juin 2021),

15.2. Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 81 millions d'euros au 30 juin 2022, composé de 447 416 508 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,18 euro.

Le capital social de la Société s'élevait à 80 millions d'euros au 31 décembre 2021, composé de 442 442 920 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,18 euro.

Les variations du capital social et des primes d'émission (émission d'actions ordinaires) se décomposent comme suit :

- *Dividende en actions* : désigne l'émission de 4 789 194 actions suite à la distribution du dividende au titre de l'année 2021 (voir paragraphe 15.5 *Dividendes*) conduisant à une augmentation du capital social et des primes d'émission de respectivement 0,9 million d'euros et 648 millions d'euros ;
- *Attribution d'actions de performance* : désigne l'émission de 167 947 actions dans le cadre des plans d'actions de performance du Groupe sans impact sur les primes d'émission ;
- *Exercice d'options de souscription* : désigne l'émission de 16 447 actions suite à l'exercice d'options de souscription d'actions consenties aux salariés, entraînant une augmentation des primes d'émission de 2 millions d'euros.

15.3. Actions propres

Au 30 juin 2022, le Groupe détenait 3 412 512 actions propres, d'une valeur de 567 millions d'euros (1 382 761 actions propres au 31 décembre 2021 pour 231 millions d'euros).

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022, le poste *Actions propres* a augmenté de 336 millions d'euros en raison de la mise en œuvre des deux programmes de rachat d'actions ci-dessous initiés par la Société :

- Achat de 1 500 000 actions EssilorLuxottica à un prix moyen de 174,14 euros par action entre le 1^{er} et le 8 février 2022 et correspondant à un montant total de 262 millions d'euros. Ce programme de rachat d'actions a été lancé conformément à la dixième résolution approuvée par l'Assemblée Générale du 21 mai 2021 ;
- Achat de 544 723 actions EssilorLuxottica à un prix moyen de 138,85 euros par action entre le 17 et le 30 juin 2022 et correspondant à un montant total de 76 millions d'euros. Ce programme de rachat d'actions a été lancé conformément à la quatorzième résolution approuvée par l'Assemblée Générale du 25 mai 2022. A la date de clôture de la période, ce programme est toujours en cours avec un mandat donné de racheter jusqu'à 2 500 000 actions EssilorLuxottica et 393 686 actions supplémentaires ont été achetées sur les premiers jours de juillet pour un montant de 55 millions d'euros.

Les actions ainsi rachetées sont destinées à être attribuées ou cédées aux salariés et mandataires sociaux d'EssilorLuxottica et des sociétés affiliées, principalement dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, des attributions d'actions de performance, d'actions gratuites ou d'options d'achat d'actions et de la participation aux plans d'actionnariat des salariés.

15.4. Report à nouveau et autres réserves

Le montant du *Report à nouveau et des autres réserves* s'élève à 11 755 millions d'euros au 30 juin 2022 (11 248 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les principaux impacts comptabilisés sur la période sont relatifs à l'affectation du bénéfice net part du Groupe retraité de l'exercice 2021 (augmentation de 1 448 millions d'euros) partiellement compensée par la distribution du dividende au titre de 2021 telle que décrite dans le paragraphe ci-après (diminution de 1 104 millions d'euros), aux charges sur paiement en actions comptabilisées sur la période (augmentation de 70 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021), aux livraisons d'actions propres dans le cadre des plans de rémunération en actions (diminution de 1 million d'euros) ainsi qu'aux transactions sur les participations ne donnant pas le contrôle (augmentation de 43 millions d'euros).

15.5. Dividendes

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires d'EssilorLuxottica du 25 mai 2022 a approuvé la distribution d'un dividende de 2,51 euros par action ordinaire au titre de l'année 2021. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de recevoir leur dividende en actions nouvellement émises au prix de 135,60 € par action (dit dividende en actions).

A l'issue de la période d'option le 15 juin 2022, 258 731 714 droits à dividende ont été exercés en faveur du paiement du dividende 2021 en actions. En conséquence, une distribution totale de dividende a été comptabilisée sur la période pour 1 104 millions d'euros :

- 4 789 194 actions nouvelles EssilorLuxottica ont été émises et livrées, représentant une distribution de dividende de 649 millions d'euros ; et
- 454 millions d'euros versés en numéraire aux actionnaires n'ayant pas opté pour le dividende en actions.

Le dividende en actions ainsi que celui en numéraire ont été payés le 21 juin 2022. Ce même jour, les actions nouvelles EssilorLuxottica ont été admises aux négociations sur Euronext Paris. Les actions ordinaires nouvelles remises en paiement du dividende confèrent les mêmes droits que les actions anciennes et portent jouissance courante, c'est-à-dire qu'elles donnent droit à toute distribution mise en paiement à compter de leur émission.

Au cours du premier semestre 2021, un dividende final de 1,08 € par action a été payé le 21 juin 2021 aux actionnaires pour un montant total de 473 millions d'euros, dont 138 millions d'euros versés en numéraire et 335 millions d'euros en actions (dividende en actions). Un acompte sur dividende pour l'année 2020 avait été auparavant versé en numéraire en décembre 2020 pour un montant de 503 millions d'euros.

Le dividende total distribué aux actionnaires détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle au cours du premier semestre 2022 s'élève à 62 millions d'euros (51 millions d'euros au cours de la même période en 2021).

15.6. Participations ne donnant pas le contrôle

Les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle s'élèvent à 788 millions d'euros au 30 juin 2022 et 811 millions d'euros au 31 décembre 2021.

La variation des participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | 2022 |
|---|-------------|
| SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2022 | 811 |
| Résultat global total de l'exercice | 77 |
| Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle | (38) |
| <i>Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle</i> | 1 |
| <i>Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle</i> | (3) |
| <i>Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle</i> | (37) |
| Dividendes distribués | (62) |
| SITUATION AU 30 JUIN 2022 | 788 |

Note 16 Dettes financières, incluant les dettes de loyer

Les dettes financières s'élèvent à 14 187 millions d'euros au 30 juin 2022 (13 017 millions d'euros au 31 décembre 2021).

La variation des dettes financières au titre du semestre clos le 30 juin 2022 se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Solde au 1^{er} janvier 2022 | Variation des flux de de financement (a) | Variations de périmètre | Écarts de conversion | Autres mouvements (b) | Solde au 30 juin 2022 |
|---|---|---|------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Dettes financières non-courantes | 8 913 | (8) | 33 | 12 | (1 026) | 7 925 |
| Dettes de loyer non-courantes | 2 230 | (1) | 20 | 81 | (7) | 2 324 |
| TOTAL DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME | 11 144 | (9) | 54 | 93 | (1 032) | 10 249 |
| Dettes financières courantes | 1 036 | 1 005 | 5 | 47 | 983 | 3 077 |
| Dettes de loyer courantes | 837 | (469) | 4 | 29 | 459 | 861 |
| TOTAL DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME | 1 874 | 537 | 9 | 76 | 1 442 | 3 937 |
| TOTAL DETTES FINANCIÈRES | 13 017 | 528 | 62 | 169 | 410 | 14 187 |

(a) Le montant total des variations de flux de financement correspond aux montants identifiés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés aux postes *Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme, Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme, Variations des autres dettes financières (à court et long terme) et Remboursements du principal des dettes de loyers*.

(b) La colonne « Autres mouvements » inclut notamment les intérêts payés comptabilisés dans les *Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles* du tableau des flux de trésorerie consolidés, ainsi que la diminution des dettes de location résultant des concessions de loyers obtenues suite à la pandémie de COVID-19 comptabilisées en paiements variables négatifs dans le compte de résultat consolidé (voir Note 5 - Produits et charges opérationnels).

Le Groupe contracte des dettes financières à long terme pour financer ses activités à moyen/long terme, ainsi que ses acquisitions. L'augmentation globale de la dette financière de 1 169 millions d'euros est principalement liée à des émissions de *Negotiable European Commercial Paper* (NEU CP) et d'*US Commercial Paper* (USCP), partiellement compensées par le remboursement d'un placement privé américain de 200 millions de dollars américains (valeur nominale) arrivé à maturité le 5 janvier 2022 et par le remboursement d'un Eurodollar bond de 300 millions de dollars américains (valeur nominale) arrivé à échéance le 30 juin 2022.

16.1. Dettes financières non courantes

Les dettes financières non courantes du Groupe au 30 juin 2022 se décomposent comme suit :

| En millions d'euros | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 | Valeur nominale | Devise | Taux d'intérêt nominal | Date d'émission jj/mm/aaaa | Échéance jj/mm/aaaa |
|---|--------------------|------------------------|--------------------|--------|------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| Eurobond (a) | 986 | 986 | 1 000 | EUR | 0,75% | 27/11/2019 | 27/11/2031 |
| Eurobond (b) | 1 243 | 1 242 | 1 250 | EUR | 0,50% | 05/06/2020 | 05/06/2028 |
| Eurobond (a) | 1 488 | 1 487 | 1 500 | EUR | 0,38% | 27/11/2019 | 27/11/2027 |
| Placement privé américain | 92 | 83 | 100 | USD | 2,65% | 05/01/2017 | 05/01/2027 |
| Eurobond (b) | 1 245 | 1 244 | 1 250 | EUR | 0,38% | 05/06/2020 | 05/01/2026 |
| Eurobond (a) | 1 492 | 1 491 | 1 500 | EUR | 0,13% | 27/11/2019 | 27/05/2025 |
| Eurobond | 309 | 322 | 300 | EUR | 2,375% | 09/04/2014 | 09/04/2024 |
| Eurobond | 498 | 499 | 500 | EUR | 2,625% | 10/02/2014 | 10/02/2024 |
| Eurobond (b) | 499 | 499 | 500 | EUR | 0,25% | 05/06/2020 | 05/01/2024 |
| Placement privé américain | 29 | 27 | 30 | USD | 3,40% | 05/11/2013 | 04/11/2023 |
| Eurobond (a) | — | 999 | 1 000 | EUR | 0,00% | 27/11/2019 | 27/05/2023 |
| Autre | 43 | 34 | | | | | |
| TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES | 7 925 | 8 913 | | | | | |

(a) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligataire de 5 milliards d'euros effective au 27 novembre 2019.

(b) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligataire de 3 milliards d'euros effective au 5 juin 2020.

Au 30 juin 2022, les dettes financières non courantes ont diminué de 988 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021, essentiellement du fait du reclassement de dettes financières non courantes à dettes financières courantes d'un Eurobond pour 1 milliard d'euros (valeur nominale) et arrivant maintenant à échéance dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les accords de crédit de la Société comportent certains covenants bancaires (pour plus de détails, voir la Note 19 – Instruments financiers et gestion des risques), que la Société respecte intégralement au 30 juin 2022.

16.2. Dettes financières courantes

Au 30 juin 2022, les dettes financières courantes du Groupe se décomposent comme suit :

| En millions d'euros | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 | Valeur nominale | Devise | Taux d'intérêt nominal | Date d'émission jj/mm/aaaa | Échéance jj/mm/aaaa |
|---|--------------------|------------------------|--------------------|--------|------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| Eurobond (a) | 999 | — | 1 000 | EUR | 0,00% | 27/11/2019 | 27/05/2023 |
| Eurodollar bond | — | 266 | 300 | USD | 2,50% | 30/06/2017 | 30/06/2022 |
| Placement privé américain | — | 177 | 200 | USD | 2,05% | 05/01/2017 | 05/01/2022 |
| Commercial paper (EUR) | 535 | 416 | | | | | |
| Commercial paper (USD) | 1 417 | — | | | | | |
| Autre (a) | 125 | 178 | | | | | |
| TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES COURANTES | 3 077 | 1 036 | | | | | |

(a) Les variations par rapport aux positions au 31 décembre 2021 sont présentées sur la ligne *Variation des autres dettes financières (à court et long terme)* du tableau de flux de trésorerie consolidés de la période clôturée au 30 juin 2022.

Les autres dettes financières courantes correspondent à des concours bancaires courants, découverts et intérêts courus, et s'élèvent à 125 millions d'euros au 30 juin 2022 (178 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les principales variations des dettes financières courantes sont dues essentiellement au reclassement de dettes financières non courantes à dettes financières courantes d'un Eurobond pour 1 milliard d'euros (valeur nominale) arrivant maintenant à échéance dans les 12 mois suivant la date de clôture, au remboursement d'un placement privé américain de 200 millions de dollars américains (valeur nominale) arrivé à échéance le 5 janvier 2022, au remboursement de l'Eurodollar bond de 300 millions de dollars américains (valeur nominale) arrivé à échéance le 30 juin 2022 ainsi que à l'émission de divers *Commercial Paper* dans le cadre des programmes NEU CP et USCP.

16.3. Dettes de loyer

La maturité des dettes de loyer du Groupe au 30 juin 2022 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

| <i>En millions d'euros</i> | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | >5 ans | Total |
|----------------------------|------|-------|-------|-------|-------|--------|--------------|
| DETTES DE LOYER | 861 | 663 | 490 | 347 | 250 | 574 | 3 185 |

16.4. Endettement financier net

L'Endettement financier net du Groupe au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 |
|--|----------------|------------------|
| Dettes financières non courantes | 7 925 | 8 913 |
| Dettes financières courantes | 3 077 | 1 036 |
| TOTAL PASSIFS | 11 001 | 9 950 |
| Investissements court-terme ^(a) | (13) | — |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (3 745) | (3 293) |
| TOTAL ACTIFS | (3 758) | (3 293) |
| Instruments dérivés de taux d'intérêt (couverture de juste valeur) | (4) | (21) |
| Instruments dérivés de change à la juste valeur | (10) | (4) |
| ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES DE LOYER | 7 230 | 6 630 |
| Dettes loyer courantes et non courantes | 3 185 | 3 068 |
| ENDETTEMENT FINANCIER NET | 10 415 | 9 698 |

(a) Comme décrit en Note 12 – Autres actifs courants et non courants.

Note 17 Provisions (courantes et non courantes)

Les provisions au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 se décomposent comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 retraité (a) |
|--|---------------------|--|
| Provisions pour garanties | 126 | 134 |
| Provisions pour litiges | 230 | 248 |
| Provisions auto-assurance | 30 | 27 |
| Provisions pour restructurations et autres risques | 217 | 206 |
| TOTAL PROVISIONS | 604 | 616 |
| <i>dont provisions courantes</i> | 320 | 373 |
| <i>dont provisions non courantes</i> | 284 | 243 |

(a) Données retraitées pour refléter la finalisation de la comptabilisation de l'acquisition des actif identifiables et des passifs repris de GrandVision comme indiqué en Note 2 - Regroupements d'entreprises.

La variation des provisions sur le premier semestre 2022 se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | Garanties et retours | Litiges | Auto-assurance | Restructurations et autres | Total |
|---|---------------------------------|----------------|-----------------------|---------------------------------------|--------------|
| SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2022 | 134 | 248 | 27 | 206 | 616 |
| Dotations de l'exercice | 24 | 2 | 6 | 64 | 96 |
| Utilisation de l'exercice et reprises | (36) | (29) | (9) | (55) | (129) |
| Écarts de conversion | 5 | 10 | 2 | 2 | 20 |
| Regroupements d'entreprises | 1 | (0) | — | 0 | 2 |
| Autres mouvements | (3) | (0) | 3 | (0) | 0 |
| TOTAL DES VARIATIONS | (8) | (17) | 2 | 11 | (12) |
| SOLDE AU 30 JUIN 2022 | 126 | 230 | 30 | 217 | 604 |
| <i>dont provisions courantes</i> | 102 | 65 | 8 | 143 | 320 |
| <i>dont provisions non courantes</i> | 24 | 165 | 21 | 74 | 284 |

Les provisions (courantes et non courantes) ont diminué de 12 millions d'euros. La dotation de la période, de 96 millions d'euros, est contrebalancée par les utilisations et reprises pour environ 129 millions d'euros et les autres mouvements pour environ 21 millions d'euros (y compris les effets des fluctuations des devises étrangères).

L'utilisation de la période comprend un paiement de près de 24 millions de dollars américains aux autorités fédérales américaines (*Department of Justice*) suite du règlement intervenu sur la période (voir Note 20 - Engagements et passifs éventuels, paragraphe 20.2 *Passifs et litiges éventuels*).

Note 18 Autres passifs courants et non courants

Les soldes des autres passifs courants et non courants au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 se décomposent comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 |
|--|---------------------|-------------------------|
| Dettes sur options de rachat de minoritaires long terme | 21 | 64 |
| Dettes fournisseurs et autres dettes liées aux immobilisations financières | 32 | 30 |
| Instruments dérivés | — | 1 |
| Autres | 48 | 48 |
| TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS | 101 | 143 |
| Dettes sur options de rachat de minoritaires court terme | 503 | 450 |
| Dettes liées aux investissements financiers à court terme | 26 | 8 |
| Charges de personnel, cotisations sociales, TVA et autres dettes d'impôt | 1 360 | 1 514 |
| Primes et escomptes | 365 | 462 |
| Dettes avec prolongation des délais de paiement | 420 | 328 |
| Instruments financiers dérivés | 13 | 16 |
| Autres | 885 | 878 |
| TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS | 3 572 | 3 655 |

Certaines filiales du Groupe ont travaillé avec leurs fournisseurs pour revoir les conditions générales d'achat, y compris les délais de règlement. Ces travaux, qui ont commencé en 2020, ont permis de prolonger, sur un nombre limité de fournisseurs, les délais de paiement convenus au-delà des conditions habituellement accordées au Groupe. Par ailleurs, le Groupe a mis en place des contrats d'agents payeurs avec des institutions financières permettant aux fournisseurs du Groupe, à leur seule discrétion, de vendre leurs créances dues par le Groupe, sans possibilité de recours, à un taux d'intérêt reflétant la notation de crédit du Groupe. Dans le cadre de ce programme, aucune garantie n'est fournie par le Groupe et le Groupe n'a ni intérêt économique dans la décision d'un fournisseur de participer, ni relation financière directe avec les établissements financiers.

La Direction n'a pas identifié de risques de liquidité supplémentaires découlant de ce programme.

Au 30 juin 2022, les montants dus aux fournisseurs ayant accepté la prolongation des délais de règlement et participant au programme de financement sont inclus dans les *Autres passifs courants* (ligne *Dettes avec prolongation des délais de paiement* dans le tableau ci-dessus) à hauteur de 420 millions d'euros (328 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les flux de trésorerie liés à ces dettes sont classés comme résultant des activités opérationnelles (ligne *Variations des autres créances et dettes opérationnelles* du tableau des flux de trésorerie).

Note 19 Instruments financiers et gestion des risques

19.1. Instruments financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée

En millions d'euros

| | Notes | Total 30 juin 2022 | Actifs financiers / (passifs) – évalués à la juste valeur par le biais du résultat | Participations – juste valeur par le biais des éléments du résultat global | Actifs financiers / (passifs) au coût amorti | Autres passifs financiers | Instruments dérivés qualifiés comme instruments de couverture |
|---|--------|--------------------------|---|--|---|---------------------------------|--|
| Autres actifs financiers non courants (<i>hors instruments dérivés</i>) | 12 | 204 | 2 | 48 | 153 | — | — |
| Créances sur contrats de location (<i>courantes et non-courantes</i>) | 12 | 76 | — | — | 76 | — | — |
| Créances clients | 19.2.2 | 2 876 | — | — | 2 876 | — | — |
| Autres actifs financiers courants (<i>hors instruments dérivés</i>) | 12 | 13 | 13 | — | 0 | — | — |
| Instruments financiers dérivés | 12 | 77 | 65 | — | — | — | 12 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 13 | 3 745 | 1 710 | — | 2 035 | — | — |
| INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS | | 6 991 | 1 790 | 48 | 5 141 | — | 12 |
| Dettes financières non courantes | 16 | 7 925 | — | — | 7 925 | — | — |
| Autres passifs financiers non courants (<i>hors instruments dérivés</i>) ^(a) | 18 | 70 | 8 | — | 41 | 21 | — |
| Dettes financières courantes | 16 | 3 077 | — | — | 3 077 | — | — |
| Dettes fournisseurs | | 2 420 | — | — | 2 420 | — | — |
| Autres passifs financiers courants (<i>hors instruments dérivés</i>) ^(b) | 18 | 529 | 26 | — | 2 | 502 | — |
| Instruments financiers dérivés | 18 | 13 | 11 | — | — | — | 2 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS | | 14 033 | 44 | — | 13 465 | 522 | 2 |

(a) Hors passifs de contrat IFRS 15.

(b) Hors charges de personnel, cotisations sociales, TVA et autres impôts indirects à payer, primes et décotes, passifs courants et passifs de contrat au sens d'IFRS 15.

La valeur comptable des actifs et des passifs comptabilisés au coût amorti est proche de leur juste valeur à l'exception des dettes financières non courantes pour lesquelles la juste valeur est égale à 7 698 millions d'euros (9 109 millions d'euros au 31 décembre 2021).

19.2. Risques de contrepartie

19.2.1 Risques de crédit lié à la gestion des ressources financières

Le Groupe est exposé à un risque de contrepartie, c'est-à-dire au risque qu'une banque manque à ses obligations contractuelles (placements à court terme, instruments de couverture ou lignes de crédit), ce qui induirait une perte financière pour le Groupe.

La défaillance d'une contrepartie peut se traduire par une perte de valeur (cas du non-remboursement d'un actif) ou par une perte de liquidité (impossibilité de tirer sur une ligne de crédit non utilisée). Pour limiter ce risque, le Groupe traite en priorité avec des établissements bancaires de premier plan tout en diversifiant ses contreparties bancaires, afin de limiter son exposition individuelle, en fonction de la notation de la contrepartie. Par ailleurs, la trésorerie disponible est principalement investie de manière à répondre aux critères de classification *Trésorerie et équivalents de trésorerie* conformément à la stratégie du Groupe (c'est-à-dire qu'au moins 90% de la trésorerie excédentaire doit être investie dans des produits correspondant à la catégorie *Trésorerie et équivalents de trésorerie* telle que définie par les normes IFRS).

Le Groupe souscrit à des contrats dérivés dans le cadre de divers contrats-cadres qui contiennent des clauses permettant de compenser les montants à recevoir et à payer uniquement en cas de survenance d'événements futurs tels que le défaut ou tout autre risque de crédit de l'une des parties contractantes. Dans la mesure où le Groupe ne dispose d'aucun droit légal contractuel à compenser les montants reconnus, les accords mentionnés ne remplissent pas les critères de compensation dans les états financiers.

À la connaissance du Groupe, aucune perte potentielle induite par l'incapacité des contreparties susmentionnées à s'acquitter de leurs obligations contractuelles n'a été comptabilisée au cours de la période.

19.2.2 Risques de crédit lié aux contreparties commerciales

Le Groupe assure la gestion localement et le suivi du risque de crédit de manière centralisée. Une partie de son chiffre d'affaires est toutefois réalisée directement auprès des consommateurs, ce qui n'expose le Groupe à aucun risque de crédit.

Le risque de crédit du Groupe n'est pas fortement concentré et, dans tous les cas, le Groupe dispose de procédures adéquates pour s'assurer que ses ventes de produits et de services sont effectuées à des clients qu'il estime fiables au vu de leur situation financière et de son expérience passée. Des limites de crédit sont fixées en tenant compte de l'évaluation, interne et externe, de la solvabilité des clients. L'utilisation des limites de crédit est régulièrement contrôlée au moyen de procédures automatiques.

Au 30 juin 2022, les créances clients échues non dépréciées s'élevaient à 350 millions d'euros (322 millions d'euros fin 2021).

| <i>En millions d'euros</i> | 30 juin 2022 | 31 décembre 2021 |
|---|---------------------|-------------------------|
| Créances clients à moins d'un an ^(a) | 2 818 | 2 355 |
| Créances clients à plus d'un an ^(b) | 58 | 54 |
| <i>dont :</i> | | |
| <i>créances clients non échues</i> | 2 526 | 2 087 |
| <i>créances clients échues</i> | 350 | 322 |

(a) Au poste *Créances clients* de l'état de la situation financière consolidée.

(b) Au poste *Autres actifs non courants* de l'état de la situation financière consolidée.

19.3. Risques de liquidité

Les activités du Groupe l'exposent au risque que ses sources de liquidité se révèlent insuffisantes pour couvrir ses besoins de financement. Le Groupe vise à disposer d'un approvisionnement permanent en liquidité pour assurer son indépendance et sa croissance. Sa politique de financement repose sur la diversification des sources de financement, sur le recours à des financements à moyen et long terme, sur un étalement de l'échéance de ses dettes dans le temps et sur la mise en place de lignes de crédit bancaire confirmées.

Au 30 juin 2022, l'essentiel des financements à long terme et des lignes de crédit du Groupe était concentré sur EssilorLuxottica, qui assure ensuite le refinancement des filiales. Certaines sociétés peuvent toutefois avoir à apprécier l'opportunité de se financer localement, lorsque les financements intragroupes ne sont pas envisageables au regard de la réglementation locale.

Au 30 juin 2022, le Groupe disposait de 2 265 millions d'euros de lignes de crédit confirmées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le tirage sur ces lignes ne fait l'objet d'aucun covenant. Au 30 juin 2022, aucune de ces lignes n'avait été utilisée.

EssilorLuxottica a reçu les notations de crédit suivantes :

| | Long terme | Court terme | Perspectives | Date d'effet |
|-------------------|------------|-------------|--------------|-------------------|
| Moody's | A2 | P-1 | Stable | 13 septembre 2021 |
| Standard & Poor's | A | A-1 | Stable | 14 avril 2022 |

La répartition de l'Endettement financier net (hors dettes de loyer) et des lignes de crédit disponibles du Groupe par échéance contractuelle au premier semestre 2022 se décompose comme suit :

| En millions d'euros | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | >5 ans | Total |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------|--------------|---------------|
| Obligations | 999 | 1 306 | 1 492 | 1 245 | — | 3 717 | 8 760 |
| Billets de trésorerie | 1 952 | — | — | — | — | — | 1 952 |
| Prêts bancaires | 70 | 5 | 19 | 3 | 1 | 1 | 99 |
| Placement privé | 0 | 29 | — | — | 92 | — | 121 |
| Comptes créditeurs de banques | 15 | — | — | — | — | — | 15 |
| Autres dettes | 40 | 14 | — | — | — | — | 54 |
| ENDETTEMENT FINANCIER BRUT | 3 077 | 1 354 | 1 511 | 1 248 | 93 | 3 718 | 11 001 |
| Investissements court-terme | (13) | — | — | — | — | — | (13) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (3 745) | — | — | — | — | — | (3 745) |
| Instruments dérivés de change (couverture de juste valeur) | | | | | | | (10) |
| Instruments dérivés de taux d'intérêt (couverture de juste valeur) | | | | | | | (4) |
| ENDETTEMENT FINANCIER NET (HORS DETTES DE LOYER) | (681) | 1 354 | 1 511 | 1 248 | 93 | 3 718 | 7 230 |
| Crédits syndiqués disponibles | — | — | — | 1 750 | — | — | 1 750 |
| Crédits bancaires bilatéraux disponibles | 150 | 265 | 100 | — | — | — | 515 |
| Financement relais disponible | — | — | — | — | — | — | — |

La ventilation de la dette nominale brute (c'est à dire la valeur nominale) par échéance contractuelle au premier semestre 2022 se décompose comme suit :

| <i>En millions d'euros</i> | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | >5 ans | Total |
|-------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------------|---------------|
| Obligations | 1 000 | 1 300 | 1 500 | 1 250 | — | 3 750 | 8 800 |
| Billets de trésorerie | 1 952 | — | — | — | — | — | 1 952 |
| Prêts bancaires | 70 | 5 | 19 | 3 | 1 | 1 | 99 |
| Placement privé | — | 29 | — | — | 92 | — | 121 |
| Comptes créditeurs de banques | 15 | — | — | — | — | — | 15 |
| Autres dettes | 40 | 14 | 0 | — | 0 | — | 54 |
| DETTE NOMINALE BRUTE | 3 078 | 1 348 | 1 519 | 1 253 | 93 | 3 751 | 11 042 |

19.3.1 Clauses de sûreté négative et covenants bancaires

Certains des accords de financement du Groupe (voir la Note 16 – Dettes financières, incluant les dettes de loyer) comportent des clauses de sûreté négative et covenants bancaires, comme stipulé dans les accords concernés.

Les covenants bancaires exigent du Groupe de respecter certains ratios financiers. La plus importante de ces clauses a fixé un plafond pour les ratios excédent brut d'exploitation/charges financières et dette prioritaire/total actifs consolidés.

Si le Groupe ne respectait pas les ratios susmentionnés, il pourrait se trouver contraint de rembourser la totalité de la dette restant à payer s'il ne corrigeait pas la situation dans les délais stipulés par l'accord applicable.

Le Groupe vérifie le respect de ces covenants à la fin de chaque semestre. Au 30 juin 2022, il en respecte l'intégralité.

Note 20 Engagements et passifs éventuels

20.1. Engagements

Les engagements sont présentés dans la Note 30 - Engagements et passifs éventuels des états financiers consolidés 2021.

Il n'y a pas eu de changement significatif en ce qui concerne le montant ou la nature de ces engagements entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022.

20.2. Litiges et passifs éventuels

20.2.1. Fraude chez Essilor Manufacturing Thailand Co.

Au cours du second semestre 2019, des activités frauduleuses très significatives avaient été décelées chez Essilor Manufacturing Thailand Co. (EMTC). L'impact comptabilisé dans le compte de résultat consolidé 2019 s'élevait à 185 millions d'euros avant assurances, actions légales en cours et recouvrements attendus. De nombreuses actions civiles et criminelles ont été menées en Thaïlande ainsi que dans plusieurs autres juridictions pour maximiser le recouvrement des fonds détournés. Le montant global recouvré s'élève à 90 millions d'euros à la date d'arrêt de ces comptes semestriels consolidés (environ 24 millions d'euros ont été recouverts en 2020 puis environ 62 millions d'euros en 2021).

20.2.2. Pratiques anticoncurrentielles

Enquêtes de l'Autorité de la concurrence française

Essilor

En juillet 2014, le service d'inspection de l'Autorité de la concurrence française a effectué des visites inopinées de certaines filiales d'Essilor en France, ainsi que d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de tels articles. La procédure est en cours, l'Autorité ayant notifié sa communication des griefs le 5 janvier 2021 et un procès-verbal le 27 juillet 2021 alléguant certaines pratiques anticoncurrentielles et EssilorLuxottica défendant ses droits. La dernière audition a eu lieu le 9 décembre 2021 et EssilorLuxottica est dans l'attente de la décision. EssilorLuxottica estime disposer d'arguments très sérieux pour contester les allégations infondées de l'Autorité. L'évaluation du profil de risque du Groupe pourra être mise à jour, si nécessaire, en fonction de la décision que rendra l'Autorité de la concurrence et de l'ouverture d'autres voies de recours, le cas échéant.

Luxottica

En 2015, le service d'inspection de l'Autorité de la concurrence française avait adressé une communication de griefs à Luxottica, à sa filiale Alain Mikli et à d'autres concurrents, alléguant de certaines pratiques anticoncurrentielles. Après une procédure de longue durée, l'Autorité de la concurrence française a émis le 19 avril 2019 un nouvel état de griefs en complément du premier et le 2 mars 2020 un Rapport.

La dernière audition a eu lieu le 13 janvier 2021.

Le 22 juillet 2021, l'Autorité française de la concurrence a rendu une décision contre plusieurs sociétés actives dans le secteur de la lunetterie, dont le Groupe Luxottica. L'Autorité a prononcé une sanction de 125 millions d'euros à l'encontre de Luxottica pour ses pratiques mises en œuvre par le groupe entre 2005 et 2014 dans le secteur des montures de lunettes de vue et des lunettes de soleil en France.

EssilorLuxottica est fermement convaincue d'avoir œuvré dans le strict respect des règles de concurrence, toujours au bénéfice de ses clients, de ses partenaires et de l'ensemble du secteur. A ce titre, la Société est en profond désaccord avec la décision de l'Autorité de la concurrence et considère la sanction comme non fondée.

Le 10 septembre 2021, la Société a fait appel de cette décision et reste confiante d'être en mesure de prouver que la décision n'est fondée ni en droit ni en fait. Ainsi, la Direction (après consultation de ses conseils juridiques externes) continue à considérer le risque d'une sortie finale de ressource comme non probable.

Le 14 décembre 2021, 125 millions d'euros ont été transférés à l'administration en France. Ce décaissement est considéré comme le paiement d'une avance à une autorité administrative dans le cadre de la procédure en cours et a été comptabilisé comme tel (voir Note 12 - Autres actifs courants et non-courants).

Enquêtes

En 2016, les autorités fédérales américaines (*Department of Justice*) et californiennes (*Insurance Commissioner of the State of California*) ont interrogé Essilor of America à propos de certaines activités promotionnelles.

Au cours du premier semestre 2022, Essilor of America et les autorités fédérales américaines (*Department of Justice*) sont parvenus à un accord dans le cadre duquel Essilor of America a versé un montant global de 24 millions de dollars aux autorités fédérales américaines et est entré dans un *Corporate Integrity Agreement* (voir Note 17 - Provisions courantes et non courantes).

L'affaire avec les autorités californiennes (*Insurance Commission of the State of California*) reste toujours pendante devant le tribunal.

De plus, le Groupe fait l'objet d'enquêtes initiées en 2021 par les autorités en charge de la concurrence respectivement en Turquie et en Grèce sur des pratiques commerciales locales. Le Groupe collabore avec les autorités sur ces enquêtes en cours.

20.2.3. Actions de groupe

Certaines filiales d'EssilorLuxottica aux États-Unis et au Canada font l'objet d'actions de groupe (*class actions*) ou d'actions de groupe putatif (*putative class actions*) devant les tribunaux fédéraux et de certains États sur la base d'allégations d'élimination de la concurrence, de publicité mensongère et trompeuse, de fausses déclarations, de réclamations au titre de la garantie, de contrôle illicite des optométristes et de violation de la sécurité des données. Les filiales concernées contestent le bien-fondé de ces actions.

20.2.4. Litiges fiscaux

EssilorLuxottica est impliqué dans plusieurs litiges fiscaux, au titre desquels il a d'ores et déjà comptabilisé des provisions.

20.2.5. Autres procédures en cours

EssilorLuxottica et ses filiales font l'objet d'actions en justice dans diverses autres procédures juridiques survenues dans le cours ordinaire de leurs activités. EssilorLuxottica conteste le bien-fondé de ces procédures, dans lesquelles il a fermement l'intention de faire valoir ses droits.

À la date de l'approbation des comptes semestriels consolidés résumés par le Conseil d'administration d'EssilorLuxottica, ces autres procédures en cours connues du Groupe ne devraient pas impacter significativement ni sa situation financière ni son résultat.

Note 21 Transactions avec des parties liées

Les principales parties liées sont :

- les membres du Conseil d'administration d'EssilorLuxottica et leur entourage proche ;
- les sociétés sur lesquelles les principaux membres du Conseil d'administration, les principaux dirigeants ou leur entourage exercent le contrôle ou une influence notable ;
- les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence significative ; et
- les sociétés qui exercent un contrôle sur le Groupe.

De plus, comme Delfin S.à r.l. consolide par intégration globale EssilorLuxottica dans ses comptes consolidés, les parties liées de la Société comprennent également les parties liées de la société Delfin.

Au cours de la période, aucune transaction sortant du cadre des activités courantes n'a été conclue avec les membres du Conseil d'administration ou les cadres clés.

Les transactions intervenues avec les parties liées au titre du premier semestre 2022 se décomposent comme suit :

| En millions d'euros | Compte de résultat consolidé Premier semestre 2022 | | Bilan au 30 juin 2022 | |
|---|---|-------------|--------------------------|-----------|
| | Produits | Charges | Actif | Passif |
| Mazzucchelli 1849 S.p.A. ^(a) | 0 | (12) | — | 8 |
| Triapex s.r.o. ^(a) | — | (2) | — | 3 |
| Visionweb ^{(a) (b)} | 0 | (1) | — | — |
| Gateway Professional Network ^(a) | 0 | (2) | 0 | 0 |
| Autres | 0 | — | 0 | — |
| TOTAL | 1 | (17) | 0 | 11 |

(a) Entreprises associées.

(b) Consolidée intégralement à partir de la fin du mois de janvier 2022

Note 22 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 1^{er} et le 28 juillet 2022, date d'arrêté de ces comptes semestriels résumés par le Conseil d'administration d'EssilorLuxottica.

Annexe 1

Taux de change

Contre-valeur pour 1 euro

| | | Taux de clôture | | Taux moyen | |
|-----|---------------------|-----------------|------------------|-----------------------|-----------------------|
| | | 30 juin 2022 | 31 Décembre 2021 | Premier semestre 2022 | Premier semestre 2021 |
| AUD | Dollar australien | 1,5099 | 1,5615 | 1,5204 | 1,5626 |
| BRL | Real brésilien | 5,4229 | 6,3101 | 5,5565 | 6,4902 |
| CAD | Dollar canadien | 1,3425 | 1,4393 | 1,3900 | 1,5030 |
| CNY | Yuan | 6,9624 | 7,1947 | 7,0823 | 7,7960 |
| GBP | Livre anglaise | 0,8582 | 0,8403 | 0,8424 | 0,8680 |
| HKD | Dollar de Hong Kong | 8,1493 | 8,8333 | 8,5559 | 9,3551 |
| JPY | Yen | 141,5400 | 130,3800 | 134,3071 | 129,8681 |
| INR | Roupie indienne | 82,1130 | 84,2292 | 83,3179 | 88,4126 |
| MXN | Peso mexicain | 20,9641 | 23,1438 | 22,1653 | 24,3270 |
| USD | Dollar américain | 1,0387 | 1,1326 | 1,0934 | 1,2053 |

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires de la société EssilorLuxottica

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société EssilorLuxottica, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 juillet 2022

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Stéphane Basset

Pierre-Olivier Etienne

Jean-Luc Barlet

Guillaume Devaux

Informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées

Introduction

Les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées d'EssilorLuxottica (ci-après, également, le « **Groupe** ») comportent le compte de résultat consolidé semestriel *pro forma* non audité au titre de la période de six mois close le 30 juin 2021, avec leurs notes explicatives (le tout désigné collectivement comme les « **informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées** »). Ces éléments ont été élaborés pour représenter les effets *pro forma* du regroupement d'EssilorLuxottica et GrandVision (ci-après le « **Regroupement GV** »), qui est intervenu en date du 1^{er} juillet 2021 suite à l'acquisition par EssilorLuxottica de près de 76,72% des actions ordinaires émises de GrandVision (l'« **Acquisition Initiale** »). Cette Acquisition Initiale a été complétée par l'acquisition de 9,96% additionnel des actions émises ordinaires de GrandVision en septembre 2021 (les « **Acquisitions Ultérieures** ») puis par une offre publique d'achat obligatoire portant sur toutes les actions ordinaires de GrandVision restant en circulation (initiée le 8 octobre 2021) dans le but de détenir 100% de son capital (l'« **Offre** »).

Les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées ont été produites à titre illustratif uniquement en prenant comme hypothèse que le Regroupement GV est intervenu le 1^{er} janvier 2021.

Les ajustements *pro forma* liés aux informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées consistent uniquement en ceux qui sont (i) directement imputables au Regroupement GV et (ii) étayés par des faits.

Aussi, le compte de résultat *pro forma* semestriel non audité ne prend pas en compte les éléments suivants :

- les coûts de restructuration et d'intégration qui pourraient résulter du Regroupement GV,
- les synergies, gains d'efficacité opérationnelle et économies éventuellement entraînés par le Regroupement GV.

Par ailleurs, le compte de résultat consolidé semestriel ajusté *pro forma* non audité au titre de la période de six mois close le 30 juin 2021 est présenté à la Note 4 des informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées. Il vise (i) à neutraliser les effets du rapprochement entre Essilor et Luxottica (le « **Rapprochement EL** ») du Regroupement GV et d'autres opérations qui seraient inhabituelles, rares ou sans lien avec le cours normal de l'activité, qui seraient susceptibles de fausser la compréhension des résultats du Groupe ; et (ii) à présenter, sur une base *pro forma*, les indicateurs ajustés qu'EssilorLuxottica produit régulièrement dans le cadre de sa communication financière. Les ajustements sont décrits à la Note 4 des informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées.

Dans les états financiers consolidés du Groupe de l'exercice clos au 31 décembre 2021, l'Acquisition Initiale, les Acquisitions Ultérieures ainsi que l'Offre ont été considérées comme une seule et unique transaction (aussi appelée transactions liées) ; en conséquence, elles ont été comptabilisées comme si tous les intérêts dans GrandVision avaient été acquis à la date de l'Acquisition Initiale qui a permis d'obtenir son contrôle. Ces informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées reflètent également ce traitement comptable.

Par leur nature, les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées reflètent une situation hypothétique et ne visent aucunement à représenter, ni à illustrer, le résultat, ni la situation financière qui auraient été ceux d'EssilorLuxottica si le Regroupement GV avait eu lieu au 1^{er} janvier 2021. De même, les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées ne constituent pas des projections du résultat futur du Groupe. Les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées s'appuient sur certaines hypothèses qu'EssilorLuxottica juge raisonnables à la date du présent document.

Les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées résultent :

- du compte de résultat consolidé semestriel d'EssilorLuxottica au titre des six mois jusqu'au 30 juin 2021 (le «**compte de résultat d'EssilorLuxottica S1 2021**»), tel que figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica au titre de la période de six mois close le 30 juin 2021 établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne, et spécifiquement en conformité avec la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire* (les «**Etats financiers semestriel 2021 d'EssilorLuxottica** »). Ces états financiers semestriels consolidés résumés ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité sans réserve émis par PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars en date du 30 juillet 2021 ; et
- du compte de résultat consolidé de GrandVision pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 («**compte de résultat de GrandVision S1 2021** »), tel que figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés de GrandVision au titre de la période de six mois close le 30 juin 2021 préparés dans le respect des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne, et plus spécifiquement en conformité avec la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire* (les «**Etats financiers semestriels de GrandVision** »). Ces états financiers semestriels consolidés résumés ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité sans réserve par PricewaterhouseCoopers Accountants N.V. en date du 13 août 2021.

Les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées sont établies sur une base cohérente avec les principes comptables appliqués pour établir les Etats financiers semestriel 2021 d'EssilorLuxottica.

Par ailleurs, les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées au titre des six mois jusqu'au 30 juin 2021 n'ont pas été retraitées pour tenir compte de l'effet qu'auraient eu, sur la totalité du semestre, les regroupements d'entreprises effectués par EssilorLuxottica ou GrandVision au cours des six premiers mois de 2021, autres que le Regroupement GV, ces derniers n'étant pas significatifs.

Les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées sont présentées en millions d'euros. Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Cadre réglementaire

Les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées ont été préparées de manière volontaire. Néanmoins, elles ont été établies conformément aux dispositions de l'Annexe 20 « Informations *pro forma* » du règlement délégué (UE) 2019/980 du 14 mars 2019 complétant le règlement (UE) n° 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil. Elles appliquent la Position-Recommandations AMF DOC-2021-02.

Compte de résultat consolidé semestriel *pro forma* non audité

| <i>En millions d'euros</i> | Compte de résultat d'EssilorLuxottica S1 2021 | Compte de résultat de GrandVision S1 2021 | Allocation du prix d'acquisition – ajustements 1 ^{er} semestre 2021 | Eliminations et autres ajustements | Information <i>pro forma</i> EssilorLuxottica |
|---|---|---|--|------------------------------------|---|
| | Note 1 | Note 1 | Note 2 | Note 3 | |
| Chiffre d'affaires | 8 768 | 1 891 | - | (206) (a), (b) | 10 453 |
| Coût des ventes | (3 423) | (529) | (36) | 161 (a), (b) | (3 826) |
| Marge brute | 5 345 | 1 363 | (36) | (45) | 6 627 |
| <i>% du chiffre d'affaires</i> | 61,0% | | | | 63,4% |
| Frais de recherche et développement | (290) | - | - | - | (290) |
| Frais de commercialization | (2 210) | (889) | (101) | 31 (b) | (3 168) |
| Redevances | (87) | - | - | 0 (b) | (87) |
| Frais de publicité et de marketing | (677) | (120) | - | 2 (b) | (795) |
| Frais généraux et administratifs | (859) | (160) | - | 6 (b) | (1 013) |
| Autres produits / (charges) opérationnels | 48 | 95 | - | (95) (c) | 48 |
| Total des charges opérationnelles | (4 074) | (1 074) | (101) | (56) | (5 304) |
| Résultat opérationnel | 1 271 | 289 | (136) | (101) | 1 323 |
| <i>% du chiffre d'affaires</i> | 14,5% | | | | 12,7% |
| Coût de l'endettement financier net | (58) | (16) | - | 0 (b) | (74) |
| Autres produits / (charges) financiers | (0) | (1) | - | 0 (b) | (1) |
| Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence | 2 | 3 | - | (3) (b) | 2 |
| Résultat avant impôt | 1 214 | 274 | (136) | (103) | 1 249 |
| <i>% du chiffre d'affaires</i> | 13,9% | | | | 11,9% |
| Impôts sur le résultat | (302) | (43) | 35 | 1 (b) | (310) |
| <i>Taux effectif d'impôt</i> | 24,9% | | | | 24,8% |
| Résultat net | 912 | 231 | (102) | (102) | 939 |
| Résultat net part du Groupe | 854 | 215 | (98) | (102) | 868 |

Voir également les notes aux informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées.

Notes aux informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées

Note 1 - Compte de résultat d'EssilorLuxottica S1 2021 et compte de résultat de GrandVision S1 2021

Ces colonnes comportent (i) le compte de résultat consolidé semestriel d'EssilorLuxottica pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 (« **compte de résultat d'EssilorLuxottica S1 2021** »), issu des Etats financiers semestriel 2021 d'EssilorLuxottica, et (ii) le compte de résultat consolidé semestriel de GrandVision pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 (« **compte de résultat de GrandVision S1 2021** ») tel que figurant dans les Etats financiers semestriels de GrandVision du premier semestre 2021. Les deux comptes de résultat sont cohérents avec la présentation utilisée pour les Etats financiers semestriels 2021 d'EssilorLuxottica.

Note 2 – Réévaluations au titre de l'allocation du prix d'acquisition

Le Regroupement GV est comptabilisé selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*.

La contrepartie transférée a été affectée aux actifs identifiables acquis et passifs repris de GrandVision au 1^{er} juillet 2021, sur la base de leur juste valeur à cette date (« allocation du prix d'acquisition »). La comptabilisation initiale du Regroupement GV a été finalisée sur le premier semestre 2022 et ses impacts présentés dans les états financiers consolidés résumés du premier semestre 2022.

Les ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition correspondent aux impacts sur le compte de résultat (pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2021) résultant de la réévaluation à la juste valeur à la date de l'Acquisition Initiale (1^{er} juillet 2021) des actifs identifiables acquis et des passifs repris de GrandVision.

Pour le compte de résultat consolidé semestriel *pro forma* non audité au titre de la période de six mois close le 30 juin 2021, les ajustements liés à l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis ont consisté à :

- ajouter l'amortissement de la juste valeur des nouvelles immobilisations incorporelles reconnues dans le cadre du Regroupement GV (appellations commerciales, relations clients et réseau de franchisés) après élimination des six mois d'amortissements historiques des actifs incorporels (appellations commerciales et relations clients) comptabilisé dans le compte de résultat de GrandVision S1 2021 ; et
- ajouter l'impact sur les six mois (allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2021) lié à l'utilisation des stocks évalués à la juste valeur.

L'allocation du prix d'acquisition reflète les conclusions du travail d'évaluation réalisé par EssilorLuxottica avec l'aide d'un expert indépendant. Les justes valeurs ont été déterminées en date du 1^{er} juillet 2021 et ont été utilisées telles quelles dans les informations financières consolidées semestrielles *pro forma* non auditées.

Le tableau ci-après décrit chaque réévaluation significative de la juste valeur des actifs acquis.

| <i>En millions d'euros</i> | <i>Réévaluation à la juste valeur</i> | <i>Durée d'utilité résiduelle moyenne pondérée estimée en nombre d'années</i> | <i>Amortissements de 12 mois</i> | <i>Amortissements de 6 mois reflétés dans l'information pro forma</i> |
|---|---------------------------------------|---|----------------------------------|---|
| Nouvelles relations clients | 1 001 | 9,4 | (122) | (61) |
| Nouvelles appellations commerciales | 1 542 | 24,5 | (64) | (32) |
| Nouveau réseau de franchisés | 329 | 9,0 | (38) | (19) |
| Nouveaux actifs incorporels reconnus | 2 872 | 17,5 | (224) | (112) |
| Valeur nette comptable historique des actifs incorporels remplacés | (156) | | 22 | 11 |
| Réévaluation à la juste valeur des immobilisations incorporelles | 2 716 | | (202) | (101) |
| Réévaluation à la juste valeur des stocks | 36 | | (36) | (36) |

Les 101 millions d'euros présentés comme des ajustements relatifs à l'allocation du prix d'acquisition en *Frais de commercialisation* représentent l'amortissement sur six mois de la juste valeur des appellations commerciales, des relations clients et du réseau de franchisés, compte tenu de leur durée d'utilité moyenne pondérée, après élimination de leurs amortissements historiques comptabilisés dans le compte de résultat de GrandVision S1 2021 (appellations commerciales et relations clients).

Les 36 millions d'euros présentés comme des ajustements relatifs à l'allocation du prix d'acquisition en *Coût des ventes* représentent l'impact de l'utilisation des stocks mis à la juste valeur. Pour le compte de résultat consolidé semestriel *pro forma* non audité, tous les stocks détenus par GrandVision à la date d'acquisition sont estimés être vendus dans les six mois. Ces coûts n'auront pas d'impact récurrent sur les résultats du Groupe.

Les impacts fiscaux issus des ajustements mentionnés ont également été présentés comme des ajustements relatifs à l'allocation du prix d'acquisition. Ces effets ont été calculés sur la base des taux d'impôt en vigueur des entités / zone dans lesquelles les ajustements de mise à la juste valeur des actifs ont été reconnus.

Note 3 – Autres ajustements

- (a) Reflète l'élimination des opérations intragroupes entre EssilorLuxottica et GrandVision intervenues sur le premier semestre 2021.
- (b) Reflète l'élimination de la contribution aux résultats du Groupe des activités cédées dans le cadre des remèdes conclus avec les autorités en charge de la concurrence suite au Regroupement GrandVision. En effet, au cours du premier semestre 2021, ce projet d'acquisition avait été autorisé par, respectivement, la Commission Européenne et le régulateur chilien sous conditions, conditions détaillées ci-après.
- Le 23 mars 2021, la Commission Européenne a donné son autorisation finale, sous réserve de la cession de magasins d'optique en Belgique (35 magasins de la chaîne « GrandVision », sans la marque), aux Pays-Bas (142 magasins de la chaîne « EyeWish » ainsi que la marque) et en Italie (174 magasins de la chaîne « VistaSi », incluant la marque et la chaîne « GrandVision by », sans la marque). Au mois de décembre, EssilorLuxottica et GrandVision ont conclu deux accords pour la cession de ces activités ; les deux opérations ont été finalisées au cours du premier semestre 2022.
 - Le 9 avril 2021, l'autorité de la concurrence chilienne, la FNE (Fiscalía Nacional Económica), a autorisé le projet d'acquisition suite à l'engagement de la société de se séparer des activités chiliennes de GrandVision opérant sous l'enseigne Rotter Y Krauss avant la conclusion de l'opération. GrandVision a cédé ses activités chiliennes le 1^{er} juillet 2021, avant l'Acquisition Initiale.
- (c) Reflète l'élimination du gain comptabilisé en compte de résultat de GrandVision S1 2021 et relatif à la mise à la juste valeur des actifs et passifs des activités destinées à être cédées par GrandVision comme convenu avec la Commission Européenne dans le cadre du Regroupement GV (voir note 3(b) ci-dessus). Depuis le 1^{er} avril 2021, les activités européennes destinées à être cédées ne sont plus consolidées en intégration globale et ont été comptabilisées dans l'état de la situation financière consolidée en titres mis en équivalence. Dans le compte de résultat de GrandVision S1 2021, GrandVision avait reconnu en résultat un ajustement à la mise à la juste valeur d'un montant positif de 95 millions d'euros, lequel a été éliminé pour les besoins de l'information *pro forma*.

Note 4 – Compte de résultat consolidé semestriel ajusté *pro forma* non audité au titre des six mois jusqu’au 30 juin 2021

Le compte de résultat consolidé semestriel ajustés *pro forma* non audité au titre des six mois jusqu’au 30 juin 2021 vise (i) à neutraliser l’effet du Rapprochement EL, du Regroupement GV et d’autres opérations inhabituelles, rares ou sans rapport avec le cours normal de l’activité, dont l’impact pourrait fausser la compréhension de la performance du Groupe, et (ii) à présenter, sur une base *pro forma*, les indicateurs ajustés qu’EssilorLuxottica produit régulièrement aux fins de sa communication financière. Ces ajustements sont limités en nombre, bien identifiés et significatifs pour la performance consolidée d’EssilorLuxottica.

| <i>En millions d’euros</i> | Information <i>pro forma</i> EssilorLuxottica | Ajustements liés à l’allocation du prix d’acquisition | Autres ajustements « non-GAAP » | Information <i>pro forma</i> EssilorLuxottica ajustée |
|---|---|---|---------------------------------|---|
| Chiffre d’affaires | 10 453 | - | - | 10 453 |
| Coût des ventes | (3 826) | 37 | 37 | (3 752) |
| Marge brute | 6 627 | 37 | 37 | 6 701 |
| <i>% du chiffre d’affaires</i> | 63,4% | | | 64,1% |
| Frais de recherche et développement | (290) | 128 | 0 | (162) |
| Frais de commercialization | (3 168) | 247 | 6 | (2 916) |
| Redevances | (87) | - | - | (87) |
| Frais de publicité et de marketing | (795) | 45 | 1 | (750) |
| Frais généraux et administratifs | (1 013) | 7 | 39 | (967) |
| Autres produits / (charges) opérationnels | 48 | - | (55) | (6) |
| Total des charges opérationnelles | (5 304) | 427 | (9) | (4 887) |
| Résultat opérationnel | 1 323 | 464 | 28 | 1 814 |
| <i>% du chiffre d’affaires</i> | 12,7% | | | 17,4% |
| Coût de l’endettement financier net | (74) | (1) | - | (75) |
| Autres produits / (charges) financiers | (1) | - | - | (1) |
| Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence | 2 | - | - | 2 |
| Résultat avant impôt | 1 249 | 462 | 28 | 1 739 |
| <i>% du chiffre d’affaires</i> | 11,9% | | | 16,6% |
| Impôts sur le résultat | (310) | (94) | (25) | (429) |
| <i>Taux effectif d’impôt</i> | 24,8% | | | 24,7% |
| Résultat net | 939 | 368 | 2 | 1 310 |
| Résultat net part du Groupe | 868 | 360 | 2 | 1 230 |

Ces ajustements comprennent notamment :

- les **ajustement liés à l’allocation du prix d’acquisition** : les impacts de l’allocation du prix d’acquisition lié au Rapprochement EL pour la période de six mois close le 30 juin 2021 ainsi que ceux relatifs au Regroupement GV pour la même période (comme indiqué en Note 2). Ces ajustements incluent les impacts sur six mois de (i) l’utilisation des stocks détenus par GrandVision et évalués à la juste valeur (pour près de 36 millions d’euros), (ii) des charges d’amortissements supplémentaires provenant des immobilisations incorporelles comptabilisées suite à l’allocation du prix d’acquisition relative au Rapprochement EL ainsi qu’à celle relative au Regroupement GV, (iii) des amortissement sur six mois de la réévaluation de la juste valeur des immobilisations corporelles, (iv) d’un ajustement lié à la réévaluation à la juste valeur de la dette financière effectuée dans le cadre du Rapprochement EL, et (v) les impacts fiscaux liés à la mise à la juste valeur. Ces impacts sont exclus des indicateurs ajustés présentés habituellement par EssilorLuxottica.
- d’autres ajustements « non-GAAP », tels que décrits ci-après.

Les autres ajustements « non-GAAP » apparaissant dans le compte de résultat consolidé semestriel ajusté *pro forma* non audité au titre de la période de six mois close le 30 juin 2021 et concernant les opérations suivantes.

- (i) Une charge non récurrente du *Coût des ventes* pour 37 millions d'euros correspondant principalement à
 - (i) 35 millions d'euros de charges de restructuration et de réorganisation encourues dans le cadre de projets visant à rationaliser l'implantation des laboratoires de verres et du réseau de distribution afin d'accroître l'efficacité opérationnelle et organisationnelle du Groupe, et (ii) 2 millions d'euros correspondant au coût des plans d'attribution d'actions accordés dans le cadre du Rapprochement EL aux salariés travaillant pour les activités opérations (plan d'actions sous conditions (LTI) de Luxottica définitivement attribué en mars 2021 et autres plans de rémunération en action pour Essilor).
- (ii) Des *Frais de commercialisation* non récurrents de 6 millions d'euros relatifs à des projets de restructuration dans la zone EMEA, ainsi qu'à la rationalisation des activités de distribution en France, partiellement compensé par un gain non-récurrent de 5 millions d'euros.
- (iii) Des *Frais généraux et administratifs* non récurrents de 39 millions d'euros, relatifs aux éléments suivants :
 - a. des indemnités de départ pour environ 11 millions d'euros, principalement liées à des dirigeants clés;
 - b. un effet positif de 18 millions d'euros résultant de la libération d'un passif éventuel (comptabilisé dans le cadre du Rapprochement EL) lié à un litige impliquant une filiale du Groupe, et (ii) la reprise d'une provision de 10 millions d'euros comptabilisée chez GrandVision et relative à l'issue favorable intervenue dans le cadre d'une procédure initiée par l'Autorité de la Concurrence française ;
 - c. des charges relatives aux coûts des plans d'attribution d'actions accordés aux salariés dans le cadre du Rapprochement EL (plan d'actions sous conditions (LTI) de Luxottica définitivement attribué en mars 2021 et autres plans de rémunération en action pour Essilor) pour environ 5 millions d'euros ;
 - d. des charges non récurrentes liées aux projets de Fusions et Acquisitions pour 30 millions d'euros principalement liées aux coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition de GrandVision ; et
 - e. d'autres frais non récurrents supportés par le Groupe dont (i) environ 2 millions d'euros d'honoraires de conseil externe liés aux activités financières frauduleuses découvertes fin 2019 dans une usine d'Essilor en Thaïlande (la « fraude EMTC »), pour les travaux de recouvrement des fonds, (ii) environ 4 millions d'euros d'impact négatif net lié à des réclamations et litiges significatifs et (iii) environ 5 millions d'euros d'autres coûts non récurrents liés aux travaux d'intégration.
- (iv) Les *Autres produits / (charges)* sont ajustés d'un effet net positif de 55 millions d'euros principalement lié à:
 - a. l'effet positif enregistré suite au recouvrement de fonds détournés dans le cadre de la fraude EMTC dans les premiers mois 2021 pour 62 millions d'euros; et
 - b. un effet négatif d'environ 7 millions d'euros résultant de la valorisation de l'activité à céder dans le cadre des remèdes convenus avec la Commission européenne dans le cadre du Regroupement GV.
- (v) Les Impôts sur le résultat ont été ajustés à hauteur de (25) millions d'euros principalement en raison des impacts fiscaux induits par l'ensemble des ajustements décrits ci-dessus et d'un avantage fiscal non récurrent d'environ 16 millions d'euros lié à la réévaluation d'actifs (à des fins fiscales uniquement) effectuée par une filiale italienne du Groupe.

Déclaration du responsable du Rapport financier semestriel 2022

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'EssilorLuxottica et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Charenton-le-Pont, France, le 29 juillet 2022

Francesco Milleri
Président et Directeur Général